

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 71

MONTREAL, LE VENDREDI 24 MARS 1995

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

## Le Trésor est à sec!

Par de Ralph Klein ni de bonbon référendaire, mais... Mission accomplie pour la présidente du Conseil du trésor, qui claironnait fièrement hier que le gouvernement a réussi à contrôler ses dépenses de programmes: par la croissance zéro, une nouvelle façon de gérer et un choix de priorités budgétaires?

On voudrait bien croire Pauline Marois sur parole. Mais l'exercice est encore tellement frais, soumis à toutes sortes d'impondérables et à une bonne volonté générale, qu'il est vraiment trop tôt pour crier victoire. Étalées depuis des semaines, des mois même, les mauvaises nouvelles de compressions et de coupes sont moins étonnantes, d'autant qu'elles font partie, désormais, du décor permanent des finances publiques. Mais on n'a que la moitié du portrait, l'autre partie étant celle du budget lui-même qui, seul, permettra de se faire une idée plus précise et juste des décisions gouvernementales.

Pour l'heure, enregistrons le sérieux de l'effort des péquistes pour tenter d'amorcer ce qu'ils ont dit qu'ils feraient: d'une part, respecter les dépenses de programmes, telles qu'établies par les libéraux l'an dernier, à 36,3 milliards \$; de l'autre, ramener à zéro la croissance de ces dépenses pour le prochain exercice, celui qui commence le 1<sup>er</sup> avril. C'est inédit au Québec, du moins depuis une génération, ce qui ne va pas sans mal ni sans mérite. Les libéraux seraient bien malvenus de s'y opposer, eux qui, au cours du dernier été électoral, ont dépassé allégrement leurs propres prévisions de dépenses. Les péquistes, en cette année référendaire, sauront-ils maintenir le cap de l'austérité et de la frugalité? Cela reste à voir.

En attendant que le pari soit relevé, des gestes sont quand même faits qui suscitent un minimum de confiance. Nécessité fait loi, c'est le cas de le vérifier. Avec des enveloppes désormais fermées et la fin des crédits périmés avant même le début de l'exercice, les ministères ont plus de liberté dans leurs choix et leurs orientations. On le voit déjà dans les ébauches des «plans stratégiques» rendus publics hier.

Plutôt que d'y aller à l'aveugle ou de couper partout de façon à peu près égale, comme ça se faisait depuis des années, les compressions sont désormais plus raffinées et nuancées. Comme il n'y a plus de gras, ou si peu, la hache n'est plus de mise, mais le scalpel et le bistouri. N'ayant pas le mandat de procéder à la Ralph Klein, ni aucune propension à sabrer les grands acquis de la Révolution tranquille, le gouvernement protège du mieux qu'il peut les secteurs cruciaux que sont la santé et les services sociaux, l'éducation et l'aide sociale. C'est un choix éminemment respectable.

La croissance zéro? Attendons voir. Pour y arriver, le gouvernement doit refaire des choix, les justifier et en arriver à changer les mentalités. Le langage est déjà connu, qui implique des besoins différents et de nouvelles initiatives, et, donc, une réallocation des ressources. Il s'ensuit que les arbitrages seront serrés, les négociations délicates, notamment avec les médecins et autres professionnels de la santé. Mais chacun doit faire sa part, encore et toujours, et personne, cette fois, ne peut y échapper.

Bonne nouvelle: il n'est pas question d'abolir des services essentiels et des programmes de base. Mais ils doivent d'urgence être adaptés, rafraîchis, plus efficaces. Qu'il s'agisse de réduire les séjours dans les hôpitaux, d'augmenter les services aux étudiants, de mettre les assistés sociaux au travail, le mot d'ordre est désormais celui que le vérificateur général prêche depuis longtemps, celui des fameux trois «E»: économie, efficacité (sic), efficacité.

Plus facile à proclamer qu'à mettre en pratique, à vrai dire, d'autant que le gouvernement n'est pas seul en cause. Sa démarche oblige ses partenaires à prendre également leurs responsabilités. Elle oblige aussi les clients et usagers des services publics à prendre conscience que l'ère des années fastes est bel et bien terminée et ne reviendra plus jamais. La croissance zéro, qui n'est pour l'heure qu'un objectif, deviendra la règle, ou peu s'en faut.

Le défi gouvernemental a des allures de quadrature du cercle. Ne pas remettre en cause les grands acquis sociaux, qui tendent vers l'équité et le partage, tout en gardant des services universels acceptables, c'est une gymnastique extrêmement complexe et ardue. Depuis quinze ans, les gouvernements qui se sont succédés à Québec se sont broyés sur cette implacable équation. A ce jour, ils n'ont pas été obligés de faire sauter des pans entiers de programmes.

Quoi qu'en disent les libéraux, il y a de la continuité dans les crédits péquistes. Il était un peu ironique à l'Assemblée nationale, hier, d'entendre les critiques de l'an dernier devenus les panégyristes des compressions de cette année, et les apologistes des compressions de 1994 devenus les dénonciateurs des contraintes imposées par les péquistes.

Mais il y a aussi une certaine témérité dans cet exercice, qui vise à rassurer les agences de notation de crédit et les investisseurs, sans effaroucher les Québécois. Comment faire croire que les dépenses sont bien contrôlées, avec une obligation de résultats (ça ressemble à du Robert Bourassa, ça...), avec un déficit qui frôlera les 6 milliards \$ et des emprunts pour payer l'épicerie? On est loin de l'équilibre atteint dans trois provinces. Les interrogations restent nombreuses et lourdes, et pressante est la tentation des bonbons référendaires.

MONTREAL

Ville et cols bleus tout près d'un règlement

PAGE A 3



LE MONDE

Paris aurait livré des missiles à Téhéran

PAGE A 7

À VOIR

Beau Dommage rentre à la maison

PAGE B 10



## Québec gèle ses dépenses

Le gouvernement devra cependant convaincre fonctionnaires, médecins, policiers et même les banques de faire leur part

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le gouvernement du Québec gèle ses dépenses à 36,3 milliards \$ pour l'année 1995-96. Pour parvenir à un pareil résultat, qui ne s'est pas vu au Québec depuis 25 ans, le gouvernement devra cependant convaincre fonctionnaires, médecins, policiers et même les banques de faire leur part.

En outre, la mission de plusieurs organismes, dont l'Office de la protection du consommateur, qui voit son

budget amputé presque de moitié, et Radio-Québec, qui perd 10 millions \$, sera entièrement revue. Quelques organismes fusionnent. Et l'ensemble des programmes de réinsertion sur le marché du travail de l'aide sociale sera chambardé.

Mme Marois a souligné que l'atteinte de l'objectif s'appuie sur la solidarité des Québécois. «Solidarité n'est pas un vain mot», dit-elle. En ce sens, tous doivent faire leur effort.

Ainsi, en plus des compressions de l'ordre de 340 millions \$ qui frappent le réseau de la santé (l'effort est de

200 millions \$ en éducation, dont 93 millions \$ pour l'enseignement primaire et secondaire), les médecins ainsi que les autres professionnels de la santé seront appelés à

VOIR PAGE A 12: QUÉBEC

VOIR AUSSI EN PAGES A 2 ET A 12

- Les points saillants
- Fusionner Radio-Québec et Télé-université?
- Québec va chercher 133 millions \$ dans la poche des médecins

## 85 ans d'indépendance



PHOTO JACQUES NADEAU

Directrice et ex-directeurs du *Devoir* ont fraternisé, hier, lors de l'ouverture du colloque «Le Devoir: un journal indépendant, 1910-1995» qui se déroule à l'UQAM. Entourant Mme Bissonnette, on reconnaît, de gauche à droite, Claude Ryan, le recteur de l'UQAM Claude Corbo, Benoît Lauzière et Gérard Filion.

## Le Devoir aux portes de l'équilibre financier

«Les exigences des lecteurs comptent autant, sinon plus, que celles des actionnaires», dit Lise Bissonnette

MARC THIBODEAU  
LE DEVOIR

Bien que *Le Devoir* ait résolument modifié sa structure corporative au cours des dernières années, sa directrice, Lise Bissonnette, a tenu à rappeler hier que les exigences des lecteurs demeurent plus que jamais au cœur des préoccupations du quotidien.

«*Le Devoir*, tout en prenant les moyens d'assurer son existence, ne renoncera pas à son essence. Les exigences de ses lecteurs comptent autant, sinon plus, que les exigences des actionnaires», a déclaré Mme Bissonnette lors de la séance d'ouverture du colloque «*Le De-*

*voir*: un journal indépendant, 1910-1995» qui se déroulait en soirée à l'Université du Québec à Montréal.

Après avoir salué le rôle du milieu des affaires dans la transformation de *Le Devoir*, la directrice a indiqué que les perspectives du quotidien étaient telles que l'équilibre des revenus et des dépenses pourrait bientôt être atteint. «Ce qui ne sera pas assez, a-t-elle cependant précisé, puisqu'on me dit que notre crédibilité dépendra aussi de notre capacité à «rémunérer le capital». Je suis d'avis que ledit capital pourrait être un peu plus patient, comme il l'est encore et pour longtemps avec les Expos par

VOIR PAGE A 12: DEVOIR

## «C'était comme si j'avais la lèpre»

2119 plaintes de harcèlement sexuel au travail ont été déposées au Québec l'an dernier

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

Yvonne Séguin, directrice du Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail, rue de Lorimier à Montréal, est catégorique. Le harcèlement sexuel n'est pas une marque d'intérêt ou une démonstration d'amour. C'est un abus de pouvoir.

Carole Pouliot peut en témoigner. Tout récemment, cette ex-employée d'un bureau régional de Centraide a reçu 25 000 \$ en dommages et intérêts dans une cause de harcèlement sexuel, présentée en Cour supérieure, qui l'opposait à son ancien directeur général. Une somme exemplaire.

Mme Pouliot avait reçu plusieurs lettres et

notes de son directeur, qui lui avait aussi carrément demandé d'être son amant, avant de la congédier quelques jours plus tard. Une fois congédiée, l'ancienne coordonnatrice de campagnes de financement a déposé les lettres envoyées par son directeur général au conseil d'administration de l'organisme. Ce même conseil d'administration a ensuite congédié le directeur général, réengagé l'employée, avant d'abolir définitivement le poste qu'elle occupait, quelques mois plus tard.

«Quand je suis revenue travailler, le climat était à couper au couteau, raconte-t-elle. C'était comme

si j'avais la lèpre. J'étais celle qui avait causé les problèmes.» C'est le directeur général qui a poursuivi Mme Pouliot en justice pour atteinte à sa réputation, quelques mois après avoir été congédié. Mme Pouliot l'a à son tour poursuivi en guise de réplique et c'est elle qui a gagné. Dans une des notes qu'il avait envoyées à Mme Pouliot, le directeur général écrivait: «Petit dragon désire-t-il discuter de l'insoutenable légèreté de l'être, de Shirley Bassett (sic), etc., ce soir vers 19h15 avec Saint-Bernard?» Aussi, selon le témoignage de Mme Pouliot en Cour supérieure, son patron l'aurait un jour comparée à son hamster en lui disant:

VOIR PAGE A 12: HARCÈLEMENT

## Pour une deuxième Révolution tranquille

■ La Commission des jeunes coincée entre le PQ et l'ADQ

■ Trois commissaires dissidents

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

Inocliste entre toutes, la Commission des jeunes sur l'avenir du Québec bannit les attitudes «dogmatiques ou tranchantes, souscrit à la fois au concept souverainiste du PQ et à celui de l'ADQ, et produit un rapport qui lui vaut trois dissidences. «Un peu trop à droite.»

Présidée par l'animateur Marc-André Coallier, la Commission dénonce l'irresponsabilité de la société «surgouvernée et surbureaucratisée», suggère de tout refaire à neuf, s'indigne des privilèges dont jouissent les générations précédentes, remet en question le rôle et le fonctionnement de l'Etat et propose un nouveau contrat social. «une deuxième Révolution tranquille».

Ce nouveau contrat social, les jeunes souhaitent le fonder sur «une vision moins étatique de la société et un sens profond de la vie communautaire». Ils réclament notamment une refonte des structures gouvernementales, une réforme du système d'éducation et un plus large accès au marché du travail.

Le rejet du *statu quo* par les jeunes s'articule autour d'arguments qui font appel à l'émotion et au rationnel. «Les jeunes se sont simplement avisés que le Canada n'est pas forcément un mauvais pays, il n'est pourtant pas le leur. Le désir de voir le Québec accéder à la souveraineté n'est donc pas commandé par cette sorte de réflexe revancharde qui porte si souvent un peuple colonisé à vouloir régler ses comptes. Ce que les jeunes affirment, c'est plutôt leur attachement indéfectible au peuple québécois.»

Un peu plus loin dans leur rapport, les jeunes font le procès du fédéralisme. «Dans sa forme actuelle, le Canada est un pays dont l'unité fragile n'est financée et soutenue qu'à la faveur d'un endettement massif de tous ses

VOIR PAGE A 12: JEUNES

POLITIQUE

La FTQ veut une question claire et nette avant l'été

PAGE A 2



INDEX MÉTÉO

- Agenda.....B7
- Avis publics.....A8
- Classées.....B9
- Culture.....B6
- Économie.....A5
- Éditorial.....A10
- Le monde.....A7
- Mots croisés.....B6
- Les sports.....B6



Montréal  
Ensoleillé avec passages nuageux.  
Max: 5

Québec  
Nuageux avec éclaircies. Vents de 15 à 30 km/h.  
Max: 1

Détails en A 12

# LE DEVOIR

## POLITIQUE

Commission nationale sur l'avenir politique du Québec

### La FTQ veut une question claire et nette avant l'été

KONRAD YAKABUSKI  
LE DEVOIR

Bauport — La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) met en garde le gouvernement Parizeau de ne pas «trafiquer» l'option souverainiste pour la rendre plus attirante et souhaite un référendum sur une question «claire et nette» avant l'été.

«On ne va pas gagner beaucoup à traîner, à traîner, à traîner (...) Ça fait 29 ans qu'on en parle. La souveraineté, tout le monde sait ce que ça veut dire. C'est probablement le temps de poser la question claire», a tranché en conférence de presse hier le président de la FTQ, Clément Godbout, qui venait de présenter la position de sa centrale devant la Commission nationale sur l'avenir politique du Québec. Cette instance, qui regroupe les présidents des 18 commissions régionales, tenait sa première journée d'audiences en banlieue de la capitale.

Dans son mémoire, la FTQ a sommé le gouvernement de ne pas répéter les erreurs de 1980 en posant une question «timide» ou en s'embarquant dans la formulation d'un «projet de société» afin de faire monter l'appui à la souveraineté.

«On ne prépare pas la construction d'un pays en compilant des listes d'épicerie revendicatives. La souveraineté n'est pas pour nous un simple moyen pour parvenir ailleurs, il s'agit aussi d'un objectif légitime et fondamental (en soi)», conclut la centrale syndicale.

Cette dernière estime que la défaite d'une question faible ou équivoque mettrait le Québec dans une position de faiblesse plus sérieuse que le rejet par la population d'une question dure et non équivoque.

Peu importe le libellé d'une telle question, le résultat du scrutin doit être sans équivoque. «Ce qui est important, c'est que lorsque nous aurons voté OUI, nous serons souverains», a affirmé M. Godbout.

C'est également sur le lendemain du référendum que la Chambre de



C'est le président de la FTQ, Clément Godbout, qui a présenté la position de cette centrale syndicale devant la Commission nationale sur l'avenir du Québec.

commerce du Québec s'est penchée en réitérant devant la Commission sa proposition d'une question à trois volets. La Chambre propose que la population soit invitée à se prononcer à la fois sur l'avant-projet de loi sur la souveraineté, le *statu quo* constitutionnel et, enfin, une forme de fédéralisme renouvelé, caractérisé par le retrait «complet et immédiat» et avec compensation du gouvernement fédéral des champs de juridiction provinciaux.

«Ce qui nous préoccupe, c'est le lendemain du référendum, a déclaré la présidente de la Chambre, Nycol Pageau-Goyette. Il faut tout mettre en place pour ne pas perdre ce rapport de force» du Québec face au reste du Canada.

Mais le vice-premier ministre Bernard Landry a semblé accueillir froidement cette suggestion, laissant entendre qu'elle prolonge l'incertitude dont le monde des affaires dit tant vouloir se débarrasser. «Ne croyez-vous pas que la recherche de stabilité (...) ne pourra se régler de

façon ultime que lorsque le Québec se sera joint au concert des nations?»

M. Landry, interpellé plus tard par des journalistes, a laissé entendre que le gouvernement a déjà écarté la possibilité d'une question telle que celle souhaitée par la Chambre. «Nous écoutons ce que les gens ont à dire, a-t-il dit à l'issue des audiences. Sauf qu'il est sans équivoque que nous recherchons la souveraineté. Alors, il faut exclure d'avance toute question qui ne comporterait pas la souveraineté.»

Dans son mémoire, la FTQ s'est attardée brièvement sur les coûts «transitoires» de la souveraineté, allusion que certains ont interprétée comme une reconnaissance que le projet du Parti québécois entraînerait une baisse, au moins temporaire, de la qualité de vie des Québécois. Ce qui a amené M. Godbout, en conférence de presse, à essayer de rectifier le tir.

«Parce que la FTQ a ça dans son mémoire (...), ce serait fort incorrect

de se servir de ça pour dire: «Voilà, il faut avoir peur.» A moyen et à long terme, nous avons à gagner», a-t-il précisé.

«Pour se donner un pays, il faut être capable des fois de souffrir peut-être un peu pour mieux bâtir l'avenir», a renchéri le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé.

Pour sa part, l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) s'est inquiété du sort des centres de recherche fédéraux dans un Québec souverain. En ce qui a trait aux subventions fédérales à la recherche universitaire, l'INRS a fait remarquer que le Québec reçoit plus que sa part. Les 25 centres fédéraux de recherche actuels emploient près de 3000 employés, dont 1500 scientifiques.

Mais, a interrompu le député péquiste Sylvain Simard, «qu'en est-il du volet de la recherche scientifique du gouvernement fédéral qui nous échappe?»

La commissaire Rita Giguère, présidente de la Commission régionale du Bas-Saint-Laurent, a sollicité l'avis des représentants de l'INRS sur la capacité d'un Québec souverain de remplacer les fonds fédéraux investis dans la recherche dans sa région.

«C'est sûr que, compte tenu des ressources actuelles, le Québec n'a pas les moyens de récupérer, de financer ou de combler ce que le fédéral refusera de donner aux centres fédéraux actuels», ont répliqué les représentants de l'INRS.

Pour sa part, la Fédération des femmes du Québec s'est montrée tiède face à plusieurs aspects de l'avant-projet de loi et a exigé du gouvernement des réponses claires sur les coûts de la souveraineté.

«Nous voulons la vérité. Un divorce coûte souvent cher aux femmes. Cela ne les empêche pas de divorcer lorsque c'est nécessaire. Les femmes sont capables de prendre des risques lorsqu'elles jugent indispensables à leur démarche d'autonomie. Encore faut-il que ces risques soient connus et expliqués franchement.»

Crédits à la santé

### Québec va chercher 133 millions \$ chez les médecins

#### Les compressions en santé atteignent 546 millions \$

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

L'enveloppe budgétaire de la Régie de l'assurance-maladie est gelée cette année à 2,8 milliards \$, ce qui implique, pour 1995-96, un manque à pourvoir de 133 millions \$ que Québec ira chercher dans la poche des médecins et autres professionnels de la santé.

Cette somme s'ajoute aux compressions de 340 millions \$ dans le réseau des hôpitaux, centres d'accueil et CLSC, dont le montant était déjà connu et dont l'ampleur proviendra dans certaines régions des fermetures de lits, sinon d'hôpitaux.

L'effort budgétaire total imposé au secteur de la santé et des services sociaux pour rejoindre l'objectif fixé par Québec de la croissance zéro des dépenses pour 1995-96 atteint 546 millions \$. Malgré ces compressions, Québec dépensera l'an prochain 17 millions \$ de plus pour la santé que cette année.

Le gouvernement annonce une nouvelle révision du programme des médicaments gratuits pour les personnes âgées, qui lui coûte cette année 525 millions \$. Certains médicaments actuellement assurés seront exclus.

Pour compenser ces restrictions, le gouvernement souhaite modifier les façons de faire dans le réseau. Il compte en outre revaloriser l'approche communautaire. Le livre des crédits annonce une augmentation de l'ordre de 17 millions \$ du budget des CLSC et de 8 millions \$ au soutien des organismes bénévoles.

Si Québec escompte économiser 133 millions \$ auprès des professionnels de la santé, il devra d'abord en convaincre les premiers intéressés dans une négociation qui n'a pas encore commencé.

Le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, Jacques Gauthier, confirme avoir eu des échanges à ce sujet avec le ministre de la Santé, Jean Rochon. Mais tout est encore à faire.

M. Gauthier estime que la part de compressions qui incombent aux médecins proprement dits sera de 65 millions \$.

Il rappelle toutefois que ces compressions ne pourront être appliquées avant la fin du contrat qui lie la Fédération au gouvernement et qui prend fin le 30 novembre. C'est dire qu'il ne restera plus que quatre mois dans l'année (qui va du 1er avril au 31 mars) pour récupérer cette somme. Il se demande si c'est réaliste.



La ministre Pauline Marois expliquant la situation aux journalistes.

M. Gauthier prévient que les médecins ne croient pas que ce soit à eux seuls d'assumer les coûts de la croissance de la demande de services. Par exemple, si Québec ouvre à Rimouski un nouveau centre d'oncoradiologie, et qu'il y embauche de nouveaux oncoradiologues, qu'il faudra bien rémunérer, le président de la FMSQ ne croit pas que ce soient les autres spécialistes qui devraient seuls se serrer la ceinture pour dégrader un surplus afin de défrayer les nouveaux salaires. Le ministre de la Santé devrait assumer sa part.

Par contre, les médecins sont prêts à négocier, affirme M. Gauthier. «Nous sommes conscients, dit-il au *Devoir*, de la conjoncture budgétaire. Nous sommes des citoyens à part entière.»

Le livre des crédits précise que pour atteindre les objectifs budgétaires, il faudra modifier les façons de faire à l'intérieur des hôpitaux et transformer le réseau lui-même.

Il devra y avoir réduction des durées de séjour, recours accru à la chirurgie d'un jour et rationalisation dans les analyses de laboratoire. Les établissements devront se concerter et les personnes en perte d'autonomie devront être hébergées dans des établissements appropriés au lieu d'occuper des lits d'hôpitaux à 500 \$ par jour.

Possibilité évoquée par Jacques Parizeau

### Fusionner Radio-Québec et Télé-université

#### Le premier ministre souhaite un retour à une télévision éducative

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

Le premier ministre Jacques Parizeau a confirmé hier que Radio-Québec verrait son budget amputé de 10 millions \$ pour l'année qui commence le 1<sup>er</sup> avril, ainsi que son intention de réviser le mandat du radiodiffuseur pour le recentrer sur sa mission éducative.

M. Parizeau, qui est également ministre de la Culture et des Communications, a même évoqué la possibilité de mettre en commun Radio-Québec et Télé-université, dans le cadre d'un examen de la télévision éducative au Québec.

Télé-université est une composante de l'Université du Québec et offre des services d'enseignement à distance, entre autres par l'entremise de la télévision. Télé-université est une véritable université, cependant, dont les cours permettent d'accumuler des crédits universitaires et d'obtenir des diplômes de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> cycles, ainsi que des certificats, dans tous les domaines du savoir.

«Il est temps de redéfinir la mission de Radio-Québec», a dit M. Parizeau, hier, en répondant aux critiques de la députée libérale Liza Frulla à l'endroit des compressions imposées au radiodiffuseur. «J'ai regardé des

choses comme TV-Ontario. C'est pas mal, TV-Ontario, et beaucoup de gens considèrent que c'est une sorte de modèle dans le genre.»

M. Parizeau a rappelé que le Québec dispose, outre Radio-Québec, d'une autre télévision éducative, Télé-université. «Il y a 20 millions qui vont là-dedans. En fait, dans les télévisions d'Etat, au Québec, on met, à l'heure actuelle, pas loin de 100 millions.»

«Il faut réexaminer tout ça, dit-il. Je pense qu'il faut se brancher assez rapidement là-dessus et qu'on intégre bien la télévision éducative au Québec. Je pense que ça peut se faire pour moins cher que ce que nous avons dépensé jusqu'à maintenant.»

Le premier ministre a demandé au conseil d'administration de Radio-Québec de produire un rapport sur son avenir. Dans une entrevue au *Devoir*, le président intérimaire Alain Dufour confirmait le 11 mars le recentrage éducatif.

Par la suite, M. Parizeau formera un groupe de travail pour étudier la question. Une décision sera prise rapidement par la suite. M. Parizeau a déclaré au *Devoir*, hier, qu'il ne voulait pas préjuger des conclusions. Ainsi, l'intégration de Radio-Québec et de Télé-université est une idée qu'il veut faire examiner, mais son lit n'est pas encore fait.

### Un premier budget équilibré pour Terre-Neuve

IAN BAILEY  
PRESSE CANADIENNE

Saint-Jean, T.-N. — Pour la première fois depuis l'entrée de la province dans la Confédération, un ministre des Finances de Terre-Neuve a déposé un budget équilibré.

«Accédant aux demandes en ce sens des milieux d'affaires provinciaux, le budget présenté hier par le ministre Winston Baker n'impose aucune nouvelle taxe, ni hausse d'impôts aux Terre-Neuviens.

M. Baker projette un surplus budgétaire de 1,9 million \$ pour 1995-96, ce qui permet à Terre-Neuve de devenir membre du «club» des provinces aux budgets équilibrés, avec le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan et le Manitoba.

La réalisation des objectifs budgétaires n'exigera pas de nouvel emprunt pour les dépenses de fonctionnement du gouvernement ou pour ses dépenses en capital, ce qui constitue un net renversement par rapport à l'an dernier, où Terre-Neuve faisait face à un déficit de fonctionnement de 26,5 millions \$.

Le budget précédent chiffrait les dépenses provinciales à 3,52 milliards \$. Dans le budget déposé hier, les dépenses augmentent légèrement pour atteindre 3,54 milliards \$, avec cependant des revenus augmentés d'environ 200 millions \$.

L'optimisme qui a présidé à la confection de ce budget équilibré repose sur une croissance économique supposée, fondée notamment sur la conviction, dans les cercles gouvernementaux terre-neuviens, qu'un programme d'exemptions fiscales de 10 ans attirera de nouvelles entreprises dans la province la plus pauvre de tout le pays.

Mais les étudiants d'université, les fonctionnaires et les démunis pourraient faire les frais du contrôle des dépenses gouvernementales.

Le ministre Baker a laissé entrevoir des réductions de postes dans la fonction publique provinciale, du fait de compressions de 3 % des dépenses de fonctionnement des ministères et des agences gouvernementales.

L'Université Memorial, la seule de la province, verra ses subventions réduites d'environ 2 %. D'autres institutions d'enseignement supérieur subiront également des coupes de budget.

La province cherchera aussi à économiser 10 millions \$ en dépenses reliées aux programmes sociaux. Et cinq nouveaux enquêteurs seront embauchés pour enrayer la fraude commise aux dépens du régime d'aide sociale.

Le gouvernement ne s'attaque pas à la dette accumulée de Terre-Neuve d'environ 6,8 milliards \$, soit l'une des plus élevées, par habitant, au pays.

## EN BREF

#### 9,4 MILLIONS \$ POUR LES ÉTUDES DE LE HIR

Québec — La quarantaine d'études sur la souveraineté, commandées par le ministre délégué à la Restructuration, Richard Le Hir, coûteront 9,4 millions \$, révèle le livre des crédits du gouvernement du Québec, publié hier par la présidente du Conseil du trésor, Pauline Marois. Ce montant est un montant maximum, indique le ministre de M. Le Hir. Jusqu'à présent, le ministre a rendu publique une seule de ces études. Elle porte sur la reconduction des traités commerciaux entre le Québec et les États-Unis. Les études seront rendues publiques au compte-gouttes d'ici juin. Elles doivent servir à répondre aux questions soulevées notamment devant les commissions sur l'avenir du Québec. Par ailleurs, affirme Mme Marois, le gouvernement n'a prévu aucun budget de publicité pré-

férendaire. Il a réservé une somme de 35 millions \$ pour l'organisation du référendum, 16 millions \$ pour le recensement des électeurs et 5 millions \$ pour la création d'une liste électorale informatisée.

#### AVENIR DES NORDIQUES

Québec (PC) — Si le gouvernement ne donne pas un soutien financier à la construction d'un nouveau Colisée, les Nordiques quitteront Québec, a prévenu hier un porte-parole de l'équipe. «Il est clair que s'il n'y a pas d'aide suffisante du gouvernement, l'équipe va partir», a déclaré hier Jean Martineau, porte-parole de l'équipe. Lors d'une réunion mardi dernier, des 77 députés du Parti québécois n'ont pas appuyé une requête des Nordiques demandant la création d'une loterie destinée à soutenir financièrement le club de hockey de Québec.

Visite à Washington

### Jean Chrétien se fait très discret

MARIE TISON  
PRESSE CANADIENNE

Washington (PC) — Le premier ministre canadien Jean Chrétien a fait preuve d'une discrétion exemplaire hier à Washington.

Il est arrivé en avant-midi, a dîné avec le directeur du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, a rencontré le personnel de l'ambassade, a eu une rencontre avec le président de la Banque mondiale James Wolfensohn, a soupé avec son neveu, l'ambassadeur du Canada aux États-Unis Raymond Chrétien, et s'en envolé pour Ottawa en soirée.

Et tout ça, sans répondre à la moindre question des journalistes canadiens venus couvrir son arrivée à la résidence de son neveu ou à l'ambassade canadienne.

«J'ai dit à vos collègues d'Ottawa que je ne dirais rien», a-t-il simplement lancé.

Il a conseillé à un journaliste, qui lui demandait si les trains allaient rouler au Canada lundi matin, de s'adresser au leader du gouvernement en Chambre Herb Gray.

Le premier ministre Chrétien était à Washington dans le but avoué de discuter de la réforme des institutions financières internationales.

Cette idée a pris naissance au sommet des sept pays les plus industrialisés (G 7) l'année dernière, à Naples. Le premier ministre Chrétien, qui sera l'hôte du prochain sommet, en juin à Halifax, s'est depuis fait le champion de cette initiative. Il considère que cette question constituera un des thèmes majeurs de la rencontre d'Halifax.

Lundi dernier, à Ottawa, il a rencontré des experts internationaux pour discuter d'une telle réforme. A cette occasion, il a également refusé de rencontrer les médias.

## Partenaires

Le porte-parole de l'ambassade canadienne à Washington, M. Georges Rioux, a expliqué que le premier ministre ne voulait pas que ses partenaires du G7 prennent connaissance de ses réflexions sur la réforme des institutions internationales dans les journaux.

M. Chrétien a également discuté de la question avec le président américain Bill Clinton lors de sa visite à Ottawa, en février dernier.

# LE DEVOIR

# MONTREAL

## Ville et cols bleus tout près d'un règlement

La «grève douce» se poursuit néanmoins

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

La Ville de Montréal et ses cols bleus se rapprochent d'un règlement dans le conflit qui les oppose. Du côté patronal, on parle d'ouverture et du côté syndical, on s'estime «gâté».

Le syndicat qui représente quelque 4060 employés manuels réagissait mercredi soir à l'offre globale déposée il y a dix jours par l'administration municipale. Hier, le président syndical, Jean Lapierre, se montrait très encouragé d'en arriver à un règlement. «Il y a des pistes intéressantes dans ce qu'ils nous ont proposé», a-t-il affirmé au *Devoir*.

La veille, lors d'une conversation surprise par TVA à la sortie de la rencontre avec la Ville, M. Lapierre se montrait même enthousiaste. «On accepte?», lui a demandé un collègue. «Oui, et on est gâtés, les amis», a-t-il répondu.

Pour la présidente du comité exécutif, Noushig Eloyan, qui négocie directement avec les cols bleus, cette rencontre pourrait signifier le renouvellement de la convention collective. «En général, le syndicat a démontré beaucoup d'ouverture. C'est très encourageant. A ce stade-ci, je ne peux pas prévoir les événements mais, fort probablement, on s'en va vers une résolution du problème», a commenté hier Mme Eloyan.

«On leur a répondu dans le détail, a indiqué M. Lapierre. Notre réponse prend en compte la capacité de payer des contribuables. La Ville a bien réagi.» La présidente du comité exécutif renchérit: «Des deux côtés, on est conscients de la capacité restreinte de payer des Montréalais. Il va falloir se concerter et, finalement, partager entre nous les problèmes parce que sinon, c'est la population qui va écoper. L'administration ne peut pas faire de miracles.»

Noushig Eloyan a pris la contre-offre syndicale en délibéré. Là-dessus, Jean Lapierre précise: «Si ça va rapidement, ce sera mauvais signe.

Ca signifierait qu'ils prennent notre document à la légère. La prochaine vraie rencontre sera déterminante. Elle pourrait faire la différence entre une reprise des négociations et un conflit de travail majeur», dit celui qui a assoupli sa position alors que l'arrivée du printemps devait être la date-butoir pour intensifier les moyens de pression.

Les cols bleus poursuivent tout de même leur «grève douce» des heures supplémentaires qu'ils ont déclenchée le 1er mars. Outre le piquetage devant le Biodôme et le refus d'installer les systèmes de son lors des réunions des conseils d'arrondissement au début de la semaine, aucun incident n'a ponctué ces trois semaines de conflit. M. Lapierre signale toutefois que ses membres s'impatientent.

Malgré cette relative bonne entente, les deux parties refusent de révéler la teneur de l'offre patronale — alors que le maire Pierre Bourque a promis de la rendre publique — et de la contre-offre des syndiqués. Chose certaine, depuis le déclenchement des pourparlers en décembre dernier, la réduction de la semaine de travail sur quatre jours et l'élimination du plancher d'emploi ont constitué les principaux éléments du litige.

Le plancher d'emploi, accordé en 1987 par la précédente administration, coûte cher aux Montréalais puisque par cette mesure, la Ville doit obligatoirement combler tous les postes laissés vacants et ce, même si elle n'a pas besoin de ces effectifs. Ce surplus correspond à une facture annuelle de 20 millions \$.

Un nouvel élément pourrait influencer la tournure des événements puisque aujourd'hui, l'Union des municipalités ainsi que l'Union des municipalités régionales de comté se prononcent sur la possible reconduction de la loi 102. Cette loi avait permis au gouvernement et aux autorités municipales de geler les salaires de leurs fonctionnaires jusqu'à cette année.

Le reportage d'Enjeux

## Le Groupe Rozon avoue avoir fait pression sur la SRC

STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

Le Groupe Rozon avoue avoir fait pression sur la SRC lorsque des journalistes de l'émission *Enjeux* prépareraient une émission sur l'industrie de l'humour au Québec. Gilbert Rozon a écrit au président, à la vice-présidente et à l'ombudsman de la société pendant la préparation du reportage.

Cette émission, diffusée avant-hier, a révélé d'importantes anomalies dans le développement et le financement du musée international de l'humour, piloté par Gilbert Rozon. Mais le Groupe Rozon minimisait hier ces révélations.

Par ailleurs, la porte-parole de la SRC a formellement nié, comme le laissait entendre hier *Le Journal de Montréal* que le report de la diffusion de l'émission *Enjeux* au 22 mars était lié à la présentation de l'émission d'humour *Les Parlementeries*, les dimanches 12 et 19 mars.

Prévue initialement pour le 8 mars, l'édition d'*Enjeux* a été reportée une première fois parce que, selon la SRC, l'émission n'était pas prête. Il y eut ensuite une décision de la diffuser non pas la semaine suivante, mais le 22. Les profits de la diffusion des émissions des *Parlementeries*, d'ailleurs produites par l'équipe Rozon, ont été remis au musée.

«Nous allons continuer de faire des affaires avec Gilbert Rozon: le reportage ne change rien avec l'aspect professionnel de Rozon à qui on achète des produits de qualité», a dit la porte-parole de Radio-Canada, qui refuse toutefois de rendre publiques les lettres de pression envoyées par Gilbert Rozon «pour dire qu'il n'était pas trop content».

François Rozon, le frère de Gilbert Rozon et un des dirigeants du Groupe Rozon, ne voit rien de répréhensible dans les pressions épistolaires exercées sur la SRC.

«Ça ne nous arrive pratiquement

jamais. On a eu l'impression que les gens allaient faire un règlement de compte et qu'il n'y avait pas de cause derrière. On a juste dit: "Si vous pensez avoir une cause faites votre boulot comme du monde. Et si vous trouvez quelque chose, on va être les premiers étonnés, parce que nous on prétend n'avoir rien à cacher, rien à se reprocher."»

François Rozon avoue d'ailleurs ne pas avoir tout compris dans l'émission de la SRC diffusée mercredi soir. «Ce sont des questions très complexes, dit-il. Mais je n'ai pas vu grand chose d'épouvantable. Je pense qu'ils [les journalistes] sont arrivés à la conclusion qu'il n'y avait rien à redire. C'est mon impression.»

Il est vrai que la portion du reportage traitant de l'aventure comptable du musée du boulevard Saint-Laurent était particulièrement «complexe».

On y apprenait tout de même que plusieurs anomalies ont entouré le développement du projet muséal au tournant de la décennie.

Il y aurait d'abord eu des anomalies dans l'acquisition de l'immeuble de l'ancienne Brasserie Eckers, dont le prix a passé de 1,5 million \$, en mars 1987, à 3,74 millions \$, un peu plus de deux ans plus tard.

Le reportage a également mis en lumière d'étranges rapports entre la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (la SIMPA) et Gilbert Rozon. La Société a notamment payé le prêt et les intérêts qui devaient être à la charge du promoteur privé.

«L'immeuble a peut-être été payé un peu cher, ça ne nous donne rien à nous autres ça, dit finalement François Rozon. Je ne sais même pas à qui ça a profité. Partez, fouillez vous autres les journalistes, c'est votre job.»

Il a été impossible d'obtenir des commentaires de Gilbert Rozon lui-même. Il est à l'étranger jusqu'au début de la semaine prochaine.



En pleine heure de pointe, la manifestation des Juifs orthodoxes a donné lieu à des échanges aigres-doux.

PHOTO JACQUES NADEAU

## Tel-Aviv cible des orthodoxes

LE DEVOIR

Plus d'un millier de Juifs orthodoxes ont défilé hier dans les rues de Montréal pour protester contre ce qu'ils qualifient de «profanation massive» de cimetières en Israël.

La manifestation était spécifiquement dirigée contre le gouvernement d'Israël, et elle s'est terminée devant le consulat d'Israël à Montréal, alors que les participants scandaient des slogans hostiles au gouvernement Rabin.

La marche, qui suscitait beaucoup de curiosité rue Sherbrooke, est la deuxième en deux ans et elle fait partie d'un mouvement de protestation international qui donne lieu à des manifestations semblables en Israël, à New York, à Londres et dans d'autres capitales. Il s'agit là d'une frange intégriste de la communauté juive.

Selon les porte-parole de la manifestation, qui ne comportait que des hommes, un vaste cimetière juif très ancien situé à Yaffo risque actuellement d'être détruit par la construction d'un parc de stationnement près de Tel-Aviv. Il y a deux ans, on s'en prenait plutôt à des travaux de construction effectués à Jérusalem.

Le groupe Athra Kadisha organisait hier la marche, en collaboration avec le Central Rabbinical Congress des États-Unis et du Canada. Ce mouvement de protestation n'est pas nécessairement appuyé par l'ensemble des Juifs canadiens.

EN BREF

### LE MAIRE DE LAVAL POURSUIT LA PRESSE

(Le Devoir) — Le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, a donné des instructions pour intenter une deuxième poursuite en diffamation contre *La Presse* qui «insinue faussement ce matin (hier) que le maire favorise un fournisseur de services d'excavation», la société PolyExcavation. Il y a quelques jours, la Ville de Laval et un de ses fonctionnaires ont intenté une première poursuite de 1,2 million \$ contre ce quotidien au sujet d'une autre série d'articles portant sur des soufflures à neige. «*La Presse* se fait l'organe d'un candidat à la mairie répudié par les Lavallois» et «suit les traces d'un ancien reporter d'un autre journal», écrit dans un communiqué le maire Vaillancourt, qui fait manifestement référence au candidat défait Jean Rizzuto et à l'ex-journaliste du *Devoir*, Laurent Soumis, devenu conseiller en communication.

### CAMPAGNE DE L'ICEA

(Le Devoir) — L'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) a lancé hier sa campagne de financement annuelle. L'objectif visé est de 55 000 \$, le double de l'an dernier. L'ICEA s'attache à promouvoir l'éducation des adultes, la formation professionnelle, l'éducation populaire, et à contrer l'analphabétisme. C'est Muriel le Dutil, qui joue le personnage d'une analphabète fonctionnelle, dans la série d'émissions *Graffiti*, diffusée à Radio-Québec. A l'occasion du lancement de la campagne, l'ICEA a rappelé que 44 % des adultes québécois n'avaient présentement pas de secondaire 5, et que 70 % de la main-d'œuvre de l'an 2000 était déjà sortie de l'école.

### RÉSULTATS

649  
Tirage du 95-03-22

3 9 16 19 32 47

Numéro complémentaire: 17

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	5 196 194,90 \$
5/6+	6	129 059,00 \$
5/6	491	1 261,60 \$
4/6	27 112	43,80 \$
3/6	412 489	10,00 \$

Vente totale: 20 638 335,00 \$  
Prochain gros lot (approx.): 10 000 000,00 \$  
Prochain tirage: 95-03-25

### Extra

Tirage du 95-03-22

NUMÉROS	LOTS
377094	100 000 \$
77094	1 000 \$
7094	250 \$
094	50 \$
94	10 \$
4	2 \$

### TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Médiation

## Les débardeurs sont au poste, mais la situation reste délicate

RACHEL DUCLOS  
LE DEVOIR

Les débardeurs du port de Montréal ont beau être au boulot depuis hier matin, la mésentente qui persiste entre leur syndicat et l'Association des employeurs maritimes (AEM) risque de rendre ardues les négociations qui s'amorcent aujourd'hui.

D'autant plus qu'ils s'engagent dans un contre-la-montre. Le médiateur Pierre Dufresne doit remettre un rapport provisoire des négociations d'ici une dizaine de jours à la ministre fédérale du Travail, Lucienne Robillard.

Chacune des deux parties s'est engagée, entre-temps, à ne déclencher ni grève, ni moyens de pression. «Tout le monde a été blessé par le conflit, a commenté le président de l'AEM, Bryan Mackesey, hier après-midi. L'ambiance de négociations est cependant meilleure qu'elle était au début du conflit. Il faut qu'on trouve une solution.»

500 débardeurs étaient en poste hier. Les autres devraient y être d'ici deux semaines. Normalement, 620 débardeurs, sur 906, bénéficient du salaire garanti à cette calme époque de l'année où le port fonctionne à 75 % de sa capacité. Deux bateaux sont arrivés au port hier et huit autres devraient y être ce soir.

L'écart reste important entre les demandes syndicales et patronales. Le principal litige concerne les conditions de mise à la retraite de 150 des 906 débardeurs. Le syndicat propose de négocier dès maintenant la retraite de 368 débardeurs pendant les huit prochaines années, un coût de 24 millions \$. L'AEM, elle, propose la mise à la

retraite de 150 débardeurs sur trois ans, des mesures qui lui coûteraient 9 millions \$.

La Société du port de Montréal estime avoir subi des pertes de près de 2 millions \$ pendant le conflit. Son directeur général, Dominic Taddeo, aime mieux être optimiste quand au futur déroulement des négociations. «Ils sont engagés dans une voie de négociations, ils ne peuvent plus reculer. Ils savent que toute l'économie montréalaise est en jeu.»

C'est là-dessus que compte Michel Beaugard, président de l'Agence Canada Maritime limitée. «C'est dans notre intérêt à tous d'essayer de régler le conflit», dit-il. Il reconnaît qu'il y a cependant loin de la coupe aux lèvres.

L'Association des armateurs du Saint-Laurent ne voit pas les choses d'un si bon œil. «Les lignes maritimes ne peuvent prendre de décision sur la base de dix jours. Je ne suis pas certain qu'elles prennent la chance d'envoyer des navires. Elles n'ont pas de garanties», a commenté Benoît Massicot, directeur général de cette association qui représente 23 compagnies. «Ça fait deux ans qu'ils négocient et ils ne se sont toujours pas entendus. Qu'est-ce que dix jours vont changer?»

Le port de Montréal était fermé depuis le sept mars dernier. L'AEM a décidé de ne plus rappeler les débardeurs après que ceux-ci eurent tenu une journée d'études, paralysant ainsi le port. Les débardeurs parlaient de lock-out, et l'AEM, de grève. Le contrat de travail des débardeurs est échu depuis le 31 décembre 1992.



## BOUTIQUE COURIR

POURQUOI PARLER DE  
**VENTES, RABAIS, ESCOMPTES**  
QUAND TOUS LES HABITUÉS DE BOUTIQUE COURIR  
SAVENT QUE NOUS OFFRONS  
**LE MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ / PRIX.**

**ÉCONOMISER C'EST ÇA!**

**PROFITEZ DE LA NOUVELLE SAISON  
POUR DEVENIR UN HABITUÉ DE L'ENDROIT!**

**COURSE À PIED • RANDONNÉE EN MONTAGNE • MARCHÉ  
VÊTEMENTS DE PLEIN AIR ET PRÊT-À-PORTER • VÊTEMENTS CYCLISTES**

**MAINTENANT À  
LAVAL**  
2524, DANIEL-JOHNSON  
(EN FACE DU CARREFOUR LAVAL)  
978-9822

**LONGUEUIL**  
1745, CHEMIN CHAMBLY  
(COIN CURÉ-POIRIER)  
674-4436

**MONTREAL**  
4452, ST-DENIS  
(COIN MONT-ROYAL)  
499-9600

# LES ACTUALITÉS

Le conflit du rail forcera les Communes à siéger ce week-end

## Le Bloc reste intraitable

JEAN DION  
DE NOTRE BUREAU  
D'OTTAWA

Malgré les blâmes qui s'accumulent, malgré les milliers d'emplois temporairement compromis et les milliards de dollars qu'on accuse de faire perdre au Canada, Lucien Bouchard persiste et signe: il ne sera pas dit que le Bloc québécois aura failli dans sa défense des droits des travailleurs.

Aussi, devant le refus répété du Bloc de donner son consentement à une accélération des procédures aux Communes, le gouvernement libéral a-t-il dû utiliser hier un règlement obscur de la Chambre pour forcer les députés à siéger au cours du week-end et à adopter au plus vite son projet de loi spécial prévoyant le retour au travail des employés canadiens du rail. En vertu de

ce recours exceptionnel sur le projet de loi, ce qui pourrait permettre de gagner une journée en bout de ligne.

Pour sa part, au moment où la pression d'un océan à l'autre se fait grandissante, M. Bouchard a défendu avec vigueur la position de son parti, qui demande une médiation de 60 jours sans la menace de l'arbitrage et fait valoir que la formule a fonctionné au port de Montréal cette semaine. Selon le Bloc, il est «évident» qu'Ottawa cherche à «faire le ménage dans les conventions collectives» de l'industrie du rail afin notamment de faciliter la privatisation du CN.

«On ne participera pas à une opération comme celle-ci. On va maintenir une opposition efficace, pas une opposition de mauvaise foi, pas une opposition frénétique, on va appliquer les règlements de la Chambre. Ils existent, ils

ont été édictés démocratiquement et nous avons parfaitement le droit de les exercer dans la situation actuelle.»

«Il va demeurer au moins un parti dans cette Chambre pour défendre les travailleurs: ça va être nous autres. On ne reculera pas», a-t-il dit sur un ton ferme, faisant allusion au NDP, qui s'est rangé hier derrière le projet de loi après avoir obtenu quelques concessions.

S'il est conscient des dommages économiques causés par l'arrêt de travail, le chef du Bloc rétorque qu'il est de l'essence de la grève d'avoir des impacts négatifs. Mais c'est le moyen qu'a retenu la démocratie pour permettre aux travailleurs d'obtenir des conditions décentes; or, «en l'occurrence, on veut les en priver».

A cet égard, l'homme ne craint pas la réaction du public. «Je suis convaincu qu'il y a beaucoup de

Québécois qui trouvent normal qu'une opposition comme la nôtre défende les travailleurs. (...) On ne demande pas la lune, on n'est pas des révolutionnaires», a-t-il plaidé.

Par ailleurs, M. Bouchard a refusé de punir son député de Longueuil, Nic Leblanc, qui a appuyé mercredi le projet de loi spécial en affirmant que le conflit de travail avait déjà assez duré. Les deux hommes ont eu, en privé, un entretien musclé — la dissidence ouverte est chose fort rare au Bloc —, mais le chef a jugé que, comme le vote ne portait «pas sur une question fondamentale, il n'était pas nécessaire d'imposer des sanctions».

Il a ajouté que M. Leblanc «portera les conséquences politiques» de son geste, en ce qu'il devra l'expliquer à ses électeurs: «Le Bloc a une audience au Québec, et il s'en est dissocié.»

La guerre du turbot

## Le Canada utilise une arme tranchante

JEAN DION  
DE NOTRE BUREAU  
D'OTTAWA

Le Canada espère toujours que le conflit des pêcheries qui l'oppose à l'Union européenne sera résolu par la négociation mais, entre-temps, il tient à mettre tous les atouts de son côté.

Pendant que des pourparlers s'amorcent à Vancouver, le ministre des Pêches et Océans Brian Tobin a ainsi fait savoir hier qu'une nouvelle «arme» était à la disposition des navires canadiens de surveillance qui circulent dans le secteur du nez et de la queue du Grand Banc de Terre-Neuve: le sectionneur de filets de pêche (*warp-cutter*).

Tiré par un navire, l'engin, qui ressemble vaguement à un grappin muni de mâchoires acérées, permet de trancher sous l'eau les câbles de fer qui retiennent les filets des chalutiers. Utilisé par le passé par l'Islande et la Norvège, le sectionneur, dont le concept a été parfait par le Conseil national de recherches au cours des dernières semaines, a été installé hier sur deux bateaux canadiens, qui s'en serviront «si et quand ce sera approprié», a expliqué le ministre lors d'un point de presse.

Au même moment, M. Tobin a indiqué que quatre nouveaux navires, ajoutés aux six qui s'y trouvaient déjà, se livraient à la pêche au turbot (ou flétan noir) aux confins de la zone litigieuse jouxtant les eaux territoriales canadiennes, un comportement qu'il a qualifié d'«extrêmement provocant».

«Il est regrettable que, alors que l'UE a demandé à renouer le dialogue et a fait part de son intention de présenter au Canada une série de propositions significatives, certains — des propriétaires de navires, des spéculateurs, etc. — ont choisi d'avoir recours à la provocation et de rendre difficile la réussite des pourparlers», a-t-il déclaré.

Lorsqu'il a rencontré les journalistes, en fin d'après-midi, M. Tobin ignorait toutefois la teneur de la proposition européenne, qui devait être présentée à Vancouver en marge d'une rencontre préparatoire au prochain sommet du G7. Mercredi, l'UE avait parlé d'une réduction des quotas de turbot qu'elle revendique; le Canada, de son côté, tient à ce que les questions de la conservation des stocks et des mécanismes de contrôle des activités de pêche soient à l'ordre du jour.

Et pendant qu'Ottawa continue d'insister pour que les pêcheurs espagnols quittent la zone conflictuelle, M. Tobin a souligné que «dans la mesure où nous avons des raisons de croire qu'il vaut la peine de poursuivre les discussions, nous ne ferons. Mais dans le cas contraire, nous gardons toutes nos options ouvertes».

Par ailleurs, la circulation gagne en densité dans ce secteur prétendument fermé: l'organisation écologiste Greenpeace a annoncé hier l'envoi sur place d'un navire afin de dissuader, «sans violence ni dommage à la propriété d'autrui», les chalutiers espagnols de poursuivre la pêche.

M. Tobin s'est dit heureux de l'intervention de Greenpeace, dans la mesure où elle constituera un moyen de plus d'attirer l'attention du monde sur le problème de la surpêche, espagnole. Mais il a ajouté que, par souci de sécurité, il serait préférable que les opérations soient laissées à des «professionnels» comme ceux que délègue le gouvernement canadien.

EN BREF

### PRESSIONS ANTITABAC

(PC) — Bannir la cigarette de tous les lieux publics et sensibiliser la population aux méfaits de la fumée ambiante, voilà les objectifs poursuivis par de nombreux intervenants antitabac, qui entendent multiplier les pressions sur le gouvernement pour réclamer une loi antitabac sévère. Selon les témoignages entendus au cours d'un mini-colloque tenu hier à Montréal, les enfants seraient très vulnérables à la fumée ambiante. Le risque qu'ils courent de développer des maladies s'en trouverait accru.

S.Q.A. Société québécoise de l'autisme

2300, boul. René-Lévesque O.  
Montréal, Québec, H3H 2R5  
(514) 931-2215

L'autisme est un trouble envahissant du développement qui empêche nos enfants de comprendre correctement ce qu'il voit, ce qu'ils entendent, ce qu'ils ressentent.

Donnez généreusement: 931-2215

Merci.

### avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

#### Régie des alcools, des courses et des jeux

Toute personne, société ou groupement de personnes visé à l'article 60 du Code de procédure civile (L.R.Q., c. C-25) peut, dans les quinze jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée, en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs ou intervient en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les trente jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou cette intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, Bureau 9.200, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
MATHIEU, Fernand Resto-Bar Clandestin 1799-1808, rue Amherst Montréal Dossier: 209-262	1 licence d'exploitation de site d'appareils de télévision	1799-1808, rue Amherst Montréal
2627-2021 QUEBEC INC. Bar Hélène Enr. 3150, rue Belanger Est Montréal Dossier: 348-151	Changement de capacité dans 1 Bar	3150, rue Belanger Montréal
9017-0119 QUEBEC INC. Restaurant Mezzaluna 550, ch. Chamby local 010 Longueuil Dossier: 449-165	2 Bars dont 1 sur terrasse	550, ch. Chamby local 010 Longueuil
PURIZACA, Victor Rau Restaurant La Bamba 6272, rue St- Hubert Montréal Dossier: 842-112	1 Restaurant pour vendre	6272, rue St- Hubert Montréal
DENISE L'AROCQUE, LOUISE L'AROCQUE Restaurant Les Belles-Sœurs 2251, Marie-Anne Est Montréal Dossier: 1143-429	Autorisation de spectacles dans un Restaurant pour vendre existant	2251, Marie- Anne Est Montréal
PIETRO TRIASSI, ALFONSO TRIASSI Salle d'Amusement Super Enr. 8818, St-Michel Montréal Dossier: 1169-929	1 Bar	8818, St- Michel Montréal
BESSETTE, Jean- André Le Ramesses Palace 223 A & B St- Louis LeMayne Dossier: 1170-042	1 Bar	223 A & B St-Louis LeMayne
RIZZO, Grazia Rubano Bar Sportif Rizzo Enr. 2581, Fleury Est Montréal Dossier: 1170-141	1 Bar	2581, Fleury Est Montréal
PLACE TEVERE INC. Place Tevere 8610, Le Creusot St-Léonard Dossier: 338-970	Autorisation de spectacles de danse et spectacles à 1 Restaurant pour vendre sur terrasse	285 Ave Dorval Dorval
ESPACE LIBRE INC. Espace Libre 1945, rue Fullum Montréal Dossier: 1170-190	2 Bars avec spectacles dans Théâtre avec consommation dans les gradins	1945, rue Fullum Montréal
CAPÉ MILANO INC. Café Milano Inc. 5196, rue Jarry Est St-Léonard Dossier: 1170-398	1 Restaurant pour vendre	5196, rue Jarry Est St-Léonard
9013-0923 QUEBEC INC. Restaurant Estofa 7216, rue St- Hubert Montréal Dossier: 161-158	Addition de spectacles dans 1 Restaurant pour vendre	7216, rue St- Hubert Montréal
FRANGIE, Georges Restaurant Alep Enr. 199, Jean-Talon Est Montréal Dossier: 337-774	Changement de capacité et autorisation de spectacles dans 1 Restaurant pour vendre sur terrasse additionnelle	199, Jean- Talon Est Montréal
TROPICAL PLATE RESTAURANT INC. Tropical Plate Restaurant Inc. 1228, rue Dollard Lasalle Dossier: 973-305	1 Restaurant pour vendre	1228, rue Dollard Lasalle
3089-2070 QUEBEC INC. Salle de Billard 2559, Charly Montréal Dossier: 1055-328	Changement de catégorie de Bar dans centre sportif à Bar	12065, boul. Laurentien Montréal
TARTINES & CAFÉ INC. Tartines & Café 1111, Arthur- Lamer, 999, 202 Montréal	2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	2700, Côte- des-Neiges local G-12-2 Montréal

Dossier: 1170-422

JEAN-GUY  
BRODEUR &  
MARIO  
BRODEUR  
Mini-Golf Multi-  
Salons Enr.  
et Salon de  
Quilles L'Entracte  
147, rue Brillion  
Beloeil  
Dossier: 1170-513

9015-6738  
QUEBEC INC.  
Pizzadelic  
361-363 St-  
Charles Ouest  
Longueuil  
Dossier: 1170-539

DESCHAMPS,  
FABIEN  
Bar Manhattan  
Street  
5460, Montée St-  
Hubert  
St-Hubert  
Dossier: 155-952

DON  
QUICHOTTE M.B.  
INC.  
Don Quichotte  
M.B. Inc.  
3853, rue  
Claudelle  
Terrebonne  
Dossier: 181-123

SALON DE  
QUILLES  
LAURENTIEN  
LIMITÉE  
Salon de Quilles  
Laurentien  
222 Montée de  
Liesse  
St-Laurent  
Dossier: 220-269

9015-2125  
QUEBEC INC.  
Restaurant Body  
s de Bill  
5828, Sherbrooke  
Ouest  
Montréal  
Dossier: 266-909

JAWNIEN  
RESTAURANT  
INC.  
Jawnien  
Restaurant Inc.  
6201-6203, ave.  
Bannantyne  
Verdun  
Dossier: 320-507

SALON DE  
QUILLES  
LAURENTIEN  
LIMITÉE  
Boulevard Lanes  
Restaurant  
4400 Jean Talon  
Est  
St-Léonard  
Dossier: 332-254

9011-6708  
QUEBEC INC.  
Restaurant Kalisti  
1184, Bishop  
Montréal  
Dossier: 384-487

Les CRÉMIÈRES  
POLE NORD INC.  
Les Crémier Pôles  
Nord Inc.  
426, Place  
Jacques Cartier  
# 13 & 1, Montréal  
Dossier: 540-120

9001-2600  
QUEBEC INC.  
Méditerrané  
1479, Shevchenko  
Lasalle  
Dossier: 867-127

OHANESSIAN,  
Avadis  
Café 695 Enr.  
695, rue Liège  
Ouest  
Montréal  
Dossier: 869-602

9016-2199  
QUEBEC INC.  
Norm's Steak  
House  
Bifteckerie  
685, boul. Curé  
Labelle  
Laval  
Dossier: 940-692

DUBEAU HOT-  
DOG INC.  
Dubau Hot-Dog  
Inc.  
7751, St-Hubert  
Montréal  
Dossier: 949-651

9017-4855  
QUEBEC INC.  
Tequila Sunrise  
8748, Pie IX  
Montréal  
Dossier: 994-021

EBRAHIM  
BIROUN,  
ALFREZA  
BIROUN,  
HOSEIN  
LAPARRA  
Salle de  
Réception  
Rangrang  
2107, rue Lapierre  
local 150  
Lasalle  
Dossier: 1071-998

2753-9162  
QUEBEC INC.  
L'Egrotic  
20, boul. de  
Montagne  
Local Boucherville  
Dossier: 1170-885

Corporation  
Brasserie  
Lakport  
2590, Debray  
Laval

2590, Debray  
Laval

Le président et directeur général  
Ghislain K.-Lafamme, avocat

### Sondage

## Les Canadiens conscients de la discrimination exercée envers les homosexuels

Edmonton (PC) — Une majorité de Canadiens sont inquiets au sujet de la discrimination contre les gays et lesbiennes, fait ressortir un sondage utilisé par Ottawa.

Les résultats ont été rendus publics cette semaine, au moment où les libéraux fédéraux font face à des critiques pour avoir retardé la protection des homosexuels d'après la Loi canadienne des droits de la personne.

Plus de 80 % des Canadiens consultés l'autome dernier ont indiqué qu'ils croyaient que les gays et lesbiennes étaient victimes de discrimination au travail, d'après le Groupe Angus Reid.

Plus de la moitié des répondants se sentaient assez préoccupés par la question pour affirmer qu'ils «soutiendraient l'employé(e) gai ou lesbienne».

Le sondage est l'un des deux obtenus grâce à une requête présentée grâce à la Loi d'accès à l'information. L'information a servi au ministère de la Justice pour prendre le pouls de la population avant d'établir une politique en la matière.

«Il est clair que les Canadiens estiment que la discrimination envers les gays ou lesbiennes sur les lieux de travail (...) constitue une question fondamentale de droits de la personne et d'égalité», a souligné Natalie Lacey, d'Angus Reid, dans son interprétation écrite du sondage.

Le président de la Commission canadienne des droits de la personne, Max Yalden, a critiqué cette semaine le gouvernement pour être revenu à plusieurs reprises sur sa promesse de protéger les homosexuels contre la discrimination.

Effectué en septembre dernier, le sondage Angus Reid a porté sur 1504 personnes. Il a aussi permis de constater que plus des trois quarts (77 %) des personnes consultées n'éprouvaient pas la moindre difficulté en compagnie des gays et lesbiennes.

Le sondage, avec une marge d'erreur de 2,5 points de pourcentage 95 fois sur 100, confirme d'autres études menées par Angus Reid.

### Un nez fin

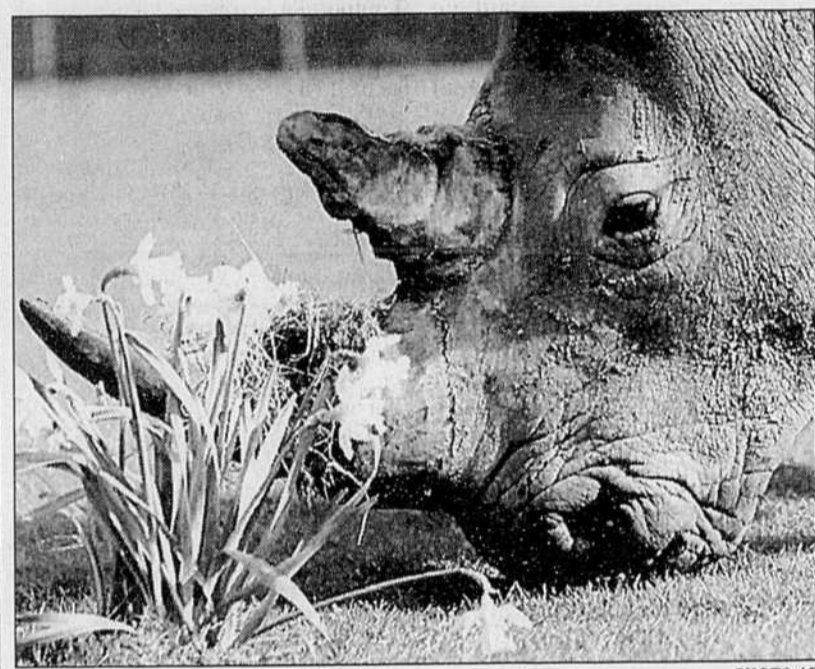


PHOTO AP

UN RHINOCÉROS femelle respire le parfum délicat et printanier des jonquilles dans le parc safari Knowsler, près de Liverpool au Royaume-Uni. Depuis quelques jours, la majeure partie de l'Angleterre se réchauffe sous un soleil radieux après des semaines de mauvais temps, mélange d'averses et de vents violents.

### Cour suprême

## L'avocat de la juge Ruffo critique la notion de «devoir de réserve»

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le devoir de réserve des juges devrait être mieux défini pour s'assurer qu'il ne serve pas à les museler, comme ce fut le cas avec la juge Andrée Ruffo.

C'est du moins ce que l'avocat de Mme Ruffo, Michel Robert, a fait valoir hier en Cour suprême du Canada dans une cause opposant sa cliente et le Conseil de la magistrature du Québec. Juge de la Cour de la jeunesse du district de Saint-Jérôme depuis 1986, Mme Ruffo met en doute l'impartialité du Conseil dans le traitement d'une plainte déposée contre elle. Dans le cadre de cet appel, elle conteste aussi la constitutionnalité du code de déontologie des juges québécois. Selon Me Robert, la règle qui veut que les juges fassent preuve de réserve, de courtoisie et de sérénité en public est trop vague et va à l'encontre du droit des juges à la liberté d'expression. Ses arguments ont suscité beaucoup

de questions et de commentaires sceptiques de la part des juges de la plus haute cour du pays. La juge Claire L'Heureux-Dubé a indiqué que la plupart des magistrats respectaient le devoir de réserve sans pour autant avoir besoin d'une définition.

Mme Ruffo a déjà déjà commenté publiquement des causes encore à l'étude devant son tribunal. En 1990, elle a critiqué le manque de places en foyer d'accueil et a protesté en envoyant deux adolescents au bureau de la ministre de la Santé et des Services sociaux de l'époque, Thérèse Lavoie-Roux. Ces deux incidents lui ont valu une première réprimande du Conseil de la magistrature en 1990.

Mme Ruffo n'a jamais tenté de changer de comportement, estimant qu'il était du devoir des juges de défendre les enfants. Cette attitude lui a attiré une nouvelle plainte, déposée cette fois par nul autre que le président du Conseil de la magistrature et juge en chef du Québec, Albert Gobeil.

### NOURAIÉ



La plus grande sélection de tapis persans

Tapis de qualité supérieure  
Tapis neufs, semi-antiques et antiques

### OGILVY

1307 OUEST, RUE STE-CATHERINE, MONTRÉAL (514) 842-7711 POSTE 325

CINQUIÈME ÉTAGE

LES MEILLEURS VÊTEMENTS QUI SERVENT POUR LE VOYAGE ET L'AVENTURE

## LES SANDALES MEPHISTO: Soignez vos pieds par ces chaudes journées d'été!



Nous sommes convaincus que les chaussures Mephisto, fabriquées en France, sont les plus confortables au monde. C'est pourquoi nous avons élargi notre gamme de sandales de cette marque. Comme toujours, elles offrent un confort sans égal grâce à leur talon amortissant, leur support orthopédique et leurs aspérités de massage acupression: tout le confort possible pour vos excursions sous les rayons ardents du soleil.

La plupart des modèles pour dames sont faits de robuste et souple nubuck (cuir véritable fini suède, mais plus résistant que le suède), tandis que les modèles pour hommes sont en solide cuir ciré.

Tilley Endurables, 158, ave. Laurier Ouest 272-7791  
lun - mer 9 h - 18 h • jeu - ven 9 h - 21 h • sam 9 h - 17 h • dim midi - 17 h

GRATUIT:  
emballage-cadeau.  
Café et biscuits offerts  
pendant votre magasinage.

MEPHISTO  
Merveilleux souliers de marche.

TÉLÉPHONÉZ POUR OBTENIR GRATUITEMENT  
UN CATALOGUE DE COMMANDE POSTALE  
POUR SERVICE EN FRANÇAIS  
1-800-465-4249



Québec

# LE DEVOIR

# ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
↑ +16,42	↑ +27,24	↑ +4,84	↓ -0,20	↑ +0,90
2132,88	4290,42	4087,83	71,10	384,00

## Yvon Martineau accède à la présidence du conseil d'Hydro-Québec

Richard Drouin demeurera toutefois président-directeur général

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

La haute direction d'Hydro-Québec changera profondément de composition avec la nomination d'un nouveau président du conseil, l'avocat Yvon Martineau, un proche conseiller du premier ministre Jacques Parizeau, et celles de neuf nouveaux membres à compter du mois prochain.

Agé de 48 ans et natif de Lévis, Me Martineau est associé principal du cabinet Martineau Walker depuis juillet 1993, après avoir passé 23 ans au service du cabinet concurrent Stikeman, Elliot. A titre de président du conseil d'administration d'Hydro-Québec, M. Martineau recevra une rémunération annuelle de 150 000 \$ pour une tâche qui l'occupera, en principe, trois jours par semaine. Son mandat est d'une durée de cinq ans.

Ce conseiller de M. Parizeau remplacera dans cette fonction Richard Drouin qui demeurera toutefois à Hydro-Québec à titre de président-directeur général. Ce changement surviendra le 3 avril prochain, date à laquelle entrera en vigueur le projet de loi 53 scindant le poste de président du conseil et chef de la direction d'Hydro-Québec que M. Drouin occupe.

Ce remaniement dans les plus hautes strates chez Hydro-Québec laisse présager le départ imminent d'Armand Couture, actuellement président et chef de l'exploitation de la société d'Etat, dont le rôle devient redondant. «Ce sera au conseil d'administration d'Hydro-Québec de décider le mois prochain du sort de M. Couture», a précisé l'attachée de presse du premier ministre, Marie-Josée Gagnon.

Au sein du conseil d'Hydro-Québec, le gouvernement a nommé Francine Harel Giasson, professeur titulaire à l'École des hautes études commerciales, Phyllis Lambert, architecte et professeure agrégée à la faculté d'aménagement de l'Université de Montréal, Francine Ruest-Juvas, ex-enseignante et maîtresse de Drummondville, Pierre Bourgie, président et chef de la direction des

pompes funèbres Urgel Bourgie, Eric Gourdeau, ingénieur forestier et consultant, Simon Paré, ingénieur, expert-conseil en énergie électrique et ex-employé d'Hydro-Québec, Georges Pelletier, ingénieur et directeur général du Groupe Inter-Cité Construction, Serge Racine, président-fondateur du fabricant de meubles Shermag, et Charles Sirois, président du conseil et chef de la direction de Télélobe. En outre, le gouvernement a renouvelé le mandat de Jean-Louis Dulac, président du conseil et fondateur d'Uni-Select.

Ces mandats sont d'une durée de trois ans, sauf pour celui de M. Dulac qui prendra fin dans un an.

De l'ancien conseil d'administration demeurent Pierre Desjardins, l'ex-président désormais millionnaire de Domtar, et Pierre H. Lessard, président et chef de la direction de Métro-Richelieu, dont les mandats prennent fin le 7 décembre 1995, Jean-André Elie, vice-président, directeur des services aux gouvernements au Québec, du courtier Burns Fry, en poste jusqu'au 26 février 1996, ainsi que MM. Drouin et Couture.

Sont disparus du conseil d'Hydro-Québec, tel qu'il est décrit dans le rapport annuel de la société d'Etat de 1993, Me Marcel Aubut, le propriétaire des Nordiques, qui poursuit Hydro-Québec à divers titres et qui a remis sa démission, Mario Bertrand, qui a tiré sa révérence après avoir encaissé un profit intéressant avec des actions de la société M3i au conseil de laquelle il figurait comme représentant d'Hydro-Québec, Henri Audet, président du conseil de Cogeco, Robert Demers, président de Demers Conseil, François Geoffron, sous-ministre du ministère des Ressources naturelles, Jeannine Guillemin-Ward, présidente de Guillevin International, Georges Laberge, président des Placements Georges Laberge, Nycol Pageau Goyette, présidente de Pageau Goyette et associés, Michel Plessis-Bélair, vice-président exécutif de Power Corporation, et Louise Sicard, vice-présidente, ventes et services, de Bell Canada.



Richard Drouin.

Audiences du CRTC sur l'autoroute de l'information

## Le président de Cogeco critique le «cartel» Stentor

FRÉDÉRIC TREMBLAY  
PRESSE CANADIENNE

Les compagnies de téléphone membres de l'alliance Stentor, dont Bell Canada, devraient être obligées de se départir de leurs activités dans le secteur de la téléphonie interurbaine, estime le cablodistributeur, Cogeco.

Prenant la parole hier, à Hull, aux audiences publiques du CRTC sur l'autoroute de l'information, le président de Cogeco, Louis Audet, a aussi demandé le démantèlement de Stentor, estimant que cette alliance se comporte à la manière d'un «cartel», en évitant de se faire directement concurrence. «Nous soutenons que pour qu'il existe une concurrence significative et durable dans le domaine des installations, des produits et des services de communication, qui comprennent notamment les services interconscritptions (interurbain), il faudra que l'alliance Stentor soit démantelée et que les compagnies de téléphone soient forcées de se départir de leurs activités interconscritptions», a fait valoir M. Audet.

Si le gouvernement fédéral et le CRTC n'interviennent pas en ce sens, juge le président de Cogeco, «Stentor continuera d'agir en roi et maître de la téléphonie au Canada et de tirer à bout portant sur ses concurrents canadiens».

Louis Audet s'est dit étonné «que l'organisation, les méthodes et les pratiques de l'alliance Stentor et de ses membres n'aient pas encore attiré l'attention du protecteur de la concurrence (Bureau fédéral sur la concurrence)».



M. Louis Audet a proposé hier que Bell et les autres membres de Stentor soient expulsés du marché de l'interurbain.

En retirant les communications interurbaines du champ d'activités des compagnies membres de Stentor, M. Audet fait remarquer que cela permettrait, en même temps, de mettre un terme au financement actuel du service local. Les grandes compagnies de téléphone au Canada offrent leur service téléphonique de base à un prix inférieur à son coût, grâce au surplus généré par l'interurbain.

En éliminant cet interfinancement de l'interurbain vers le service local, Louis Audet opine que pourrait alors «émerger une véritable concurrence» dans la téléphonie locale.

M. Audet a reconnu que la fin de l'interfinancement engendrerait une augmentation du prix du service local pour les abonnés du téléphone, mais

il a argué qu'à moyen terme les coûts diminueraient à la faveur de l'établissement d'une véritable concurrence dans ce domaine.

Même si les cablodistributeurs sont intéressés à entrer dans le secteur de la téléphonie locale, M. Audet a rappelé, hier, qu'il faudrait plusieurs années avant qu'ils en soient techniquement capables. «Vidéotron (autre cablodistributeur) a fait une étude exhaustive sur le sujet. On parle d'un délai de cinq à sept ans», a précisé M. Audet.

Dans sa présentation à Hull, le président de Cogeco a réitéré la demande de son entreprise visant à empêcher les compagnies de téléphone de faire concurrence aux cablodistributeurs, tant et aussi longtemps que ces derniers ne seront pas en mesure de faire de même dans la téléphonie.

Si les compagnies de téléphone étaient autorisées à faire rapidement leur entrée dans le secteur de la cablodistribution, analyse M. Audet, cela pourrait signifier «l'émergence d'un supermonopole des compagnies de téléphone sur l'autoroute de l'information».

Dans un tel scénario, avance le président de Cogeco, les cablodistributeurs auraient de fortes chances d'être tout simplement «avalés» par les grandes compagnies de téléphone. Cette situation aurait pour effet de desservir les consommateurs, tant au plan du prix que du choix. «L'entrée des consommateurs canadiens exige que les cablodistributeurs soient en mesure d'opposer une concurrence vigoureuse et durable aux compagnies de téléphone, plutôt que de disparaître», insiste-t-il.

Un air de déjà-vu pour les employés syndiqués

## Le Holiday Inn Sainte-Foy est en faillite

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

Pour les employés syndiqués CSN, l'histoire se répète. La faillite du Holiday Inn Sainte-Foy annoncée mardi s'inspire étrangement, et avec le même acteur principal, au scénario de faillite du Holiday Inn Crowne Plaza, survenue à la veille de Noël 1993.

«C'est que dans la structure de gestion et de propriété des deux hôtels, un même nom revient constamment, celui de l'homme d'affaires montrealais Michael Rosenberg», a fait ressortir Lise Poulin, présidente de la Fédération du commerce de la CSN.

Reprenant un petit air de déjà-vu, les 75 employés syndiqués du Holiday Inn Sainte-Foy ont appris, mardi, qu'ils perdraient leur emploi sous le coup de la faillite du gestionnaire de l'hôtel, Prime Hospitality. Or aujourd'hui, «deux jours après, c'est maintenant au tour de la compagnie propriétaire de l'édifice abritant cet hôtel à être en faillite. C'est ce que les représentants du syndicat David Azoulay ont confirmé, ce matin (hier), aux avocats de la CSN», a souligné Mme Poulin, qui ne peut éviter d'établir un parallèle avec la manoeuvre de «faillite-rachat» sur le Holiday Inn Crowne Plaza Centre-ville, survenue la veille

de Noël 1993.

Les 180 employés syndiqués de cet établissement abandonnaient leur emploi dans la faillite. «Mais le jour même, une autre compagnie à numéro entrain en scène, avec d'autres employés, non syndiqués ceux-là, à 6 \$ l'heure. Avant la manoeuvre, le salaire horaire se situait, en moyenne, à 11,46 \$.

«Dans la structure de gestion et de propriété des deux hôtels un même nom revient, celui de Michael Rosenberg», a repris Lise Poulin, qui insiste: «Nous sommes à un quatrième établissement hôtelier impliquant M. Rosenberg. Il y a eut également le Ramada de Dorval, fermé pendant deux ans, et Le Séville, devenu Day's Inn (aux abords de l'autoroute 40)». M. Rosenberg est également propriétaire du Holiday Inn Côte-de-Liesse et d'un autre hôtel, situé à Hull.

Dans la faillite de l'établissement de Sainte-Foy, 142 créanciers non garantis se partagent une dette de 1,3 million \$. Quant au Crowne Plaza, le gestionnaire devait aux créanciers la somme de 3,5 millions \$.

Michael Rosenberg, président de Rosdev, n'est est pas à sa première déconvenue immobilière. En juillet 1994 l'homme d'affaires montrealais, dont la fortune était évaluée il y a trois ans à 325 millions \$ sur un actif brut

dépassant le milliard de dollars, devait abandonner le prestigieux Dominion Square au principal créancier hypothécaire: Citibanque Canada. L'institution détenait une hypothèque de 100 millions \$ sur cet édifice à bureaux, dont la valeur aux livres avait chuté à 70 millions \$. Les créanciers ordinaires revendiquaient alors un dû totalisant 22 millions \$ alors que Rosdev, propriétaire à 21 % de l'édifice, conservait à ce moment-là une créance non garantie de 4,3 millions \$.

«Nous revendiquons, auprès du gouvernement, une modification de la loi fédérale sur la faillite afin d'empêcher des entrepreneurs sans scrupule de profiter des faiblesses de la loi pour se défaire des syndicats et se mettre à l'abri de certaines de leurs obligations, dont celles de payer des montants souvent importants en taxes et impôts», a ajouté la présidente syndicale. Une telle intervention est également souhaitée du côté de Québec, sous la forme d'un renforcement de l'article 45 du Code québécois du travail, «afin que cet article puisse empêcher les employeurs de se débarrasser des syndicats et de leur membre à la suite d'une faillite, factice ou réelle».



La veille de Noël 1993, les 180 employés syndiqués du Holiday Inn Crowne Plaza, à Montréal, perdaient leur emploi dans la faillite de cet hôtel, qui était repris le jour même par une nouvelle compagnie à numéro.

EN BREF

### LES INVESTISSEURS ÉTRANGERS BOUDENT LES TITRES CANADIENS

Ottawa (PC) — Les investisseurs étrangers ont continué à boudier les titres canadiens, en janvier. Les non-résidents ont vendu pour 811 millions \$ de titres canadiens pendant le mois, a révélé hier Statistique Canada. Ils ont par contre acheté pour 290 millions \$ d'obligations, mettant un terme à quatre mois consécutifs de vente d'obligations canadiennes. Au cours de la période de cinq mois qui va de septembre à janvier, les non-Canadiens ont éliminé de leurs portefeuilles 6,5 milliards \$ de titres canadiens. Entre-temps, les Canadiens ont acheté pour 1,5 milliard \$ — une somme inhabituelle — d'obligations étrangères en janvier.

### PERTE DE 2,2 MILLIONS \$ POUR AIR TRANSAT

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 1995, Transat A.T. a dégagé une perte de 2,2 millions \$, ou de 17 cents par action, comparativement à une perte de 1,8 million \$ (15 cents par action) au trimestre correspondant de 1994. Les revenus de Transat ont tout de même progressé de 2 % entre les deux périodes de comparaison, passant de 118,6 millions \$ à 121 millions \$. Structurellement déficitaire, les résultats du premier trimestre de 1995 ont été affectés par un net ralentissement dans le secteur voyages-vacances et par la baisse du dollar canadien face à sa contrepartie américaine, les dépenses importantes tel le carburant et les loyers d'aéronefs étant déboursés en dollars américains. Transat précise également qu'elle s'est départie de ses trois Boeing 727 dont les baux venaient à échéance, ramenant sa capacité à neuf appareils.

### LA SNA S'ENTEND AVEC CROIX-BLEUE

En vertu d'une entente entre le Groupe National d'assurances, filiale du Groupe Optimum, et le Groupe Croix-Bleue/Canassurance, la Société Nationale d'assurances (SNA) vient de faire l'acquisition de la totalité des actions de l'Union québécoise, une filiale du Groupe Croix-Bleue/Canassurance, et du portefeuille d'assurances de dommages de Canassurance, compagnie d'assurances générales. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé. Le portefeuille acquis de Canassurance génère des primes annuelles de 6 millions \$ et l'Union Québécoise, dont la spécialité réside dans les risques de ferme, en récolte 6,3 millions \$. Selon les précisions de Yvon Trépanier, président du Groupe National d'assurance. Avec cette acquisition, la SNA portera à près de 70 millions \$ son volume de primes annuelles et 15 % sa part du marché québécois de l'assurance des exploitations agricoles évalué à 75 millions \$ par année. Actif en Ontario avec la National Frontier Insurance Company et en Colombie-Britannique et en Alberta avec la British Columbia Insurance Company, le Groupe National d'assurances a encaissé en 1994 des primes de 118 millions \$. Quant à Croix-Bleue/Canassurance, le groupe se concentrera dans l'assurance voyages et l'assurance-maladie individuelle et collective.

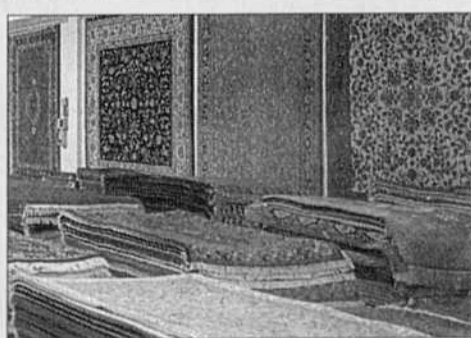
## AUTHENTIQUES TAPIS PERSANS

«Le véritable tapis de Perse ne se fabrique qu'en Iran»

ABAN

FERME SES PORTES

SOLDE DE LIQUIDATION



DE TAPIS PROVENANT DE REPRISES DE POSSESSION ET DE SURPLUS D'INVENTAIRES, OFFERT PAR ABAN, TAPIS PERSANS, L'UN DES PLUS GRANDS IMPORTATEURS DE TAPIS DE PERSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

PRIX DE DÉTAIL RÉDUIT  
JUSQU'À 60 %

Collection de fabuleux tapis provenant d'Iran, dont certains vous surprendront par la beauté et la magnificence de leurs motifs, qui incarnent l'essence et la subtilité de l'artisanat iranien, transmis de génération en génération. Nous soldons notre inventaire à des prix d'amis ! Aucune autre compagnie ne peut offrir de meilleurs prix ! Nos jours sont comptés : le bail de notre galerie de Montréal tire à sa fin. Sautez sur l'occasion et profitez de ce solde sans précédent.

LUNDI ET DIMANCHE de 11 h à 18 h  
JEUDI ET VENDREDI de 10 h à 20 h  
MARDI, MERCREDI ET SAMEDI de 10 h à 18 h

aban  
TAPIS PERSANS

1600, rue Sherbrooke ouest  
Montréal, Québec  
Tél. : 933-3231

## CARRIÈRES



UNIVERSITÉ SAINT-PAUL Institut des communications sociales

L'Institut de communications est à la recherche d'une professeure ou d'un professeur régulier pour enseigner les communications au 1er cycle (Théories de base, histoire des médias, marketing social, médias et société...).

Le candidat ou la candidate devra détenir un Doctorat en communications ou dans une discipline connexe reconnue pertinente et, obligatoirement, une formation de 1er cycle en communication. On pourra aussi considérer la candidature d'une personne détenant une Maîtrise en communication (avec formation de 1er cycle en communications et un doctorat en cours). Une expérience de productions médiatiques et une expérience d'enseignement seraient un atout. La connaissance d'usage de la langue anglaise est requise.

ENTRÉE EN FONCTION:  
Le ou vers le 1er août 1995.

En accord avec les exigences de l'Immigration du Canada, cette offre est destinée en priorité aux citoyens et citoyennes du Canada et aux résidents et résidentes permanentes du Canada.

CANDIDATURE:

Au plus tard le vendredi 21 avril 1995. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre où elle précise leur expérience pratique, leurs recherches en cours et leurs intérêts de recherche future. Le candidat ou la candidate devra indiquer aussi les noms de deux personnes susceptibles de fournir des références à leur sujet.

M. Jean-Paul Tremblay, directeur  
Institut des communications sociales  
Université Saint-Paul  
223, rue Main  
Ottawa (Ontario) K1S 1C4

L'Université Saint-Paul est une institution catholique, privée. Son Institut des communications sociales, fondé en 1968, offre une formation de premier cycle en communications. On y donne une formation théorique tout en favorisant l'apprentissage des médias: presse, radio, télévision et cinéma. La formation est personnalisée et les cours sont fortement contingents. Depuis 1977, l'Institut des communications sociales offre aussi un programme de Certificat en animation des groupes.

INFORMATIONS DISPONIBLES SUR DEMANDE: (613) 230-1393

ÉCONOMIE

# La faiblesse des marchés force J. P. Morgan à réduire son personnel

La rumeur fait état de lourdes pertes liées aux produits dérivés

New York (AFP) — J. P. Morgan va prendre une charge de 55 millions \$ US contre les résultats du premier trimestre de son exercice courant pour surtout couvrir les coûts liés à la réduction de ses effectifs, a annoncé hier la cinquième banque américaine.

La banque n'a toutefois pas précisé l'ampleur des réductions envisagées dans son personnel. Mais, selon une source professionnelle ayant requis l'anonymat, il s'agirait de 850 emplois, soit 5 % de ses effectifs mondiaux qui totalisent 17 000 actuellement.

Le montant de la provision est environ de moitié inférieur à ce qu'attendaient les analystes qui tablaient sur une charge de 100 millions \$ US pour couvrir les coûts des mesures de restructuration.

Un porte parole de la J. P. Morgan s'est refusé à tout commentaire sur l'ampleur des réductions de personnel au premier trimestre se bornant à dire qu'elles frappaient toutes les catégories de personnel.

J. P. Morgan, la banque commerciale dominante dans l'activité globale de l'investissement bancaire, est la dernière grande firme de Wall Street à faire part d'effets néfastes de la forte baisse des marchés boursiers en 1994. Des rumeurs circulant ces dernières semaines font état de pertes subies par l'institution dans les produits finan-

ciers dérivés, ces investissements dont la valeur est liée à l'évolution de plusieurs paramètres tels que les obligations, les taux d'intérêt à court terme ou les taux de change. J. P. Morgan s'est refusé à tout commentaire sur ces rumeurs.

Les analystes s'attendent généralement à des résultats financiers modestes pour J.P. Morgan et sa concurrente Bankers Trust en raison de la crise du peso mexicain, la faiblesse des marchés latino-américains et une baisse de la demande pour les produits dérivés. Il y a deux semaines, la Bankers Trust annonçait qu'elle prévoyait une perte après impôts pouvant aller jusqu'à 125 millions \$ US au premier trimestre de 1995, en raison de déconvenues liées aux produits dérivés. Selon la rumeur, la banque envisagerait de supprimer jusqu'à 10 % de son personnel, soit 1500 postes, à la suite de ces pertes.

J. P. Morgan avait annoncé une chute de 20 % de ses bénéfices nets au premier trimestre 1994 avant des modifications de sa méthode comptable. En tenant compte de ses modifications, elle avait dégagé un bénéfice net de 345 millions \$ US (1,69 \$ US par action).

Au quatrième trimestre 1994, son bénéfice net a plongé de 51 %, en raison de la faiblesse des marchés financiers.

## 15 000 milliards \$ de titres sur un marché à haut risque

Barcelone (Reuter) — Les 25 grandes banques et établissements financiers américains détenaient pour 15 000 milliards \$ US de titres sur le marché à haut risque de produits dérivés à la fin de 1994. Les six grandes banques — Chemical Bank, Citibank, Morgan Guaranty, Bankers Trust, Chase Manhattan et BankAmerica — cumulent plus de 12 000 milliards \$ US, dont 3100 milliards \$ pour la Chemical, dont les actifs ne sont que de 135,7 milliards \$ US, pour un rapport de 23, pour 1. Ces statistiques ont été publiées hier par le Bureau du contrôleur de la monnaie, organisme de tutelle des banques américaines, en marge de l'assemblée annuelle de l'International Swaps & Derivatives Association, à Barcelone.

## Visa lance son «porte-monnaie électronique»

Visa a inauguré une nouvelle solution de recharge au paiement en espèces, appelée «Porte-monnaie électronique Visa». Couramment utilisée en Europe cette carte, semblable à une carte bancaire traditionnelle, contient un microprocesseur qui tient compte des montants et traite les transactions sous forme de données électroniques. Cette carte servira principalement aux transactions de petites sommes, soit 10\$ ou moins. Lorsque la carte est utilisée, le montant exact du paiement est déduit de la mémoire de la puce, et le terminal affiche la valeur qui reste emmagasinée dans la carte.

Selon les résultats d'études effectuées au Canada, les consommateurs ont mentionné la vitesse et la commodité comme avantages principaux de la carte à valeur emmagasinée. La carte élimine le besoin de se munir de beaucoup de monnaie ou d'avoir la monnaie exacte. Les résultats indiquent également que les consommateurs canadiens utiliseraient cette carte dans les restaurants-minute (fast-food), les dépanneurs, le transport en commun, les clubs vidéo, les taxis, les bureaux de poste, les parcs de stationnement et les machines distributrices. Le microprocesseur intégré aux cartes à valeur emmagasinée peut actuellement stocker environ 80 fois plus d'information que ne le fait la bande magnétique, a ajouté Visa.

### TAUX D'INTÉRÊT - TABLEAU HEBDOMADAIRE

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 23 mars 1995 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières et compilés par La Presse Canadienne.

Banques	Dépôt à terme 30-59 jours	certif.	certif.	certif.	Prêts	Prêts	Prêts	Prêts
		placem. 1 ans	placem. 3 ans	placem. 5 ans	hypoth. 1 ans	hypoth. 3 ans	hypoth. 5 ans	pers. taux min.
Desjardins*	—	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	10,250
Laurentienne	6,000	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	9,750
de Montréal	6,000	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	10,250
Banque Nationale	6,000	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	9,750
Banque Scotia	5,750	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	12,250
Toronto-Dominion	5,750	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	11,500
Hongkong	6,000	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	—
BNP	6,400	7,250	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	—

\*Taux suggéré par la Fédération de Montréal

### Fiducies

Fiducies	Dépôt à terme 30-59 jours	certif.	certif.	certif.	Prêts	Prêts	Prêts	Prêts
		placem. 1 ans	placem. 3 ans	placem. 5 ans	hypoth. 1 ans	hypoth. 3 ans	hypoth. 5 ans	pers. taux min.
Bonaventure	5,000	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	—
Canada Trust	6,250	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	11,750
Sun Life	6,550	7,375	7,625	8,000	9,125	9,500	9,750	—
Fid. Desjardins	6,250	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	—
Tr. Laurentienne	6,250	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	—
Montréal Trust	6,250	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	—
Tr. PrêtRev.	6,250	7,250	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	—
Trust Royal	6,250	7,125	7,500	7,875	9,250	9,625	9,875	10,750
Tr. LaCapitale	7,100	7,750	7,500	8,350	—	—	—	—
Gr. Mutuelle	5,750	7,250	7,500	7,600	9,250	9,625	9,875	—

### DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,4157	Hong-Kong (dollar)	0,1889
Allemagne (mark)	1,0021	Indonésie (rupiah)	0,000667
Australie (dollar)	1,0571	Italie (lire)	0,000843
Barbade (dollar)	0,7343	Jamaïque (dollar)	0,0482
Belgique (franc)	0,050678	Japon (yen)	0,01595
Bermudes (dollar)	1,4272	Mexique (peso)	0,2097
Brésil (real)	1,6595	Pays-Bas (florin)	0,9121
Caribbes (dollar)	0,5433	Portugal (escudo)	0,01005
Chine (renminbi)	0,1749	Royaume-Uni (livre)	2,2441
Espagne (peseta)	0,01131	Russie (rouble)	0,000297
États-Unis (dollar)	1,4065	Singapour (dollar)	1,0287
Europe (ECU)	1,8629	Suisse (franc)	1,2494
France (franc)	0,2831	Taiwan (dollar)	0,0554
Grèce (drachme)	0,00665	Venezuela (bolivar)	0,0084

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

### Selon un Prix Nobel d'économie

## La lire italienne glisse sur la même pente que le peso mexicain

Rome (AFP) — Le Prix Nobel d'économie italien Franco Modigliani a estimé hier que la situation de l'Italie, dont la monnaie a perdu 15 % de sa valeur depuis le début de l'année, est de plus en plus comparable à celle du Mexique, où le peso a été fortement dévalué à la fin 1994.

«Je le dis depuis plusieurs semaines, l'Italie est sur la même voie que le Mexique», a déclaré l'économiste, professeur au MIT de Boston aux États-Unis, dans un entretien à l'hebdomadaire *Espresso*, à paraître aujourd'hui. M. Modigliani a lancé un cri d'alarme face à la faiblesse de la lire, tombée à 1234,94 liras pour un mark au fixing entre banques hier, après être repassée sous la barre des 1200 liras pour un DM mardi et mercredi.

«La dévaluation provient de la chute des capitaux, et non pas comme s'illusionnent les Italiens, des turbulences sur les marchés des changes internationaux», a souligné le Prix Nobel.

La désertion des investisseurs italiens et étrangers s'explique, selon lui, par le «manque de confiance dans la situation politique, un scepti-

cisme qui a sa source dans le refus des forces politiques de soutenir les efforts de Lamberto Dini (chef du gouvernement)».

Le prestigieux économiste a jugé que la loi de finances rectificative adoptée par le Sénat cette semaine et permettant à l'État de réduire son déficit de 20 800 milliards de liras supplémentaires «va dans la direction juste, même pour peu de chose» et «c'est le signal que les marchés attendaient».

Le professeur Modigliani a toutefois tempéré son pessimisme, en estimant que «le système des changes flottants est très similaire au marché boursier et qu'à long terme ce sont les données fondamentales de l'économie qui primeront. Le mark ne pourra continuer sa course (vers le haut) et s'il devait continuer à croître, l'une des victimes serait l'Allemagne elle-même qui ne serait plus en mesure d'être compétitive à l'exportation», a noté M. Modigliani.

À propos du «vendredi noir», le 17 mars, journée au cours de laquelle la lire a perdu plus de 3 % de sa valeur, M. Modigliani a estimé que «la lire s'est effondrée en raison du

climat politique de guérilla», entre le gouvernement et la coalition favorable à Silvio Berlusconi.

«Tant que durera ce climat d'agitation, le danger d'une dévaluation augmentera», a précisé le Prix Nobel, en soulignant que l'Italie peut tirer des avantages de cette situation à travers les exportations mais qu'elle s'expose à des mesures de représailles de ses partenaires.

L'expert a estimé que la seule solution est «d'intervenir sur les taux de change et de ramener le cours de la lire à 1000 DM», ajoutant qu'il fallait aussi «fixer rapidement la date pour des élections anticipées» et d'établir «un calendrier pour les finances publiques afin de déjà parvenir à un accord pour la loi de finances 1996».

Le responsable du centre d'études du patronat italien (Confindustria) Giampaolo Galli a également jugé hier qu'il serait «plus réaliste que la lire soit au niveau de 950 à 1000 liras pour un DM». Pour M. Galli, les causes de la faiblesse persistante de la monnaie italienne ne sont pas à chercher uniquement dans «l'évolution titubante du dollar».

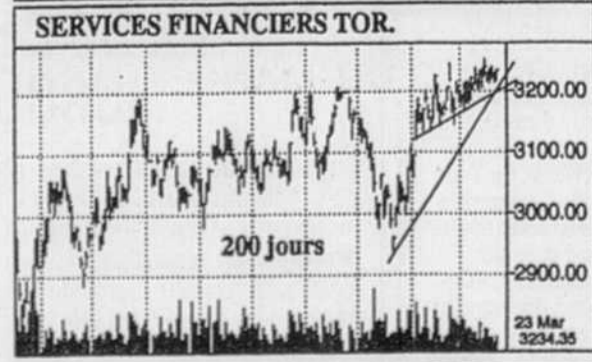
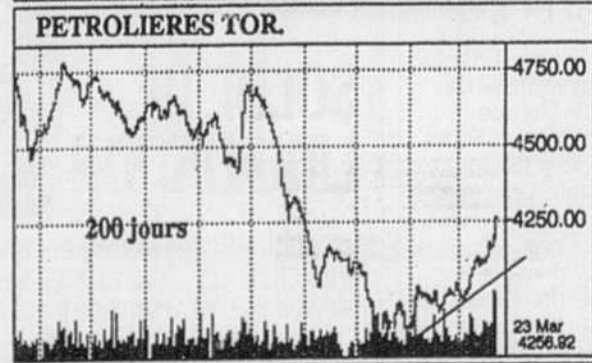
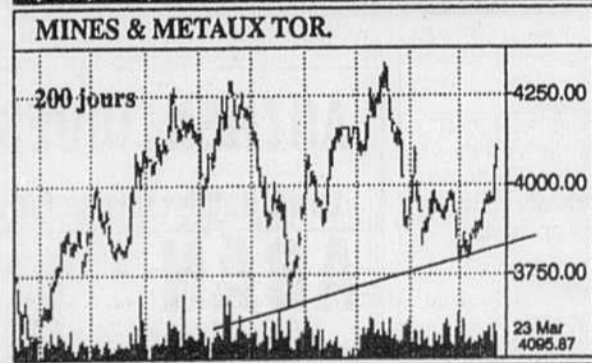
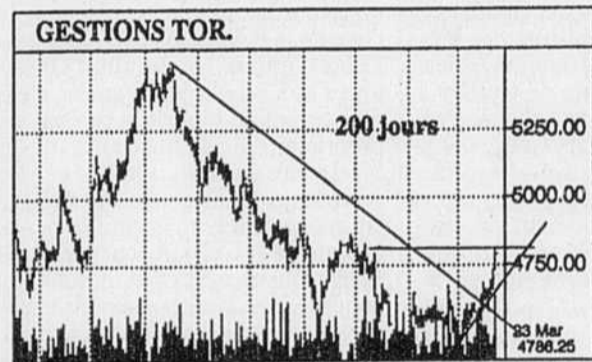
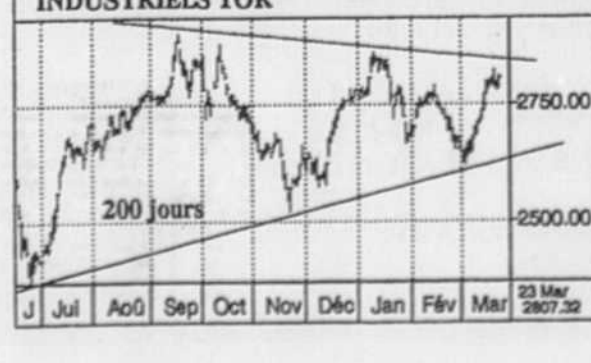
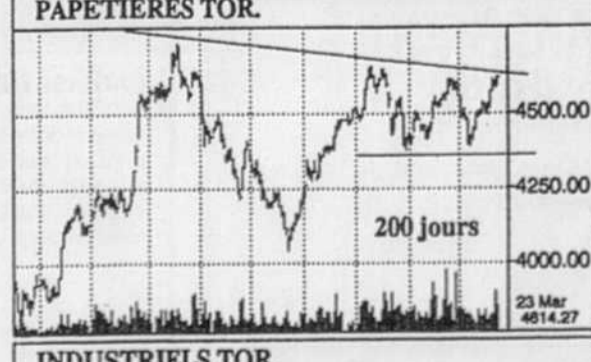
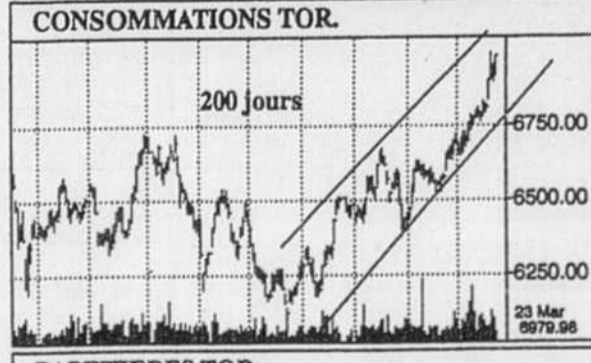
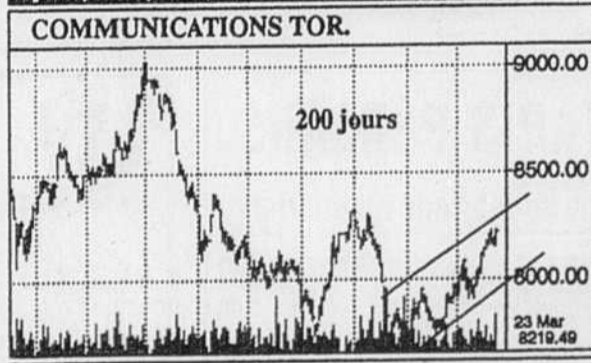
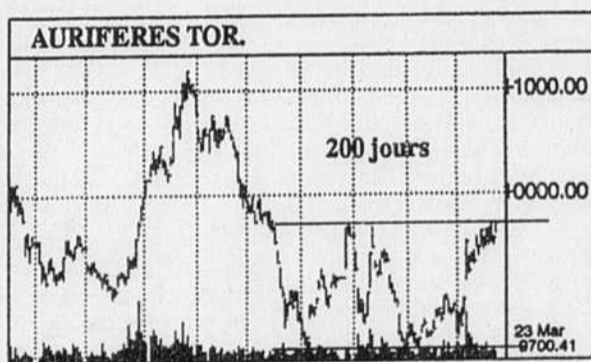
# COUP D'ŒIL BOURSIER

## La confiance persiste

MICHEL CARIGNAN  
COLLABORATION SPÉCIALE

Le marché américain demeure stable comme le démontre l'indice moyen de tous les titres (NYA) à son cinquième jour de mouvement latéral. Sa situation présente une simple pause pouvant être un sommet avant une correction, ou même un creux si en moyenne les titres reprennent à la hausse sans se corriger. Ce qui est important avant tout, c'est la tendance. Un peu de correction ne serait qu'un nuage dans le ciel bleu tant que la tendance n'est pas menacée.

Au Canada, la grande majorité des secteurs montrent des investisseurs confiants. Plusieurs secteurs font une pause depuis quelques jours mais rien d'inquiétant, du fait qu'ils pourraient même se permettre une petite correction sans mettre en péril leur tendance haussière. Cependant plusieurs autres secteurs refusent d'en rester là, prolongeant leur mouvement haussier. Dans le premier groupe, on retrouve les aurifères, les communications, la consommation, le détail, les forestières et les industrielles montrant des pauses de trois à six jours. Dans ce dernier, on trouve un Northern Telecom qui continue à la hausse, esquissant toute correction, mais aussi d'autres comme Cott Beverage qui a perdu tout élan haussier rechutant sur son important support. S'il tombe sous ce support «Sauve qui peut!». Cinq secteurs prolongent leur tendance haussière, en l'occurrence: les minières, la gestion, les pétrolières, les transports et un peu plus timidement, les services publics. Le secteur pétrolier montre de très nombreux titres haussiers. Le secteur immobilier reste le plus décourageant de tous. Un ruisseau de printemps qui s'écoule au bas de la montagne mais, dans son cas, ça fait longtemps que le printemps dure. On attend toujours que les banques sortent, idéalement à la hausse, de leur long mouvement horizontal. Demain, on cherche des champions de l'alpinisme.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
--	--------------	-------	-----------	----------

BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	13518	2132.88	+16.42	0.8
XCB:Bancaire	2314	2531.89	+6.36	0.3
XCO:Hydrocarbures	4098	1592.91	+6.41	0.4
XCM:Mines et métaux	3780	2712.71	+35.81	1.3
XCF:Produits forestiers	1550	2839.92	+21.71	0.8
XCI:Bien d'Équipement	3311	2047.96	+9.66	0.5
XCU:Services publics	3055	1953.27	+9.86	0.5

BOURSE DE TORONTO				
TSE 95	13655	229.68	+3.99	1.8
TSE 100	*	261.90	+1.68	0.6
TSE 200	*	252.08	+1.54	0.6
TSE 300	43682	4290.42	+27.24	0.6
Institutions financières	2246	3234.35	+7.99	0.2
Mines et métaux	2208	4095.87	+46.30	1.1
Pétrolières	12800	4258.92	+53.37	1.3
Industrielles	6956	2807.32	+9.12	0.3
Aurifères	2372	9700.41	+147.50	1.5
Pâtes et papiers	3477	4614.27	+12.82	0.3
Consommation	859	6979.98	+41.35	0.6
Immobilieres	1711	1837.49	-15.11	-0.8
Transport	2203	4947.26	+18.05	0.4
Pipelines	1345	3909.70	+36.42	0.9
Services publics	959	3435.02	+1.72	0.1
Communications	2488	8219.49	+29.67	0.4
Ventes au détail	2037	3671.33	-3.04	-0.1
Sociétés de gestion	2014	4786.25	+55.99	1.2

BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	24600	707.88	+0.12	0.0

MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	27377	4087.83	+4.84	0.1
20 Transports	2869	1574.26	-6.29	-0.4
15 Services publics	2345	185.67	-0.26	-0.1
65 Dow Jones Composé	32592	1356.99	-1.08	-0.1
Composite NYSE	*	267.92	+0.12	0.0
Indice AMEX	*	434.99	+0.58	0.1
S&P 500	*	495.95	+0.28	0.1
NASDAQ	*	811.39	+2.29	0.3

LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
METHANEX CP	2245	13.88	13.50	13.50	-0.88	-6.1
CDN PACIFIC LTD	1718	20.88	20.38	20.75	+0.38	1.9
MARK RES INC	1661	6.50	6.13	6.38	+0.25	4.1
BRAMALEA INC	1080	0.27	0.20	0.21	-0.04	-16.0
WESTAR GROUP LTD	1678	0.18	0.17	0.18	-	-
BEARWATER RES	1955	0.12	0.09	0.11	+0.01	10.0
NOVA CP	1419	11.88	11.83	11.75	-0.13	-1.1
HILLPREST RES LTD	1406	4.85	4.45	4.55	+0.10	2.2
POGO PETR LTD	1294	8.83	8.13	8.53	+0.38	4.6
PWA CP	1193	0.44	0.42	0.44	-	-

LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
ABMIB-PRICE I	782	14.83	14.50	14.63	+0.25	1.7
ALBERTA ENERGY CO	742	19.50	19.13	19.50	-	-
ALCAN ALUM LTD	570	37.13	36.83	37.13	+0.13	0.4
BC TELECOM INC	483	24.13	23.88	24.13	+0.25	1.0
BCE INC	406	48.00	45.50	45.75	+0.25	0.5
LAIDLAW INC B	382	12.00	11.75	11.88	-	-
CAE INC	345	8.25	8.00	8.25	-	-
NOVA CP	311	11.88	11.83	11.75	-0.13	-1.1
CONTL PHARMA	305	2.20	2.16	2.20	-	-
MTEL CP	303	8.83	8.50	8.50	-0.13	-2.0

### DECISION-PLUS

VIDÉOCASSETTE GRATUITE

Deux heures éducatives qui pourraient changer votre vie

(514)392-1366

# LE DEVOIR

# LE MONDE

EN BREF

## LES RUSSES PRENNENT ARGOUN

Moscou (Reuter) — Les troupes russes ont pris hier la ville tchétchène d'Argoun, un des derniers fiefs des forces rebelles, rapporte l'agence Itar-Tass, citant le premier vice-premier ministre, Oleg Soskovets. Ce dernier a précisé avoir appris la prise de la ville par les troupes du Kremlin de la bouche du général Anatoly Koulikov, commandant des troupes russes en Tchétchénie. Ces dernières sont entrées dans Argoun, à 15 km à l'est de Grozny, après avoir lancé la veille un ultimatum à ses défenseurs. Les forces russes n'ont eu qu'un tué et neuf blessés. Selon le général Koulikov, la ville, qui était déjà passablement endommagée, n'a pas subi de nouveaux dégâts.

## KOZYREV: LA LUNE DE MIEL EST FINIE

Genève (Reuter) — Les États-Unis et la Russie ont mis fin hier à deux jours de discussions sans avoir apporté de solutions à des problèmes tels que les ventes d'armes russes à l'Iran, qui risquent de peser sur un sommet bilatéral prévu en mai à Moscou. Le secrétaire d'État Warren Christopher et son homologue russe Andreï Kozzyrev ont néanmoins semblé résolus à redresser des relations très affectées par le conflit tchétchène. Andreï Kozzyrev a également dit avoir présenté à Warren Christopher un nouveau plan de paix pour l'ex-Yougoslavie. «Je dirais qu'en effet la lune de miel est terminée», a reconnu le ministre russe lors d'une conférence de presse conjointe, en faisant allusion à l'étroite connivence observée entre les présidents Bill Clinton et Boris Eltsine après l'effondrement de l'Union soviétique. «Mais au lieu d'aboutir à un divorce, le réalisme qui a succédé à la lune de miel s'est traduit par une plus grande capacité à résoudre ensemble les problèmes auxquels nous sommes confrontés. Nous ne laisserons pas venir l'infidélité.»

## MANIF CONTRE SMARCK MICHEL

Port-au-Prince (AFP) — Une manifestation anti-gouvernementale contre «la vie chère, l'insécurité et la dégradation de l'État» a rassemblé hier un millier de personnes à Port-au-Prince, a constaté l'AFP. Les manifestants, en majorité des jeunes, ont consacré le nom du premier ministre Smarck Michel et ont demandé au président Jean Bertrand Aristide «de prendre son courage à deux mains». Il s'agit de la première manifestation anti-gouvernementale d'importance depuis le retour du président Aristide à Port-au-Prince, le 15 octobre.

## BOSNIE: MANDAT «CHEWING-GUM»?

New York (AFP) — Le gouvernement bosniaque a demandé à l'ONU de réviser son mandat d'ici au 30 avril, mais cette requête a été accueillie plutôt froidement par plusieurs membres influents du Conseil de sécurité, selon des diplomates occidentaux. «Faisons en sorte de ne plus avoir un mandat chewing-gum (élastique) en Bosnie», a affirmé jeudi, dans une conférence de presse à New York, l'ambassadeur bosniaque à l'ONU Muhamed Sacirbey, dans une allusion aux reculades occidentales du passé par rapport aux défis serbes. M. Sacirbey se faisait l'écho d'une lettre datée de mercredi et adressée par le président bosniaque Alija Izetbegovic au secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali.

Selon la dernière édition de L'Express

## Paris aurait livré des missiles à Téhéran

### Une nouvelle polémique dans la campagne présidentielle française

Le premier ministre français Édouard Balladur a assuré hier soir qu'il «est totalement faux» que la France ait fait expédier en octobre dernier des missiles vers l'Iran, comme l'a affirmé l'hebdomadaire L'Express (en kiosque à Montréal aujourd'hui). «En 1990 une autorisation a été délivrée par l'un de mes prédécesseurs pour vendre des missiles à

Chypre, avec interdiction de les réexporter. Cette autorisation a été exécutée. Aucune autorisation nouvelle n'a été délivrée ni pour l'Algérie, ni pour l'Iran en 1993, 1994 et 1995», a assuré M. Balladur sur la chaîne de télévision France 2, reprenant les termes d'un communiqué publié dans la journée par ses services.

D'APRÈS AFP ET REUTERS

Paris — Une nouvelle polémique a surgi hier dans la campagne pour l'élection présidentielle en France, portant cette fois sur la livraison d'armes par la France à l'Iran en violation de l'embargo de fait observé par la France à l'égard de ce pays.

Le gouvernement français a formellement démenti des informations de l'hebdomadaire L'Express, selon lequel la France a livré en octobre 1994 des armes à Téhéran — «probablement des missiles air-sol» — dans le souci de «s'assurer la bienveillance des Iraniens peu avant l'ouverture» en novembre du procès des assassins du dernier premier ministre du chah d'Iran, Chapour Bakhtiar.

Cette livraison d'armes, négociée de bout en bout sous l'égide du ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, aurait été effectuée par un avion algérien à l'aéroport de Larnaca à Chypre, puis pris en charge par un avion iranien. Ces informations ont suscité des démentis de l'ambassade d'Algérie à Paris et du gouvernement chypriote. L'hebdomadaire a indiqué hier qu'il maintenait sa version des faits.

M. Pasqua qui a été au centre de plusieurs polémiques embarrassantes pour le premier ministre depuis le début de la campagne électorale, a de son côté dénoncé «une opération de désinformation particulièrement grave», portant «préjudice aux intérêts de la France» et annoncé des «poursuites judiciaires» contre le journal.

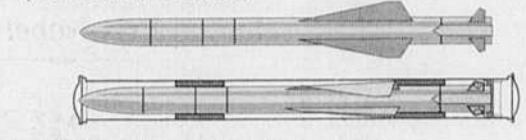
Les services du premier ministre ont cependant précisé que six missiles MM-40 avaient bien été exportés en octobre 1994 vers Chypre, mais avec une clause de non-réexportation. Le gouvernement chypriote a confirmé avoir pris livraison de ces missiles mais a catégoriquement démenti que ces missiles aient été vendus à un autre pays. Il a promis de les présenter lors d'un défilé militaire à Nicosie samedi prochain. Le MM-40 est une version mer-mer du célèbre missile Exocet.

Le ministre de la Défense François Léotard a précisé pour sa part qu'un avion d'Air Algérie Her-

## Le missile Exocet MM40

Constructeur : Aérospatiale (France)  
Envergure : 1,1 m (ailerons dépliés)  
Longueur : 4,7 m Poids : 855 kg  
Portée : 50 à 70 km  
Propulsion : 2 moteurs à poudre (1 d'accélération, 1 de croisière)

Vitesse : près de 1 000 km/h  
Trajectoire : vol rasant en autoguidage ou dirigé par hélicoptère



Le missile transporté, en position repliée, dans son tube de tir en fibre de verre peut être installé sur un navire ou sur une plate-forme terrestre (fixe ou mobile)



AFP photographie - Philippe Landry

cules avait été affrété par le transitaire français EAS pour convoier de l'aéroport français de Châteauroux vers Larnaca les missiles à destination de Chypre. Cet avion a ensuite effectué un vol vers Doha (Qatar) pour y prendre une cargaison de missiles qataris Exocet AM-39. Ces derniers ont été rapatriés directement vers Châteauroux pour y subir des opérations de maintenance à l'Aérospatiale. Ces vols ont eu lieu entre le 11 et le 13 octobre.

Selon L'Express, la France aurait vendu des armes à l'Iran, — «probablement des missiles air-sol» — à l'automne 1994, à la veille du procès à Paris des assassins présumés du dernier chef de gouvernement du chah, Chapour Bakhtiar, et ceci afin «d'échanger la paix contre des armes».

L'Express affirme que cette «affaire explosive» lui a été confirmée «au plus haut niveau du Quai d'Orsay et de la DGSE, les services de renseignements extérieurs». Selon le magazine, Charles Pasqua aurait cherché à «échanger la paix contre des armes» pour amadouer les Iraniens au moment du procès Bakhtiar, «avec la complicité de l'Algérie».

## Jospin inquiet

Malgré ces démentis successifs, le candidat socialiste Lionel Jospin a exprimé «un sentiment d'inquiétude et de préoccupation». «Si le gouvernement a démenti, espérons qu'il ne sera pas démenti», a-t-il dit. «Ma réaction est conditionnée à la réalité des faits. Mais autour de certaines personnes, il y a quelques précédents», a-t-il conclu, faisant allusion à M. Pasqua. L'ancien ministre socialiste Martine Aubry est allée plus loin en demandant la démission du ministre de l'Intérieur, dont les méthodes lui «font peur». Depuis le début de la campagne électorale, les initiatives du ministre de l'Intérieur ont conduit à plusieurs reprises à des polémiques dont le premier ministre a eu à souffrir dans les sondages. Le nom de M. Pasqua a été ainsi mêlé début février à une rocambolesque histoire d'écoutes téléphoniques illégales, dans le cadre d'une enquête judiciaire sur de fausses factures à la direction des logements sociaux du département des Hauts de Seine (région parisienne), le fief électoral de M. Pasqua.

À la mi-février, la révélation d'une affaire d'espionnage américain en France avait mené à une polémique publique entre MM. Pasqua et Juppé. La rivalité entre les deux ministres, qui avait déjà été sensible dans le traitement du dossier algérien, avait atteint une telle intensité que le premier ministre a été contraint de leur imposer silence.

Par ailleurs, la progression dans les sondages de Jacques Chirac s'est tassée et enregistra même un léger recul dans les intentions de vote pour l'élection présidentielle française qui se déroulera les 23 avril et 7 mai, mais le maire de Paris est donné toujours largement gagnant dans tous les cas de figures, selon des sondages rendus publics hier.

## Attentat de lundi dans le métro de Tokyo

### Des ingrédients du sarin découverts au Q. G. de la secte «Vérité suprême»

Kamiku Isshiki (Reuter) — Un millier de policiers en tenue de guerre chimique ont perquisitionné hier pour la seconde journée au quartier général de la secte de la «Vérité suprême», au pied du mont Fuji Yama, et y ont découvert les composants du sarin, le gaz utilisé dans l'attentat dans le métro de Tokyo.

Les policiers, qui ne se sont heurtés à aucune résistance de la part des fidèles de l'inquiétante secte d'Aum Shinri Kyo, ont découvert du trichlorophosphate et du fluorure de sodium, les deux principaux ingrédients du sarin, un gaz neurologique mis au point par les nazis.

«La découverte de ces deux produits chimiques accroît fortement la probabilité que la secte tentait de produire ou produisait déjà du sarin», a déclaré à Reuter Hidenori Watanabe, professeur de chimie à l'Université de Tokyo.

La diffusion simultanée de sarin dans 16 stations de métro sur des lignes desservant le quartier des affaires de la capitale a fait lundi 10 morts et 5000 blessés, dont une cinquantaine sont dans un état grave. La secte de la «Vérité suprême» a nié toute responsabilité.

Néanmoins, à deux reprises déjà, en juillet 1994 et en janvier 1995, les habitants de Kamiku Isshiki, qui côtoient les villages de maison préfabriquée de la secte, s'étaient plaints d'émanations désagréables et la police avait décelé des résidus de sarin dans le sol autour du quartier général de l'Aum Shinri Kyo.

Mercredi, lors d'une première perquisition, la police avait découvert toutes sortes de produits chimiques, dont 34 bidons d'acétonitrile — ou cyanure de méthyle — un solvant toxique servant à diluer et transporter le sarin.

La perquisition a été suspendue hier par mesure de sécurité après la découverte d'autres produits chimiques dangereux dont le conditionnement était douteux mais elle doit reprendre aujourd'hui avec l'assistance d'experts chimistes de l'armée. Officiellement, les forces de sécurité ont perquisitionné les locaux de la secte à Kamiku Isshiki et à Tokyo dans le cadre d'une enquête pour enlèvement, mais en fait cette opération de police à grande échelle résulte directement de l'attentat dans le métro de Tokyo.

«La secte réalise probablement des expériences chimiques à grande échelle. Il est difficile de croire que ces activités aient un quelconque caractère religieux», a déclaré au journal Yomiuri Shimbum le Pr Hidenori Watanabe.

Fondée en 1987 par le gourou Soko Asahara, qui a fait une expérience d'ascétisme dans l'Himalaya et prétend pouvoir se mettre en lévitation à discrétion, la secte Aum Shinri Kyo — l'une seulement des 184 000 qui ont fleuri au Japon à la faveur d'une législation fiscale favorable — professe que la fin du monde est pour dans deux ans. Elle dispose de ramifications à l'étranger, notamment en Russie, où elle compterait quelque 80 000 adeptes, pour la plupart âgés de moins de 40 ans, et où le gourou Asahara, lui-même âgé de 40 ans, s'est rendu il y a deux ans.

C'est apparemment de Russie qu'a d'ailleurs été diffusé hier son plus récent message, dans lequel il a invité ses adeptes à «se préparer à la mort sans repentir». Selon un responsable de la radio d'État russe, le message a sans doute été émis de la Russie de Vladivostok, en Extrême-Orient, avant que celle-ci n'annonce avoir coupé ses ondes à la secte.

## Catastrophe imminente au Burundi?

### Affrontements dans le sud de Bujumbura

D'APRÈS AFP ET PC

Des affrontements ont éclaté hier dans le sud de Bujumbura, faisant au moins deux blessés, pendant que près de 3000 jeunes manifestaient dans le centre-ville pour réclamer le départ du représentant spécial de l'ONU au Burundi.

À la différence des jours précédents, Bwiza, quartier populaire du centre-ville, était resté calme dans la nuit et aucun incident n'y avait été signalé jusqu'en fin de journée. Mais les troubles se sont déplacés vers des quartiers périphériques du sud de la ville, où des tiers nourris ont été entendus jusqu'en fin de matinée.

Les quartiers concernés, où des militaires ont été déployés pour traquer les assaillants, sont ceux de Musaga et Kanyoha, ainsi que le secteur où une embuscade avait fait dimanche soir cinq morts dont trois ressortissants belges. Cette attaque avait déclenché une vague de violence, qui a fait plus d'une dizaine de morts, dans le secteur du marché central et à Bwiza.

Selon des informations non confirmées, ces nouveaux incidents auraient opposé des Hutus (ethnie majoritaire) qui ont fui Bwiza, de peur d'y être attaqués, à des habitants des quartiers du sud de la ville. Ces attaques ont provoqué la panique.

À Ottawa, la ministre d'État pour l'Afrique a prédit que les massacres interethniques et les déplacements massifs de population qui ont affligé le Rwanda l'an dernier se répèteront cette année au Burundi. Et l'Occident est virtuellement impuissant à empêcher la catastrophe qui menace ce pays d'Afrique centrale, ajoutait Mme Christiane Stewart, qui s'adressait au comité des Communes sur les affaires étrangères, hier. «Une catastrophe est imminente au Burundi», a déclaré l'émissaire spécial du Canada en Afrique centrale, M. Bernard Dussault. Près des deux tiers de la population de sept millions de personnes au Rwanda ont été tués ou forcés de s'exiler l'an dernier à la suite des combats entre les Hutus majoritaires et la minorité tutsi.



Bill Clinton: raisonnable.

## Clinton remonte grâce aux républicains

Washington (AFP) — Réduit au rang de spectateur par sa collaboration avec les républicains qui contrôlent le Congrès et veulent démanteler l'État providence mis sur pied au cours des 60 dernières années, le président Bill Clinton a choisi de jouer la carte de la défense des acquis sociaux.

La Maison-Blanche ne manque pas une occasion de dépeindre les républicains, majoritaires dans les deux Chambres du Congrès depuis les élections de novembre 1994, comme des extrémistes et des radicaux sociaux d'aider les plus fortunés.

Elle souligne, par contraste, l'image centriste, modérée et raisonnable que M. Clinton s'acharne à donner de lui, et les sondages montrent que cette tactique commence à payer.

Les deux derniers en date, dont les résultats ont été publiés cette semaine, font ainsi état d'une hausse sensible de la cote du président dans l'opinion publique, que l'un situe à 46 % (4 points de mieux par rapport à la fin février) et l'autre à 52 %.

Ils révèlent surtout que les projets des républicains, notamment dans le domaine social, inquiètent de plus en plus les Américains.

«C'est la stratégie la plus logique, mais c'est essentiellement une stratégie négative», a déclaré à l'AFP Stephen Hess, spécialiste de la présidence à la Brookings Institution, un centre de recherches de Washington. «Ce n'est pas la raison pour laquelle nous élisons un président, pour défendre le statu quo.» Après avoir mis en avant sa volonté de coopérer avec les républicains en insistant sur les domaines où un accord est possible, M. Clinton privilégie depuis le mois dernier la démarche inverse, qui consiste à faire ressortir ce qui le différencie d'eux.

Sa tâche a été facilitée par la nature de certaines des mesures proposées par les républicains, notamment la transformation d'un programme fédéral par lequel l'État fournit chaque jour un repas chaud aux écoliers issus des familles les plus modestes.

«Ce que (les républicains) veulent, c'est faire la guerre aux enfants de ce pays afin de financer une réduction de l'impôt sur les plus values», affirme ainsi le président il y a un mois.

Il a aussi averti qu'il ne tolérerait pas que le Congrès revienne sur une partie de sa loi anti-crime de l'an dernier, visant à créer 100 000 postes de policiers. M. Clinton n'a pas utilisé une seule fois son veto depuis son arrivée au pouvoir, mais il a menacé de le faire si les républicains persistaient dans leurs intentions, car, affirmait-il récemment, «je dois au peuple américain de le protéger». Sa mission, dit-il, «est de défendre les intérêts des enfants» et, «des vastes classes moyennes».

Dans le même temps, il a tenté de séduire les syndicats, que sa politique économique a beaucoup déçus depuis deux ans, en proposant une hausse du salaire minimum et en pénalisant les entreprises qui remplaceraient des salariés. Cette «défense des acquis sociaux» vise à obtenir l'appui des syndicats, des femmes et des minorités.

Du 23 mars au 28 mars 1995

## COMMISSION NATIONALE SUR L'AVENIR DU QUÉBEC

ÉMISSIONS SPÉCIALES EN DIRECT DU MANOIR MONTMORENCY: L'AUDITION DES ORGANISMES NATIONAUX

Municipalités desservies par :

DU 23 MARS AU 28 MARS  
SUIVEZ SUR CES  
CANAUX, LES TRAVAUX  
DE LA COMMISSION  
NATIONALE SUR  
L'AVENIR DU QUÉBEC.

Cogéco	Vidéotron	CF-Cable	En différé sur semaine En direct en fin de semaine
Canal des débats de l'Assemblée nationale	Montréal 54 Québec 50 Victoriaville 53 Cap-de-la-Madeleine 27 Sherbrooke 41 Saguenay 44	Montréal Hull Aylmer Gatineau Buckingham	Canal 60 Canal 46

et les cablodistributeurs  
et les télévisions communautaires participantes

ÉMISSIONS SPÉCIALES

Pour assister en personne  
aux audiences, vous devez  
vous inscrire auprès du  
Secrétariat national des  
commissions sur l'avenir  
du Québec en composant le

1 800 363-3043

Québec

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

CONSTAT D'INFRACTION

DÉFENDEUR/DÉFENDRESSE

DATE DE NAISSANCE

NUMÉRO DE CONSTAT

MONTANT \$

DÉFENDEUR/DÉFENDRESSE

DATE DE NAISSANCE

NUMÉRO DE CONSTAT

MONTANT \$

AVIS DE SIGNIFICATION AUX DÉFENDEUSES ET DÉFENDEURS DONT LES NOMS SONT ÉNUMÉRÉS DANS CETTE PAGE :

PRENEZ AVIS que les constats d'infraction émis par le Procureur général du Québec portant les numéros mentionnés en regard de chacun de vos nom et prénom vous sont dûment signifiés, par le présent avis, en vertu d'une permission obtenue d'un juge de paix en date du 8 mars 1995.

Vous pouvez obtenir copie de chacun des constats qui vous concernent et ainsi connaître l'infraction ou les infractions qui vous sont reprochées en vous adressant au bureau du Procureur général à l'adresse suivante:

Directeur de la Gestion des infractions Ministère de la Justice Direction des Affaires pénales 1200, route de l'Église, 6e étage Sainte-Foy (Québec) G1V 4X1

Tél.: (418) 644-2330 Poste 262 Fax: (418) 644-8486

FAUTE DE RÉPONDRE DANS LES TRENTE (30) JOURS DE LA PUBLICATION DE CET AVIS, UN JUGEMENT PAR DÉFAUT POURRA ÊTRE RENDU CONTRE VOUS, AVEC FRAIS.

ONNÉ À Québec, ce 24 mars 1995 Le Substitut en chef du Procureur général Directeur des Affaires pénales Me Rosaire Vallières, avocat

Table with 4 columns: DÉFENDEUR/DÉFENDRESSE, DATE DE NAISSANCE, NUMÉRO DE CONSTAT, MONTANT \$. Lists various individuals and companies with their respective details.

Table with 4 columns: DÉFENDEUR/DÉFENDRESSE, DATE DE NAISSANCE, NUMÉRO DE CONSTAT, MONTANT \$. Continuation of the list from the previous table.

Table with 4 columns: DÉFENDEUR/DÉFENDRESSE, DATE DE NAISSANCE, NUMÉRO DE CONSTAT, MONTANT \$. Continuation of the list from the previous table.

• LE MONDE •

L'intervention militaire d'Ankara au nord de l'Irak

# Les Turcs chassent des ombres

## Les combattants kurdes auraient déjà quitté la zone des combats

Les pertes certifiées des rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste) depuis le début lundi de l'opération de l'armée turque dans le nord de l'Irak s'élèvent à 128 contre 14 du côté turc, a annoncé hier l'agence Anadolu. Selon l'agence, les corps de 128 rebelles ont été récupérés par les forces turques. Quatorze soldats turcs ont été tués et 19 autres blessés, ajoute-t-elle.

Zakho (AFP) — Les soldats turcs déployés dans le nord de l'Irak chassent surtout des ombres, car seuls de petits groupes de combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste) se trouvent encore dans la zone de Zakho, affirmation des kurdes irakiens.

La majorité des combattants du PKK avaient quitté la zone quand les troupes turques appuyées par l'aviation ont pénétré au Kurdistan irakien lundi, ont précisé ces sources à l'AFP à Zakho, la ville irakienne la plus proche de la frontière turque.

«Nous ne pensons pas que les gens du PKK soient restés dans cette zone, sauf peut-être un petit nombre d'entre eux, pour combattre les Turcs. Mais la plupart sont partis vers l'est», déclare Issa Hassan, un commerçant de Zakho.

«Le PKK était bien informé des plans turcs. Pourquoi voulez-vous que (ses combattants) restent ici? Et puis il n'y a pas eu de vrais combats jusqu'à maintenant», renchérit un autre résident de la ville, appuyant l'opinion générale selon laquelle le PKK a déserté la région avant l'arrivée des Turcs.

«Les Turcs ont pris tous les fils de nos hommes. Ils en ont pris plus de 100, en nous disant qu'il n'y avait aucune différence entre le PKK et nous. Que nous étions tous des Kurdes», raconte Berzici, un vieil homme rencontré dans un village à quelques kilomètres au nord de Zakho.

Selon les Kurdes, les fusils confisqués aux civils sont ensuite présentés par la télévision turque comme ceux du PKK.

L'aviation turque a effectué jeudi de nouveaux raids sur la région montagneuse de Hakourk dans le nord de l'Irak contre les positions du PKK, a indiqué l'agence turque Anadolu. Selon elle, les corps de 128 rebelles ont été récupérés jeudi par les forces turques et quatorze soldats turcs ont été tués.

Selon des Kurdes irakiens rencontrés à Zakho, une partie des soldats turcs sont entrés au Kurdistan à bord de chars et de véhicules blindés par la ville frontière de Habur, le reste par avions et hélicoptères près de la petite ville d'Amédié, à une centaine de km à l'est. Ils se sont ensuite installés à dix km environ, à l'est de la ville.

Zakho est une petite ville poussiéreuse avec des maisons de béton et des rues sales. Les montagnes qui marquent la frontière, leurs sommets enneigés, se trouvent à moins de dix km de là.

Aucun bombardement n'avait pu être entendu aux abords de la ville jeudi. Les sources officielles et hospitalières de Zakho n'avaient fait état d'aucun mort ou blessé, ni à Zakho, ni à Amadiyah.

Les Turcs ont pris le contrôle de toutes les positions stratégiques le long de la route entre Zakho et Amadiyah. Ils occupent même un château ancien appartenant au président irakien Saddam Hussein, à l'est d'Amadiyah, a constaté l'AFP.

Selon un «combattant» kurde irakien, les soldats ont arrêté abusivement sept hommes qui vivaient à proximité du château. «Les Turcs nous ont promis qu'ils libèreraient les sept hommes. Mais ils ne l'ont toujours pas fait. De plus, ils ont pillé plusieurs maisons de villages environnants», a affirmé un responsable local du Parti du Kurdistan irakien.

La ville de Zakho paraissait tranquille: le bazar est ouvert, les enfants vont à l'école, et des jeunes gens jouent au football. Mais mercredi, une colonne d'une quarantaine de camions militaires turcs a provoqué l'effolement dans la population.

«Ils sont venus avec plus de 40 camions pour apporter de la nourriture pour leurs soldats», raconte un mécanicien automobile dont l'atelier se trouve sur la route empruntée par les soldats.

# C'est la course au passeport russe en Crimée

Simferopol (AFP) — Des dizaines d'habitants de Crimée viennent demander la citoyenneté russe auprès d'un bureau consulaire que vient d'ouvrir Moscou dans la péninsule, provoquant la colère de Kiev.

Le ministère ukrainien des Affaires étrangères a protesté officiellement auprès de Moscou contre les activités «illégalles» de cette antenne consulaire, a annoncé hier à la presse Valentin Bilan, un diplomate ukrainien.

L'ouverture lundi d'un minuscule bureau dans les locaux du Parlement de Crimée à Simferopol, capitale de la presqu'île, est à l'origine de cette nouvelle pomme de discorde russo-ukrainienne.

Derrière le guichet, des Criméens rêvent de l'octroi d'un passeport russe, synonyme de vie plus facile aux yeux d'une large part des 2,7 millions d'habitants de cette péninsule du sud de l'Ukraine.

«Si Dieu le veut, j'obtiendrai la citoyenneté russe, je quitterai l'Ukraine pour la Russie, et là-bas je pourrai toucher ma retraite en roubles», explique une femme de 56 ans, venue de la station balnéaire voisine d'Evpatoria.

Le rouble à la santé pourtant chancelante est symbole de prospérité pour les Ukrainiens, dont la devise, le karbovanets, s'est depuis longtemps effondrée. Le salaire moyen en Ukraine s'élève à deux millions de karbovanets, soit 15 \$.

Hier soir, une dizaine de personnes faisaient la queue devant l'antenne consulaire russe. En journée, ils sont en permanence une vingtaine au moins à attendre.

«Je veux avoir la double citoyenneté russe et ukrainienne et travailler là où on paie le plus», affirme un homme de 44 ans de Sébastopol. Toutes les personnes interrogées refusent de

donner leur identité par peur d'éventuelles représailles. La ruée sur le passeport russe a une signification éminemment politique dans ce territoire peuplé à 67 % de Russes, «donné» à l'Ukraine par Nikita Khrouchtchev en 1954, et tenté depuis longtemps par un rattachement à la Russie.

Le Parlement ukrainien a tenté la semaine dernière de couper court aux aspirations indépendantistes de la presqu'île, en annulant sa Constitution ainsi que le poste de président, occupé par le pro-russe Iouri Mechkov.

Moscou s'est abstenu officiellement d'intervenir dans cette nouvelle crise. Mais selon le député ukrainien Vladimir Chevchenko, les autorités russes organisent «un référendum caché» par l'intermédiaire de leur antenne consulaire.

Ce bureau mène «une action non pas juridique, mais politique», a renchéri Alexi Alexandrov, représentant du ministère ukrainien de l'Intérieur.

Ces responsables s'exprimaient au cours d'une conférence de presse convoquée pour dénoncer le comportement russe.

Les Ukrainiens ont pourtant autorisé à l'origine l'ouverture du bureau consulaire, mais ils estiment que les agents russes transgressent les conventions internationales en vigueur en faisant de la propagande en faveur de l'acquisition de la nationalité russe.

Un des fonctionnaires a ainsi distribué des formulaires dans la rue. Un autre se fait fort d'attribuer «en une heure» la citoyenneté russe à toute personne dont un des parents est d'origine russe, ont constaté des journalistes. Kiev souligne enfin qu'il faut d'abord renoncer officiellement à la citoyenneté ukrainienne pour en obtenir une autre, ce que ne savent pas la majorité des postulants.

TÉL.: 985-3344

## AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

DÉFENDEUR/DÉFENDEUSE	DATE DE NAISSANCE	NUMÉRO DE CONSTAT	MONTANT \$
Radegonde Rosaliette	1967-12-19	1004001001405796	265,00
Radegonde Rosaliette	1967-12-19	1004001001405804	265,00
Radegonde Rosaliette	1967-12-19	1004001001405788	265,00
Radegonde Rosaliette	1967-12-19	1004001001405770	265,00
Radegonde Rosaliette	1967-12-19	1004001001405762	265,00
Radegonde Rosaliette	1967-12-19	1004001001405754	265,00
Radegonde Rosaliette	1967-12-19	1004001001405747	265,00
Radegonde Rosaliette	1967-12-19	1004001001405853	265,00
Rancourt Yvan	1951-08-14	1004001000555120	340,00
Raymond Roger	1964-08-15	1004001001524604	315,00
Reeves Ghislain	1957-01-15	1004001000753154	340,00
Regnier Mario	1965-08-02	1004001001404534	215,00
Regnier Mario	1965-08-02	1004001001404526	215,00
Renaud François	1971-09-04	1004001001516295	315,00
Renaud Real	1970-07-21	1004001001287616	315,00
René Jean-François	1967-03-08	1004001000674988	340,00
Ricco Jean-Luc	1960-11-29	1004001001153842	215,00
Rikaby Brian	1952-07-12	1004001001486416	615,00
Rioux Claude	1959-11-07	1004001001389982	415,00
Ritcher Stanley Simon	1940-03-13	1004001001210014	255,00
Robidoux Claude	-	1004001000647604	715,00
Robidoux Claude	-	1004001000587255	715,00
Robidoux Claude	-	1004001001067414	715,00
Robidoux Claude	-	1004001001347774	715,00
Robidoux Claude	-	1004001001487885	715,00
Robidoux Claude	-	1004001001399304	715,00
Robidoux Claude	-	1004001001399312	715,00
Robinson Jean Pierre	1967-12-07	1004001001459207	315,00
Robinson Yanick	1964-10-09	1004001000633569	340,00
Roger René	1948-08-26	1004001000476137	340,00
Rosieanu Cristian	1961-03-30	1004001001302324	340,00
Ross Martin	1974-12-19	1004001001265992	340,00
Rouleau Geneviève	1960-06-08	1004001001349119	340,00
Roy Sylvain	1962-12-02	1004001001347949	340,00
Régnier Mario	1965-08-02	1004001001404468	215,00
Sainvil Henry Claude	1961-07-26	1004001000647448	340,00
Salvidia Daniel	1967-04-30	1004001001390014	340,00
Salar Lucien	1974-12-17	1004001001326786	340,00
Santiagos Jorge	1965-12-22	1004001001203407	115,00
Sarmadopoulos Chris	1960-10-02	1004001000847816	95,00
Sarmadopoulos Chris	1960-10-02	1004001000847824	255,00
Savard Jean-François	1970-11-13	1004001001224556	415,00
Savard Yvon	1953-07-15	1004001001276395	615,00
Savard Yvon	1953-07-15	1004001001212440	175,00
Serhan Amir	1976-09-08	1004001001400888	340,00
Shan électrique inc.	-	1004001000780934	715,00
Shan électrique inc.	-	1004001001015561	715,00
Singer Jason	1973-12-28	1004001001238544	215,00
Singer Jason	1973-12-28	1004001001238536	215,00
Singer Jason	1973-12-28	1004001001229642	215,00
Sirois Steve	1967-04-30	1004001001213844	115,00
Sirois Steve	1967-04-30	1004001001213851	115,00
Sirois Steve	1967-04-30	1004001001319740	315,00
Sirois Steve	1967-04-30	1004001000438517	340,00
Smith Douglas Stephen	1961-11-09	1004001000697005	120,00
Sobolewski Piotr	1969-12-07	1004001001251000	215,00
Sobolewski Piotr	1969-12-07	1004001001251018	40,00
Sobolewski Piotr	1969-12-07	1004001001257940	40,00
St-Gelais Bernard	1957-04-26	1004001000369217	340,00
St-Jacques Robert	1958-08-04	1004001001196510	315,00
St-Martin André	-	1004001001392020	715,00
Staney Violin	1951-03-15	1004001000822488	215,00
Staney Violin	1951-03-15	1004001000822173	215,00
Staples Daniel	1973-03-28	1004001001528431	315,00
States Craig Lamont	1966-10-14	1004001001245655	115,00
Stonhard Ilée	-	1004001001339433	1615,00
Sucess Frank	1953-05-17	1004001001318601	340,00
Suzi Sabastian Iulian	1972-02-18	1004001001267808	340,00
Szabo John	1967-05-09	1004001001223314	615,00
T N T Canada inc.	-	1004001001371006	615,00
Tailon Luc	1959-04-07	1004001001438003	340,00
Talbot Michel	1962-02-19	1004001001196874	315,00
Tétreault Jean-François	1954-07-15	1004001001306994	415,00
Ter Metz Luc	1971-03-08	1004001001293044	315,00
Termetz Luc	1971-03-08	1004001001183252	215,00
Termetz Luc	1971-03-08	1004001001183138	215,00
Thellien André	1974-12-10	1004001001403627	265,00
Therrien Manon	1968-09-02	1004001001350059	315,00
Therrien Réjean	-	1004001001350206	315,00
Thibault Marcel	1966-03-02	1004001001248626	280,00
Thibault Marcel	1966-03-02	1004001001324468	315,00
Tohannis Tsoukatos	-	1004001000222614	715,00
Trahan Guy	1945-06-01	1004001001280280	315,00
Transport A & A express inc.	-	1004001001284748	615,00
Transport Angus Canada inc.	-	1004001001215443	115,00
Transport Argus Canada inc.	-	1004001001447970	115,00
Transport Trudco ltée	-	1004001001163452	615,00
Tremblay Antoine	1967-06-13	1004001000911331	40,00
Tremblay Jacques	1961-01-29	1004001001289786	40,00
Tremblay Jacques	1946-03-20	1004001001118712	215,00
Tremblay Stéphane	-	1004001000613101	715,00
Trotter Jacques	-	1004001000647646	715,00
Truxay Troy	1972-11-02	1004001001137894	215,00
Truchon Sylvain	1974-05-22	1004001001216748	215,00
Trudel Pascal	1970-04-06	1004001000663981	340,00
Trudel Patrick	1975-12-08	1004001000674780	340,00
Tudor Anthony	1965-06-26	1004001001250804	215,00
Tétreault Pierre	1966-04-03	1004001001231879	340,00
Usereau Stéphane	1968-12-05	1004001000911281	215,00
Usereau Stéphane	1968-12-05	1004001000911299	95,00
Usereau Stéphane	1968-12-05	1004001001223660	315,00
Valdes Poblote Daniel Aristides	1961-02-28	1004001001284563	340,00
Veillette Christian	-	1004001000247728	715,00
Velashjerdi Hassan	1965-05-28	1004001001406919	75,00
Veniot David	1969-12-03	1004001000778763	340,00
Ventilation Maric inc.	-	1004001001340869	115,00
Viau Claude	1962-12-17	1004001001215443	315,00
Viau Claude	1962-12-17	1004001001191214	315,00
Viau Claude	1967-03-11	1004001001206269	40,00
Victor Maurice Charles	1969-01-15	1004001000823635	215,00
Victor Maurice Charles	1969-01-15	1004001000823445	115,00
Victor Maurice Charles	1969-01-15	1004001001190927	315,00
Vidal Marc	-	1004001001232471	415,00
Vigneault Pascal	1956-05-29	1004001000400921	265,00
Vigneault Pascal	1956-05-29	1004001000400905	265,00
Vigneault Pascal	1970-11-16	1004001001318379	340,00
Vézina Patrick	1973-01-04	1004001001183385	95,00
Watkin Dennis	1966-10-22	1004001001385253	340,00
Whalley Edward Jr.	-	1004001000522583	715,00
White Melvin Lloyd	1973-03-18	1004001000946162	340,00
William Goni investment inc.	-	1004001001411182	615,00
Woods Serge	1961-11-03	1004001001323858	315,00
Woods Serge	1961-11-03	1004001000674772	340,00
Zepeda Jose	1970-05-12	1004001000776692	215,00
École de conduite Inter inc.	-	1004001001375239	615,00
Équipement Fédéral Québec limitée	-	1004001001356643	115,00

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM D'UNE PERSONNE MAJEURE  
Prenez avis que LAI GOON WONG, domiciliée au 5115, 41ème avenue, Rosemont, Québec, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de VIOLA LAI GOON WONG.  
Montréal, le 15 mars 1995  
LAI GOON WONG.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
NO: 500-12-222856-959

**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT  
LE GREFFIER ADJOINT  
CONSTRUCTION BAO INC.  
Partie demanderesse  
-  
Partie défenderesse

ROLAND BELTHOND  
ASSIGNATION  
ORDRE est donné à ROLAND BELTHOND, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie du bref d'assignation, déclaration à avis selon l'article 1 et art. 983 c.p.c., a été remise au greffe à l'intention de CIMENTIERS

a été remise au greffe à l'intention de ROLAND BELTHOND.  
Lieu: Montréal  
Date: 22 mars 1995  
MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
NO: 500-05-001295-865

**COUR SUPÉRIEURE**  
PRÉSENT  
LE GREFFIER ADJOINT  
CIMENTIERS LOMBARDI & FILS INC.  
Partie défenderesse  
-  
Partie intimée

ORDRE est donné à CIMENTIERS LOMBARDI & FILS INC., de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie du bref d'assignation, déclaration à avis selon l'article 1 et art. 983 c.p.c., a été remise au greffe à l'intention de CIMENTIERS

LOMBARDI & FILS INC.  
Lieu: Montréal  
Date: 22 mars 1995  
MICHEL MARTIN, G.A.  
MES LEPINE PERRAS LEDUC  
276, St-Jacques ouest  
Bureau 128  
Montréal, Qc.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
NO: 500-05-003497-953

**COUR SUPÉRIEURE**  
BANQUE NATIONALE DU CANADA  
Partie requérante  
-  
Partie intimée

157452 CANADA INC.  
-et-  
L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE MONTRÉAL & ALS  
Partie Mise-en-cause  
A: SUCCESSION DE FEU THOMAS SAJIN

AVIS  
PRENEZ AVIS que le procureur de BANQUE NATIONALE DU CANADA, a déposé au greffe de la Cour SUPÉRIEURE du district judiciaire de Montréal, au 10, rue Saint-Antoine Est, Montréal, une copie d'un préavis

d'exercice d'un droit hypothécaire à votre intention.  
A moins que vous n'ayez remédié au défaut dénoncé audit préavis dans un délai de (60) jours à compter de l'inscription de ce préavis au Bureau de la publicité des droits, il pourra être procédé suivant la

## É D I T O R I A L

## Des démarcheurs à Washington

Lise Bissonnette

Malgré les apparences, la décision du gouvernement du Québec de se doter d'équipes de lobbyistes à Washington pour faire valoir sa cause auprès de la classe politique n'est pas une affaire inusitée.

Le gouvernement libéral antérieur a retenu lui aussi les services de contractuels américains qui ont dû s'enregistrer conformément aux prescriptions du *Foreign Agents Registration Act*, une vieille mesure des années trente qui fait obligation à quiconque travaille pour des intérêts étrangers — gouvernements ou entreprises — de se faire connaître et de dévoiler toutes ses démarches. Les contentieux commerciaux avec les États-Unis ne manquant jamais, rares sont les gouvernements qui pourraient se passer entièrement des services de relationnistes américains. Les trois firmes qu'a retenues le ministre des Affaires internationales, Bernard Landry, devront toutefois satisfaire aussi aux exigences du *Lobbying Act*, qui régit les démarcheurs proprement politiques, ceux qui tentent d'influencer les législateurs américains.

Tel sera le cas des nouveaux «agents» qui tenteront moins de convertir leurs interlocuteurs de la Colline au souverainisme — ce serait bien illusoire — que de préserver la neutralité officielle des États-Unis dans la bataille qui s'annonce et de s'assurer que les lendemains d'un éventuel OUI au référendum soient harmonieux.

Ils chercheront notamment à préparer le terrain pour que les délais de reconnaissance d'un Québec souverain ne s'étirent pas et que Washington accepte le nouvel État comme «successeur» en partie de ce qui faciliterait la reconduction de tous les traités auxquels le Québec veut continuer à adhérer.

Même s'ils ne font pas à proprement parler la promotion de la souveraineté, ces lobbyistes ont donc un mandat très politique qui risque d'être contesté puisque le gouvernement entend y consacrer un demi-million de dollars au cours des prochains mois. L'angélisme serait cependant ici de mauvais conseil. Les Québécois ont payé bien plus cher, au cours des dernières années, la volonté du gouvernement de M. Bourassa de «dépolitiser» les délégations du Québec à l'étranger. Transformés en voyageurs de commerce, les délégués ont passé aux pertes des services de communications, des activités de relations publiques, des antennes dans les milieux législatifs de tous niveaux et se sont retrouvés dépourvus quand la bise

est venue. Lorsque les Cris du Québec, moins naïfs que leurs adversaires, ont fait alliance avec les mouvements écologistes américains pour diffamer avec efficacité les projets québécois de développement énergétique, le gouvernement a mis des semaines et des mois à retrouver les bons «contacts» au sein des grands journaux et magazines, des législatures, des universités ou des experts pouvaient contrer les erreurs et mensonges. Le simple instinct de préservation, et l'intérêt commercial lui-même, imposent le retour à une diplomatie québécoise plus aguerrie.

Les circonstances le dictent aussi. En l'état actuel des relations Québec-Canada, il est évident que le gouvernement canadien n'a pas intérêt à défendre avec trop de zèle les dossiers québécois. Envoyer l'armada au secours du turbot et de ses pêcheurs de Terre-Neuve est plus populaire au Canada, on le conçoit, que le serait une offensive pour protéger des exportations québécoises aux États-Unis ou ailleurs. Quiconque fréquente à l'étranger les colloques où se discute la question Québec/Canada sait aussi que la diplomatie canadienne s'est raidie et alignée politiquement, qu'elle mène le combat fédéraliste et ne s'embarrasse plus des apparences de la neutralité. L'ambassadeur du Canada à Washington, Raymond Chrétien, et son homologue à Paris, Benoîtouchard, ne sont pas des cas isolés. C'est le droit le plus strict du gouvernement du Québec de présenter l'autre côté d'une médaille et d'une opinion que le gouverne-

ment du Canada a décidé de promettre.

Mais ce n'est pas l'esprit de vindicte qui doit gouverner en premier lieu le «lobby» du gouvernement québécois aux États-Unis. Quand on répudie le Canada, quand on veut s'en détacher, on n'a pas à se scandaliser outre mesure que la distance soit mutuelle. Chercher à terrasser publiquement Raymond Chrétien pour marquer des points au Québec en jouant vaguement sur l'impopularité de son nom serait aussi inutile que stupide. Le gouvernement des États-Unis choisirait vite son camp dans sa propre capitale et abandonnerait sa fragile neutralité. Et d'autres dossiers, fort importants, en souffriraient certainement. Il est nécessaire et normal de rebâtir la présence québécoise aux États-Unis, de lui redonner toutes les dimensions qu'elle n'aurait jamais dû perdre. Mais c'est une œuvre dont l'utilité dépasse l'horizon référendaire.

La diplomatie  
québécoise  
retrouve  
sa dimension  
politique.

## La belle, la bête et la ministre

Jean-Robert Sansfaçon

Voilà que les phoques sont revenus d'Alaska, ou du Groenland, faire tourner des ballons sur leur nez en narguant les chasseurs et les politiciens. Voilà que Brigitte Bardot et son complice Watson sont eux aussi sortis de leur torpéur pour exhiber devant les caméras du monde entier les fausses carcasses de blanchons souillées de peinture rouge en criant «Mort au Canada!» Et voilà finalement que notre ministre fédérale de l'Environnement a sauté à l'eau à son tour pour défendre le noble métier de chasseur et les derniers poissons oubliés par les pêcheurs et apeurés par les phoques.

Le Canada, a affirmé Sheila Copps, jure par Neptune qu'il imposera à la face du monde sa vision rien de moins que rationnelle de cette chasse industrielle.

Mais voilà! Cette histoire aux phoques n'a plus rien à voir avec la rationalité. Quand toutes les brochures touristiques distribuées de par le monde utilisent désormais l'image des phoques au soleil pour inviter les voyageurs à visiter les îles et la Gaspésie, que d'un village à l'autre sur la côte on vous propose des balades en bateau pour voir ces grosses bestioles de près et les photographier, c'est dire combien ce mammifère est devenu autre chose qu'un paquet de graisse.

Il ne faut donc pas se surprendre d'être pris de nausée à l'audition du récit du chasseur se réclamant de quelque scientifique anonyme pour expliquer à la caméra que la bonne vieille technique du crâne défoncé à coups de gourdin ou de pic est «la plus humaine» imaginable. Là aussi, la rationalité ne tient plus.

Il y a 15 ans, le Canada et ses chasseurs avaient perdu la bataille, faute d'être parvenus à convaincre le monde entier du bien-fondé de leur intervention. Aujourd'hui, la tactique a changé, on a recours à l'argument massue de l'équilibre écologique. Pourtant, rien n'indique que nous ayons cette fois-ci plus de chances de convaincre le monde. Ce ne serait pas la première fois que l'émotion l'emporte sur la raison scientifique. Pas plus tard que l'an dernier, l'opposition à la chasse au coyote, elle aussi vendue comme moyen de protéger les autres espèces, fut un échec. Pourtant, elle n'est pas venue de Paris ou de Los Angeles.

Si la Canada veut reprendre et développer l'industrie de la chasse aux phoques, il lui faudra beaucoup plus qu'offrir une subvention (pourquoi?) de 20 cents la livre aux chasseurs. Il lui faudra convaincre le monde entier, les Européens surtout, que même s'il n'y a plus de poisson dans la mer, le troupeau de phoques continuera de croître au rythme actuel, que la chasse est préférable à la stérilisation, et que les carcasses serviront à nourrir ou à vêtir des êtres humains qui en ont besoin.

Mais si les autorités et les chasseurs ne sont pas plus persuasifs qu'ils l'ont été dans le passé, si par surcroît il s'avère que le seul débouché sérieux est celui des pénis vendus au kilo pour servir d'aphrodisiaque contre les angoisses de clients d'Orient, et si les coûts d'une telle campagne de relations publiques dépassent les bénéfices de la chasse... alors il ne restera plus qu'à remettre les pics au placard pour un autre 15 ans, et à laisser les phoques, ces bêtes de cirque, faire des pieds de nez devant les caméras en battant des pattes pour séduire les touristes.

## L E T T R E S

## Pôvre petit!

Pauvre Sébastien Mercure. Pôvre petit. Il doit bien être le nième «Xer» (la fameuse «génération X») à étaler en public ses états d'âme (*Le Devoir*, 8 mars 1995) et à dégueuler par la même occasion sur les babyboomers présumément trop ambitieux ou égoïstes. «Et nous, qu'avons-nous eu à aimer?», se demande-t-il en conclusion lorsqu'il évoque sa future et lointaine vieillesse. J'ai envie de répondre: mais vous-même, cher ami. Ce que vous faites probablement déjà depuis le début. Allez-vous passer toute votre vie active à vous apitoyer sur vous-même et à déguiser la génération précédente en bouc émissaire pour tout ce qui braille? Votre texte constitue un condensé de préjugés, d'inexactitudes historiques et d'idées reçues contre vos aînés, mais sans le moindre début de volonté d'engagement en faveur des exclus de la société, par exemple. Dites donc, Sébastien, avez-vous déjà entendu prononcer le mot «solidarité» dans votre entourage? En lisant votre texte, je me suis dit que vos parents et vos professeurs ont peut-être commis

une erreur dont on voit maintenant le résultat: la «pédagogie du vécu», poussée à l'extrême dans bien des cas, si en vogue dans les années 70, a sûrement contribué à façonner beaucoup d'égoïstes et de «flancs-mous» portés à baisser les bras devant les difficultés de la vie. Les temps sont durs pour tout le monde, y compris plusieurs babyboomers, victimes comme les autres de la conjoncture économique. Sur le plan social, cette génération n'a jamais été homogène, pas plus que la vôtre. Je crois que les plus «vieux» ne sont pas nécessairement toujours ceux qu'on pense...

Jean-François Delisle  
Montréal, 10 mars 1995

## Un fou des bouquins

D'autres auteurs voudront proclamer que ce début de mars 1995 marque la disparition d'un valeureux pionnier d'une littérature qui se libère des carcans crypto-religieux du petit monde de l'édition de ce temps-là. Quant à moi, je veux témoigner que ce géant du domaine du livre me fut un phare. Par lui, par son CLF, j'ai pu lire des livres solides, par exemple, ce pre-

mier roman qui m'envoûtait d'André Langevin: *Évadé de la nuit*. Par lui, j'ai pu lire des histoires d'ici valables. A cause de lui, j'ai eu envie d'embarquer dans la galère (beau bateau par d'autres côtés) des écrivains. Je suis allé porter avec confiance mes premiers manuscrits (*Et puis tout est silence* et *La corde au cou*), rue Molière dans Sainte-Cécile de Villiers, là même où, à d'autres étages, suivaient mes sœurs midinettes, en 1958.

Je n'oublierai jamais le Pierre Tisseyre accueillant, généreux, critique (sévère comme feu Geneviève Gilliot, sa sœur, efficace réviseur en été de 1959; et en été de 1960 quand il me cria, au bord de l'autoroute toute neuve: «Vos chances sont bonnes!» Obtenant son célèbre (à cette époque) prix du CLF, au «400», il était aussi content et enthousiaste que moi. Il aimait lire, il aimait publier, il adorait son métier. Sans parler de lui, il sera absolument impossible pour les historiens de bien rédiger une histoire de notre littérature. Un «fou des bouquins» s'en va, hélas!  
Claude Jasmin  
Écrivain  
Mars 1995



## La tradition d'une situation

Il y a quelques années à Montréal, Fernand Dumont et Charles Taylor — nos deux plus grands penseurs — rendirent un hommage appuyé à André Laurendeau, à l'occasion du vingtième anniversaire de sa mort. Le rappel de cet hommage nous permettra de reprendre contact avec des sources que j'estime essentielles pour l'analyse de la conjoncture.

Des Jeune-Canada au Bloc populaire, de l'Action nationale au *Devoir*, André Laurendeau (1912-1968) aura connu une vie pleine et tourmentée. Il y a 30 ans, il signait avec d'autres le fameux rapport préliminaire de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, proclamant que la fédération canadienne traversait la crise la plus importante de son existence. Il est juste de dire que Laurendeau s'est tué en essayant de sauver le Canada. Dans le domaine des idées c'est lui, bien plus que René Lévesque, qui fut le véritable adversaire de Pierre Trudeau. Et en 1982, le Canada s'est reconstruit dans le mépris le plus total des idées chères à Laurendeau: dualité nationale, société distincte québécoise, fédéralisme asymétrique.

Dumont et Taylor ont vu en cet homme quelqu'un qui avait résisté aux deux dangers guettant les intellectuels des sociétés occidentales péripériques: le désir de faux table rase et l'appel du faux universalisme. Sans suivre aveuglément ses prédécesseurs, Laurendeau se sentait en continuité avec eux. Il éprouvait du respect pour ce que Taylor appelle la tradition de notre situation en Amérique. Quant à l'autre danger, il se reconnaît dans la détestable habitude de trouver ailleurs, à New York ou à Paris, une forme de pensée correspondant à la vérité. Taylor s'exprime avec éloquence à ce sujet:

«J'ai particulièrement aimé la phrase de Fernand Dumont lorsqu'il a dit que Laurendeau avait découvert que nous avions beaucoup d'étrousses, mais sans perdre de vue que les grands peuples n'en sont pas dépourvus... D'ailleurs, lorsqu'on arrive à comprendre l'universalité du particularisme, on est guéri de cette illusion



GUY LAFOREST

que nous sommes excentriques. Il n'y a que les excentricités, il n'y a que des lieux excentriques, le nôtre parmi les autres.»

La grandeur de Laurendeau tient à l'authenticité de son regard. S'agissant du cheminement politique de notre peuple, il considérait l'amoncellement de notre situation en aval. Cette tradition de la situation québécoise, il a réussi à la faire apprécier à des gens comme Léon Dion. Ce dernier raconte lui avoir écrit en 1955, dans un Québec où rien ne laissait présager la fin du duplessisme. A un jeune professeur qui lui exprimait son désarroi et son aigreur, Laurendeau répondit ce qui suit: «Cet homme (Duplessis) n'est pas immortel... S'intéresser au Québec, c'est apprendre à l'aimer... Et cela vous viendra naturellement au fur et à mesure que vous apprendrez à considérer de l'intérieur les êtres et les choses autour de vous.»

Léon Dion n'a pas démerité de la leçon de Laurendeau. Avec d'autres intellectuels de sa génération, il a puissamment contribué à l'émergence d'une nouvelle «Cité Libre» dans notre société. Si nous pouvons encore aujourd'hui nous enorgueillir d'un véritable espace public pluraliste, nous le devons à ces pionniers et aux qualités que Léon Dion a bien raison de revendiquer en leur nom: «Ces gens possédaient deux qualités: ils avaient confiance en eux et ils travaillaient jusqu'au bout de leur énergie.»

Ceux qui ont succédé à ces personnes dans leurs disciplines et leurs chaires universitaires devraient reconnaître plus fréquemment leurs dettes. Je lève volontiers mon chapeau aux Gérard Bergeron et Léon Dion, Fernand Dumont et Hubert

Guindon, Guy Rocher et Pierre Vadeboncoeur, aux regrettés Jean Charles Falardeau et Marcel Rioux, sans oublier Gérard Pelletier et le Pierre Trudeau de *Cité Libre*.

A travers leurs écrits comme dans leurs interventions publiques moins fréquentes, ces gens continuent d'exercer une influence certaine sur nos débats. Pierre Vadeboncoeur pense que la souveraineté appartient désormais à la stratégie de «l'horizon 1995» à tout prix. Il le regrette. Je crois comme lui que toute stratégie devrait être aléatoire, et je constate que M. Parizeau est devenu le prisonnier de la sienne.

Quant à Gérard Bergeron, il vient de faire paraître coup sur coup de fines études consacrées à Étienne Parent et à François-Xavier Garneau. Venant de notre plume la plus prolifique et la plus systématique en sciences sociales, il n'y a là aucune coïncidence. Penseurs et hommes publics, Garneau et Parent ont œuvré dans un Québec où venait de s'installer la chape de plomb de l'Acte d'union de 1840. Bergeron vient de nous ramener dans un univers où, il y a plus de 150 ans, des intellectuels d'ici s'astreignaient à réfléchir, impuissants devant un ordre constitutionnel injuste et illégitime.

Je donne le sens suivant aux travaux récents de Bergeron: entre Parent et surtout Garneau d'un côté, et de l'autre toutes celles et ceux qui ébauchent d'y voir clair dans le Québec de 1995, il y a aussi en commun la tradition d'une situation. Au lieu de s'apitoyer sur le sort réservé à leur peuple par l'héritage odieux de Lord Durham, ils choisissent la voie de la résolution. Nous devrions faire de même face au régime moralement absurde qui nous a été imposé de façon déshonorante en 1982.

Les traditions authentiques sont celles que l'on se réapproprie. A en juger par le numéro hiver/printemps 1995 de la revue *Possibles*, qui s'ouvre par un hommage à Gérard Godin, la tradition de la situation québécoise est bien vivante. Cela pourra être vérifié à l'Université de Montréal le 31 mars, lors du deuxième colloque Marcel-Rioux, consacré à un sujet très actuel: «Un pays sans projet?»

## À P R O P O S

## ...de dépenses d'ordinateurs

Au cours des 10 dernières années, ce sont les dépenses de consommation pour des éléments tels que les ordinateurs, les produits électroniques, les mini-fourgonnettes, les soins pour enfants, les loteries, la télédistribution, etc., qui ont augmenté le plus.

Même si ces secteurs sont peu importants en termes de dépenses globales, certains sont reliés au progrès rapide de la technologie, tandis que d'autres sont le fruit du nouveau mode de vie et de l'évolution des préfé-

rences des consommateurs, par exemple les camions et les mini-fourgonnettes par rapport aux voitures.

Les deux principaux gagnants au titre de la croissance des dépenses de consommation proviennent de domaines où il y a eu des baisses de prix marquées, liées à l'expansion rapide de la technologie.

L'observateur économique canadien, Statistique Canada, Février 1995.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE  
Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX  
Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER  
Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSSAÇON  
Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333  
F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

## Le critique folliculaire

Robert Lévesque n'a pas retenu la leçon de Brecht qui nous met en garde contre l'idolâtrie des classiques

MARCO MICONE

Auteur dramatique

**D**e toute évidence, la critique de théâtre du *Devoir* n'a pas retenu la leçon de Brecht qui nous met en garde contre l'idolâtrie des classiques et nous exhorte à nous servir d'eux. Tel un élève désemparé et incapable de nuances, il se prosterne devant «le plus brillant écrivain du théâtre universel» (Lévesque), incapable de discerner les faiblesses de la version originale de *La Mégère*. Des critiques éminents et des esprits autrement plus informés et plus sagaces ont reconnu les défauts de cette pièce et attribuent sa pérennité à la théâtralité du personnage de Petruccio et... à la réputation de Shakespeare.

S'étant inspiré de Plaute, de fabliaux médiévaux et d'une comédie de L'Arioste (*I Suppositi*), le dramaturge élisabéthain a conçu une farce dont le prologue n'a aucun lien avec le reste de la pièce et dont l'intrigue principale se résume à une séance de dressage d'un personnage féminin plus hystérique que rebelle, en plus d'être absent la plupart du temps. En outre, les nombreux valets qui s'agitent autour de leurs maîtres manifestent une insignifiance aussi abyssale que celle dont fait preuve le folliculaire du *Devoir* devant le spectacle du TNM. Robert Lévesque parle de «la fierté de la bataille et du panache du résultat (qui chez Shakespeare reste ouvert aux interprétations)», alors qu'il n'existe pas de fin de pièce plus fermée et univoque que celle-ci.

Bien entendu, il ne prend pas la peine de citer le texte original et encore moins d'énumérer les présomues interprétations qu'il attribue à la scène finale où Caterina, après avoir été dressée tel un «faucon», déclare son inconditionnelle soumission à Petruccio tout en enjoignant ses congénères à la prendre pour modèle. (Serait-ce une autre raison pour laquelle cette pièce a traversé les siècles?)

## Traduction ou adaptation?

J'avais le choix entre une traduction fidèle d'une pièce shakespearienne à la structure maladroitement et au contenu problématique, et une adaptation aux enjeux nouveaux, mais néanmoins implicites pour ceux qui connaissent suffisamment l'époque baroque. Car «traduire», écrit Antoine Berman, c'est trouver les mots qui coïncident avec la pensée d'un texte à traduire et non pas avec les mots de celui-ci. Encore faut-il connaître la société qui a donné naissance à ladite pensée et au pouvoir d'évocation de l'œuvre. L'idée, poursuit le même auteur, qu'un texte peut être définitif relève de la religion ou de la fatigue.

Quelle est donc cette époque? C'est la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Les découvertes scientifiques s'ajoutent aux mutations politiques et aux remises en question philosophiques. Galilée, après Copernic, remplace le système géocentrique par le système héliocentrique. Giordano Bruno, mort au bûcher en 1600, affirme la multiplicité de l'univers. Ouvert, polycentré et en mouvement, l'univers baroque supplante celui de l'astronomie traditionnelle. On remet en question les vieilles valeurs. Il y a de moins en moins de certitudes: le doute libère l'esprit et ébranle petit à petit les pouvoirs religieux et politiques. Peut-on penser qu'un génie tel que Shakespeare n'ait pas été imprégné de la culture de son époque? N'a-t-il pas choisi Padoue, «havre de liberté et de tolérance», où était venu enseigner Galilée en 1592, pour sa valeur symbolique?

Il faut être malhonnête ou ignare (ou peut-être les deux à la fois) pour qualifier mon adaptation de «honteusement ré-



La *Mégère apprivoisée* de William Shakespeare, au TNM jusqu'au 8 avril.

ductrice». Est-ce réducteur de faire d'une pièce que la tradition a rendue univoque un spectacle polyphonique, où le protagoniste du prologue incarne le doute de l'époque, où les serviteurs annoncent les bouleversements sociaux imminents, où Grumio témoigne des découvertes scientifiques, et où Petruccio et Caterina, en plus de s'affronter, choisissent ensemble la voie de la marginalité? A-t-il remarqué, l'analyste du *Devoir*, «le pouvoir transgressif du texte plurilingue et comment celui-ci conteste la pureté et l'unicité culturelles?» (Sherry Simon).

Robert Lévesque parle aussi des «complexités» dont j'aurais fait fi, mais sans les nommer. Tel un élève de niveau allégé du secondaire qui aurait fait une lecture distraite d'un dictionnaire des œuvres littéraires, il n'a retenu que «l'idée de la guerre des sexes». La méprise serait-elle imputable au fait que Jan Kott, qu'il a déjà cité par le passé et qui semble être son unique référence, n'ait pas daigné écrire une seule ligne sur *La Mégère* dans son livre, *Shakespeare notre contemporain*? Ou est-il nostalgique du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que, dans la plupart des productions, Petruccio dressait Caterina cravache à la main? N'a-t-on pas le droit (sinon le devoir), après 25 ans de féminisme, de remplacer le fouet par des moyens de «séduction» moins grossiers?

Dans mon adaptation, c'est surtout par le pouvoir envoûtant du verbe que Petruccio apprivoise Caterina et qu'ils se séduisent. La rhétorique baroque, dont je me suis inspiré, met en œuvre maintes possibilités expressives du langage. Outre les hyperboles et les métaphores, en font partie aussi les néologismes et les nombreux mots d'esprit dont notre «criticard» (comme politicien) ne retient que le plus trivial. Pourtant, c'est un procédé tout à fait shakespearien! Mais il

est impossible d'apprécier un spectacle où l'esprit et le ludisme langagier se substituent à la cravache et à la grossièreté, si on est venu assister à une vulgaire séance de comptage.

«Gentille», ma *Mégère*? Que Robert Lévesque fasse une analyse comparative du texte de Shakespeare et du mien. Il se rendra compte de la finesse avec laquelle Petruccio réussit à apprivoiser Caterina, la rebelle, lorsqu'il lui demande de désobéir après lui avoir dit «de ne pas venir».

«Gentille», ma *Mégère* dont le monologue final porte sur la désobéissance, dans lequel j'utilise de manière subversive les mêmes arguments dont Shakespeare se sert pour justifier la soumission de la femme à l'homme?

Je serais, selon le pontife de la critique théâtrale, «plus à l'aise dans ma culture et avec le gentil Goldoni». Serait-ce que le seul métissage qu'il connaît est celui de l'ignorance et de la bêtise dont il fait preuve? Italienne, ma culture, moi qui n'ai vécu que mon enfance en Italie? Puis, avec autant d'ineptie que de mépris, ce garde-chiourme du milieu théâtral qualifie l'auteur de *La Locandiera* de «gentil», ne comprenant pas que Mirandolina, en se payant la tête des nobles en période pré-révolutionnaire, est bien plus subversive que la Caterina du grand William.



Marco Micone

Tenant du cloisonnement culturel, Robert Lévesque l'est aussi de l'intégrisme littéraire. N'étant en outre jamais traversé par le doute, le vulgaire folliculaire du *Devoir*, pour qui l'insulte tient lieu d'analyse, ne pouvait se rendre compte que le doute constitue un des thèmes principaux de mon adaptation, dénonçant ainsi les certitudes aveugles qui sont à l'origine de tous les absolutismes, y compris celui des critiques.

## Une autoroute électronique sans destination

L'enfermement dans le discours économique

LÉO-PAUL LAUZON  
MICHEL BERNARD

Professeurs au département des sciences  
comptables de l'UQAM

**L**e passage récent d'Albert Jacquard au Québec a marqué une petite pause dans les habituelles liturgies néolibérales. Une introspection qui nous fait réaliser que nous vivons aussi chez nous cet enfermement dans le discours de l'économie, du rendement, des cotes de crédit, des compressions de programmes sociaux, des dettes et de l'agenouillement du gouvernement devant le capital international. Jacquard parle d'intégrisme économique, le titre de son livre est *J'accuse l'économie triomphante*. La domination de l'homme par l'homme est un continuum historique, seule la façon de faire change. La dépendance traditionnelle est remplacée peu à peu par une autre sorte d'asservissement, celui qui engage à un ordre présumé objectif des choses, les lois économiques, le marché, le taux de change du dollar, les taux d'intérêt, etc.

L'économie et les affaires envahissent tout: le bulletin télévisé, les téléromans, la littérature, la vie quotidienne. La dimension sociale de l'homme se résume progressivement à la seule catégorie économique. Nous nous transformons, imperceptiblement mais inéluctablement, en cet homme unidimensionnel que décrivait Marcuse. Sans commenter directement le livre de Jacquard, il nous inspire quelques réflexions utiles pour chez nous.

L'ancien sentiment d'impuissance devant l'ordre cosmique s'est transformé en un fatalisme devant l'ordre spontané du marché. L'affrontement transnational du capital déplace les emplois dans les pays où les conditions de travail sont les plus faibles, les normes environnementales les plus insignifiantes, les réglementations les plus inexistantes. Effet de système d'une machine qui ne se comprend plus elle-même. Démonstration récente de l'impossibilité du capital international d'engendrer son autodiscipline: l'affaire du turbot, le capital privé s'obstine à anéantir les ressources là où le vide juridique le permet. Le Canada se formalise après avoir lui-même épuisé ses ressources.

Le plus étonnant dans le récent transfert vers le Mexique des emplois de Hitachi, Sanyo et Northern Telecom, c'est que cela s'est fait dans une sorte de climat de résignation, d'indifférence presque générale, de soumission à une loi transcendante du capital. Le premier ministre lui-même avoue avoir perdu le contrôle.

Chrétien dit au Québec: écrasez-vous, un million de dollars ça ne parle pas français ou anglais, ça n'a pas de nationalité. On trouve normal que les compagnies

qui se sont enrichies au Canada partent maintenant qu'elles ont trouvé du «matériel humain» au Mexique qui travaille pour des *pinottes* et avec l'horraire des Japonais en plus. Un laconique bulletin de nouvelles sur le sujet puis on passe aux interviewées des économistes des banques qui viennent nous dire comment nos taux d'intérêt les plus élevés en Occident sont inéluctables, que la Banque du Canada ne fait qu'obéir au marché.

La démocratie se réalise par la communication véritable qui exclut la persuasion déloyale. Au Canada, les instituts comme C. D. Howe et Fraser se chargent de soulever une espèce d'énergie panique et *statu-quoiste*. Ils trouvent leur écho à Radio-Canada qui fait les cerelles, qui répercute la prise de contrôle du gouvernement fédéral par le capital international et la radiation de l'État jusqu'à l'État minimal des néolibéraux. Ironiquement, ce média occupé à faire l'apologie du libre marché en sera la victime.

Dernièrement, le traitement superficiel de la privatisation des barrages électriques le présentait comme une bonne affaire plutôt que la main basse de compagnies sur un bien commun. Discours omniprésent et unidimensionnel des économistes de banques, des cambistes, des conseillers financiers de tout acabit, privatisation, martelage de la conscience populaire.

La veille du budget, Scully rencontre Milton Friedman, Prix Nobel du laisser-faire, porte-parole de la classe possédante, dont le message depuis 30 ans est le même: la radiation de tout ce qui n'est pas entreprise privée, tout privatiser, éducation, santé, etc.

Quelques semaines plus tard, même forme pure de la servitude devant l'argent, un Scully pâmé devant une madame Claude qui vient nous dire comment ses filles étaient heureuses de «travailler» pour la clientèle des grands bourgeois; certaines en épousent même. Récemment à l'émission *Le Point*, c'était la saga des frères McCain... ce soir-là on est allé se coucher sur une histoire d'empire de patates frites.

On nous dit que la société échappe à la compréhension individuelle à cause de sa complexité. Le grand tout est le résultat de l'action de chacun enfermé dans son espace individualiste et englouti dans son micro-milieu. On en tire un discours sur l'impossibilité de la planification sociale et la nécessité de laisser le marché aux commandes de la civilisation.

Paradoxalement, l'ordre doit venir des possédants, des détenteurs de la machine de persuasion qui alimentent aussi la machine de production. Le marché est un ordre spontané où les participants ne maîtrisent qu'une partie du jeu et où ceux-ci ne peuvent absolument pas prévoir le résultat de ce qu'ils engendrent par la synergie de leurs actions.

Autrement dit, le refus de l'action volontaire de

l'État fait que nous ne savons pas où la civilisation s'en va. Une autoroute électronique sans destination. Ceux qui réduisent la dimension sociale de l'homme à l'économique sont-ils au moins de bons guides dans leur domaine?

Dernièrement, on a confirmé que les libéraux du Québec, qui se réclament pourtant du seul discours économique, ont pratiquement donné ce bien public qu'était le Mont-Sainte-Anne à des Américains (60%) et à Désourdy (40%); perte de 45 millions\$ pour le peuple. Ils s'approprient à brader la SAQ qui a rapporté 6,5 milliards\$ en dix ans et qui comble chaque année 10% du déficit québécois.

S'emmurant dans le seul discours économique, ils devraient être des dans leur unique domaine par effet de spécialisation: mais non, c'est l'intoxication doctrinaire plutôt que la compétence qui prêche l'évacuation de l'État, même s'il en résulte des pertes de dizaines de millions qui auraient pu être utilisées pour les programmes sociaux.

Les péquistes sont-ils mieux? Lors d'un reportage sur la continuation de l'œuvre des libéraux en matière de privatisation des barrages électriques, le ministre Gendron déclarait, au nom de la modernité, qu'il n'avait pas d'objection aux privatisations. La privatisation de l'électricité, n'est-ce pas plutôt un retour en arrière?

## L'apologie de l'entreprise privée

L'autre façon de gouverner est-elle cette attitude non critique de quiétude devant la privatisation du bien commun? Un autre aspect de l'omniprésence du discours comptable est l'apologie de l'entreprise privée conjuguée à une demande d'État minimal. Nous ne pouvons faire table rase des conditions historiques qui ont amené l'intervention de l'État.

Pourtant, il n'y a pas, par essence, un type absolu d'État, un partage prédéterminé des activités publiques et privées. D'un point de vue philosophique, l'objection à l'effet que l'État ne devrait pas faire de commerce n'a pas de fondement. En vertu de quelle rationalité est-il impossible à la collectivité de commencer à travers l'État ou de détenir des moyens de production?

La classe possédante est contrainte de présenter ses intérêts particuliers comme l'intérêt collectif, de donner à sa pensée la forme de l'universalité, de la présenter comme la seule rationnelle, la seule universellement valable.

Cette philosophie de l'État minimal transporte une sociologie qui présente les gens d'affaires comme des héros et les fonctionnaires, syndicalistes et écologistes comme des inutiles. On peut éliminer 45 000 fonctionnaires et tout le monde applaudit comme si aucun service n'était rattaché à leur fonction. Cette philosophie véhicule aussi une vision de l'homme: celui qui ne recherche pas un intérêt personnel devient apathique. L'intérêt commun, c'est l'intérêt de personne.

## Des raisons de dire oui au projet souverainiste

PIERRE-PAUL PARENT

Professeur à l'Université du Québec à Rimouski

**C**e que j'avance ici pourrait refléter les réactions de celles et ceux qui tentent de chercher une certaine éthique dans le mouvement politique en cours depuis l'élection du Parti québécois. Donnez-moi des raisons de dire oui au projet souverainiste... Lors des dernières élections provinciales, j'ai cru que le Parti québécois était susceptible de nous proposer un véritable projet de société, alors que le Parti libéral n'en avait aucun. Un projet peut-être défailtant, hésitant, mais auquel jeunes et moins jeunes pourraient se rallier; un projet qui permettrait de donner une certaine conscience nationale à ce peuple qui accuse facilement l'autre (entendons la France) d'avoir renoncé sans vergogne à quelques arpents de neige... pour des intérêts économiques et politiques autres.

Puis, comme tout un chacun, j'ai reçu l'Avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec. Or, il n'y était nullement question de projet de société. C'était même l'objet manquant ou, plus, l'objet censuré; pourtant, n'était-ce pas l'unique objet qui aurait pu nous amener à désirer une plus grande autonomie pour le Québec? Car, par analogie, une telle recherche ne correspond-elle pas à un désir fondamental chez tout individu, celui de l'accès à l'autonomie? Que l'on passe, dit-on, d'une conduite où les normes ou règles sont dictées d'ailleurs à celle que nous déterminons nous-mêmes, en fonction d'un idéal commun — entendons ici un projet — pour lequel nous aurions opté ensemble.

## Une corde sensible

Un point cependant de cet Avant-projet de loi avait touché en moi une corde sensible; aux régions, on proposait enfin une plus grande marge de manœuvre. L'État se préoccupait-il désormais des régions et ferait-on en sorte qu'elles ne se vident pas de leurs forces vives au risque de devenir des nouveaux «Val-Jalbert», vestiges d'une époque révolue? Or, à la même période, nous pouvions voir à la télévision et lire dans les journaux québécois les réactions démagogiques d'un ministre de l'Éducation incarnant l'antithèse d'un concept de projet.

En raison de promesses électorales, ce ministre mettait tout en œuvre pour donner à l'un un collège, aux siens une université, sans se poser la moindre question qui aurait relevé d'une éthique de la responsabilité: en effet, des intérêts apparemment équitables faisaient fi de structures déjà en place, de la nécessité de gérer sagement les fonds de l'État et de la volonté explicite, incluse dans l'Avant-projet de loi, de ne pas dépeupler les régions au profit d'une centralisation encore plus grande. Membre d'une université au détriment de laquelle ces impératifs démagogiques risquent de jouer, je ne suis pas sans être questionné par une telle attitude.

Monsieur le ministre de l'Éducation, donnez-nous donc des raisons de souscrire à la question qui sera proposée lors du prochain référendum. Jusqu'ici, vous nous en dissuadez plutôt. Nous serons plus confiants en l'avenir du Québec:

- si on respecte la volonté des régions de sortir d'un certain marasme;
- si on ne les vide pas de leurs forces vives;
- si on reconnaît le dévouement et la volonté politique d'universitaires-citoyens qui rendent possible l'accès au savoir (ce que savoir soit diffusé sous forme de certificats ou de baccalauréats, cela importe-t-il vraiment?)

Oui, monsieur le ministre, donnez-nous rapidement des raisons de souscrire au projet souverainiste.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'Information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakabuski; Jean-François Legault (responsable des pages thématiques); Diane Précorat (pages éditoriales, responsable de la section *Tourisme*); Martin Dulos et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'Information culturelle: Michel Bélair (directeur), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette (lignes), Paule des Rivières, Marie-Laurier, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'Information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'Information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'Information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lessage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'Information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ: Lucie Pinsonneault (directrice); Yves Williams (superviseur, Avis publics et annonces classiques); Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlene Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Miscevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Rielland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Frierette Rousseau, Micheline Turgeon, Michèle Bouchard (secrétaires); L'ADMINISTRATION: Henry Riell, c.m.a. (contrôleur); Nicole Carmel (responsable des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration); LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE: Christiane Benjamin (directrice), Johanne Briens (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachel Leclerc-Venne; LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES: Guy-Renaud Kirouac (directeur), Christian Guy (superviseur à la promotion des abonnements); LA PRODUCTION: Marie-France Turgeon (directrice de la production), Jean Lemay (directeur adjoint, production et informatique), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Caroline des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lessage, Michèle Malenfant, Christiane Vaillant, Christian Vien, Olivier Zaida; LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président); LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boissvert (vice-président et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## LES POINTS SAILLANTS

Voici les points saillants des crédits budgétaires du gouvernement du Québec pour l'année 1995-96, publiés hier par la présidente du Conseil du trésor, Pauline Marois:

■ les dépenses de programmes sont gelées au niveau de l'an dernier, soit à 36,3 milliards \$;

■ le service de la dette du gouvernement coûtera cependant 6,3 milliards \$ pour des dépenses totales de 42,6 milliards \$, en hausse de 1 % par rapport à l'an passé;

■ en dépit du gel des dépenses, plusieurs ministères voient leur budget réduit. Les budgets de l'Éducation et de la Santé et des Services sociaux sont maintenus à peu près à leur niveau de l'an passé;

■ cependant, pour ces deux ministères, ce gel représente un effort budgétaire réel, respectivement de 200 millions \$ en éducation (dont 93 millions \$ pour les commissions scolaires) et de 546 millions \$ en santé, dont 339 millions \$ qui incombent au réseau et 133 millions \$ à l'assurance-maladie;

■ le budget de la sécurité du revenu (aide sociale) diminue de 3 %, mais cela est surtout dû au transfert de certains assistés sociaux de la sécurité du revenu à d'autres formes d'aide, notamment à la Régie des rentes (pour les invalides) ou à la Société de développement de la main-d'œuvre, pour les bénéficiaires disponibles pour une formation;

■ les crédits annoncent une augmentation de 17 millions \$ pour les services de garde, dont 10 millions \$ d'argent neuf pour les garderies sans but lucratif et 7 millions \$ pour la création de 6000 nouvelles places en service de garde;

■ 2000 postes seront abolis dans la fonction publique et aucune augmentation de la masse salariale n'est prévue pour l'an prochain;

■ le budget de l'Office de la protection du consommateur est amputé de 4 millions \$ (près de la moitié) et son mandat sera entièrement réévalué;

■ la Sûreté du Québec devra absorber une compression de 22 millions \$ de son budget;

■ le budget de la Régie des télécommunications est réduit de 1 million \$ (plus de la moitié);

■ Radio-Québec perd 10 millions \$ et son mandat sera recentré sur sa mission éducative;

■ le Musée de l'Amérique française est absorbé par le Musée de la civilisation;

■ la Commission de protection des droits de la personne et la Commission de protection des droits seront fusionnées;

■ le budget de l'aide juridique est amputé de 2,8 millions \$ et le déficit de 8,9 millions \$ concernant les honoraires aux avocats de pratique privée devra s'autofinancer;

■ le gouvernement réserve l'annonce, au cours de l'année, de nouveaux investissements d'immobilisation, en particulier dans le domaine culturel et du transport, de 377 millions \$;

■ 15 millions \$ ont été réservés pour détruire les BPC, et le ministère de l'Environnement et de la Faune économisera 10 millions \$ en cédant aux milieux concernés la gestion des réserves fauniques, du zoo et de l'aquarium de Québec;

■ les études sur la souveraineté coûteront 9,4 millions \$ et le gouvernement a réservé 35 millions \$ pour le référendum, 16 millions \$ pour le recensement des électeurs et cinq millions pour la liste électorale informatisée;

■ au total, les dépenses du gouvernement représentent 24 % du PIB, soit 1 % de moins que l'an passé.

Michel Venne

## QUÉBEC Le gouvernement a aussi voulu préserver le niveau de services

SUITE DE LA PAGE 1

éprouver à même leurs revenus un manque à pourvoir de 133 millions \$ dû à la stabilisation du budget de la Régie de l'assurance-maladie à son niveau de l'an passé.

Les fonctionnaires, dont les contrats de travail seront échus le 30 juin, devront oublier les perspectives de hausses salariales. «Le budget de dépenses 1995-96 ne prévoit pas d'argent neuf pour indexer les salaires ou bonifier de quelque manière que ce soit les conditions de travail à compter du mois de juillet prochain», écrit Mme Marois dans le livre des crédits.

«Cela signifie très clairement que toute bonification éventuelle au chapitre de la rémunération devra être autofinancée à l'intérieur des budgets consentis», a-t-elle ajouté. En outre, 2000 emplois disparaîtront de la fonction publique en 1995-96.

Les policiers ne seront pas épargnés à cet égard. La Sûreté du Québec voit son budget amputé de 22 millions \$.

De même, les banques seront appelées à sacrifier jusqu'à 28 millions \$ que Québec désire économiser sur les intérêts qu'il paie sur les prêts accordés aux étudiants.

À l'heure actuelle, le taux d'intérêt applicable à un tel prêt est le taux préférentiel plus 1,5 point. Le gouvernement veut entreprendre

une négociation avec les banques pour obtenir un taux inférieur au taux préférentiel, ce qui lui permet d'économiser 28 millions \$.

À l'origine, le ministre Garon souhaitait faire un appel d'offres aux banques pour obtenir le taux le plus bas. Mais le Conseil du trésor a rejeté cette requête et préféré s'en tenir à une négociation avec l'ensemble des institutions.

Le ministère de la Sécurité du revenu parviendra à réduire de 3 % son budget l'an prochain et ce, même si la clientèle de l'aide sociale semble vouloir demeurer stable. La baisse des dépenses s'explique alors par le fait que des assistés sociaux seront transférés ailleurs: les invalides à la Régie des rentes du Québec, qui verse des rentes d'invalidité, et certains d'entre eux à la Société de développement de la main-d'œuvre, pour suivre une formation professionnelle. La SQDM voit d'ailleurs son budget augmenté de 23 millions \$. Le livre des crédits annonce d'ailleurs une révision en profondeur des programmes d'aide à la réinsertion au marché du travail.

L'Association des manufacturiers, parmi d'autres, s'est montrée déçue par l'effort du gouvernement. «Il faut aller plus loin, affirme le président Gérard Ponton. Il doit se "réinventer" (sic).»

Mme Marois a soutenu hier que le gouverne-

ment n'a pas retenu les méthodes à la Ralph Klein, le premier ministre de l'Alberta qui a imposé à son gouvernement un régime minceur. «Nous n'avons pas été élus pour ça», dit-elle. Nous avons été élus pour gérer de façon responsable, mais la gestion responsable ne doit pas sanctionner «l'immobilisme». Québec doit garder une marge pour réaliser ses engagements.

Le gouvernement a voulu, conformément aux attentes de la population, croit Mme Marois, contrôler les dépenses, mais aussi préserver le niveau de services. La ministre soutient que «c'est un effort suffisant» et rappelle que ce serait la première fois que le gouvernement gérait ses dépenses.

L'effort est «louable», admet l'opposition libérale, mais se demande «où est le projet de société», la vision, et où sont les priorités de ce gouvernement, qui comprime les budgets en santé et en éducation.

Les compressions atteindront 546 millions \$ en santé et 200 millions \$ en éducation. Dans ce dernier secteur, 93 millions \$ sont puisés dans les budgets des commissions scolaires, 23 millions \$ dans celui des cégeps et 53 millions \$ dans celui des universités.

Le livre des crédits annonce des charbonnements dans les missions de plusieurs organismes et de plusieurs ministères. Le réseau

de la santé, le premier, devra s'adapter (lire autre texte en page A 2). Radio-Québec est dans le collimateur. M. Parizeau veut qu'elle revienne à sa mission éducative (lire autre texte en page A 2). Tous les ministères ont été appelés à réviser leur fonctionnement et leurs missions.

«Nous avons profondément changé les règles du jeu», affirme Mme Marois. Chaque ministère dispose désormais d'une enveloppe budgétaire fermée. Rien ne pourra lui être enlevé en cours d'année, rien ne pourra non plus lui être ajouté. Les gestionnaires devront être responsables et faire des choix. «La voie privilégiée consiste à transformer les modes d'intervention de l'appareil public pour offrir les services de manière plus économique», écrit la ministre.

Le premier ministre Parizeau a soutenu hier que ce budget de dépenses était une première étape et que le gouvernement «va tenir» ses engagements de réduire à zéro, en deux ans, le déficit des opérations courantes. Le discours sur le budget, attendu dans la première moitié d'avril, devrait donner des indications plus précises à cet égard.

Récemment, M. Parizeau a refusé de garantir qu'il n'aurait pas de hausses d'impôt pour les particuliers.

## JEUNES

SUITE DE LA PAGE 1

citoyens. Désormais, la jeunesse québécoise ne veut plus contribuer au maintien artificiel de l'unité canadienne. Elle ne veut plus soutenir au prix de son avenir l'État fédéral et cautionner ainsi la folle ascension d'une dette publique vertigineuse qui atteindra bientôt les 600 milliards \$.

La Commission des jeunes s'est donc prononcée en faveur de la souveraineté du Québec, à la condition qu'elle soit porteuse de changements. Coïncée entre le concept souverainiste du PQ et celui de l'ADQ, elle a choisi de traiter les deux options sur un pied d'égalité et de les déclarer toutes deux valables. La manœuvre, qui visait sans doute à gagner l'adhésion du représentant de l'Action démocratique, n'a réussi qu'à moitié. Marc Snyder a signé le rapport mais il a aussi exprimé ses réserves dans un addendum où il dénonce le manque d'ouverture d'esprit du gouvernement Parizeau et reproche à ses collègues commissaires de vouloir imputer tous les torts au gouvernement fédéral.

Mais la dissidence ne devait pas s'arrêter là. La vice-présidente de la Commission, Audrey Benoit, et la commissaire Manon Boucher ont toutes deux refusé de signer et elles ont produit leur propre rapport, où elles se dissocient des orientations néolibérales de la Commission. «Remettre en question le principe de l'universalité des services publics va complètement à l'encontre du cri du cœur lancé par les jeunes qui en souhaitent le maintien. Nous craignons que la bonne intention de départ, qui dit ne viser que les plus riches, cache une volonté d'aller chercher là où il y a le plus de monde, là où ça vaut la peine, c'est-à-dire dans la classe moyenne. Celle qui porte déjà tout sur son dos et s'écrase de plus en plus sous le poids de la pauvreté.»

Audrey Benoit et Manon Boucher s'en prennent en outre à cet aspect du rapport qui consacre l'idée de revenu minimum garanti, préconisée par le député-commissaire Gilles Baril. «Nous redoutons qu'il s'agisse d'une façon détournée de mettre de l'avant l'idée de forcer les assistés sociaux à travailler pour un salaire dérisoire.» Enfin, elles croient avoir décelé dans la notion de «désertation», que l'on retrouve dans le rapport, une volonté de privatiser les écoles et les services publics. «Pour nous, ça va un peu trop à droite. C'est du néolibéralisme.»

Sur la formulation de la question et sur le meilleur mo-

ment de tenir le référendum, les jeunes n'ont pas réussi à dégager de consensus. En rappelant que les représentants du peuple à l'Assemblée nationale ont le devoir de faire preuve de souplesse, ils suggèrent de détacher la question de l'avant-projet de loi. Ils soulignent le risque de lier le destin d'un peuple aux dispositions légales d'un texte dont la moindre ambiguïté viendrait embrouiller la question.

Dans ce rapport, les jeunes s'attaquent avec férocité à ce qu'ils appellent les privilèges acquis par les générations précédentes. À savoir: les droits relatifs à l'ancienneté et à la sécurité d'emploi, le régime de pension gouvernemental et certaines autres dispositions du Code du travail. «Dissociés de l'exercice de la responsabilité, ces privilèges ont aussi leur corollaire: l'exclusion de la jeunesse au profit de la génération précédente et une crise de confiance envers les institutions et leurs représentants.»

Du 8 février au 5 mars, la Commission des jeunes sur l'avenir du Québec a parcouru toutes les régions, visité 25 villes, tenu 29 forums et accueilli 5000 jeunes. Le rapport comporte 27 recommandations, dont voici les principales:

- que soit abolie la sécurité d'emploi dans la fonction publique, ainsi que dans les secteurs parapublic et péripublic; que des contrats d'embauche renouvelables d'une durée de six ans en tiennent lieu;
- que soient abolis les conseils régionaux de concertation et de développement;
- que soient abolies les commissions scolaires;
- que soient améliorés les services publics au profit des plus démunis et que soit donc remis en cause le principe de l'universalité des services publics, comme les pensions de vieillesse et les allocations familiales dont bénéficient les personnes les plus aisées;
- que soient «désertatisés» certains services sociaux et de santé au profit d'instances appartenant aux communautés locales;
- que soit mis en place un programme de revenu annuel garanti en lieu et place du régime actuel de prêts et bourses;
- que le système d'éducation publique soit laïc;
- que les étudiants aient la possibilité d'évaluer leurs professeurs, la qualité des cours et celle des institutions;
- que soient jetées les bases d'un projet-pilote de revenu annuel garanti, en retour d'un travail volontaire garanti, afin d'accroître l'accès des jeunes au marché du travail.

## HARCÈLEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

«Il est mignon, coquin, et comme toi, Carole, il va se cacher quand on lui fait des compliments.»

À une autre occasion, le directeur a offert à Carole un choix écrit de possibilités «à l'intention d'une laissée-pour-compte de Noël», dont celle d'aller manger dans le Chinatown pour que Marco l'achète un habit de chinoise». Et c'est sans mentionner le reste...

Le harcèlement sexuel est nocif pour tout le monde, dit Mme Séguin. Il nuit au harcelé, à la personne harcelée et à l'entreprise qui les emploie. Car l'entreprise est responsable des actes de ses employés comme de ses cadres. Bien souvent, c'est la victime, qui n'a pourtant pas sollicité les avances, qui porte l'odieux de la situation.

«Vous ne pouvez pas savoir à quel point cela vous détruit. C'est inimaginable. Moi qui suis une personne forte...», dit Mme Pouliot.

Pour elle, le comportement de son patron est une manifestation de sa difficulté à traiter avec des femmes en situation de pouvoir.

Selon Mme Séguin, 95 % des femmes ont subi du harcèlement sexuel au travail au cours de leur vie. Question d'interprétation, peut-être, Statistique Canada n'établissait ce pourcentage qu'à 23 % en 1993. 77 % des femmes se plaignaient par ailleurs de commentaires déplacés sur leur apparence et leur vie sexuelle, et 73 % se plaignaient de frolements non sollicités.

«Parfois, dit Mme Séguin, même si l'employée acceptait les avances, l'homme ne serait pas intéressé. Ce qu'il veut, c'est que cette femme se sente mal à l'aise. Il veut la remettre "à sa place".»

À la suite de cette affaire, Carole Pouliot s'est sentie complètement incapable de travailler dans un bureau et ce, pendant plusieurs années. Elle s'est inscrite à l'aide sociale. Elle est aujourd'hui secrétaire. «Cela s'est plus ou moins terminé après mon témoignage. Je me suis effondrée, écrasée. Tout était sorti, et je me suis écroulée», dit-elle. Dans son jugement, le magistrat Paul-Marcel Bellavance ne rend pas le harcèlement seul responsable du congédiement de Mme Pouliot, celui-ci pouvant être relié à certaines faiblesses antérieures aux avances. Il mentionne cependant le fait qu'une employée, qui n'a rien à se reprocher et qui a dû dénoncer un supérieur

harcelant, risque de ne pas être engagée par d'autres employeurs à qui elle dira ou qui apprendront qu'elle a dénoncé un dirigeant. «Ce, à tort évidemment, mais ils ne le diront jamais directement.»

De l'avis de Mme Séguin, qui a elle-même déjà été victime de harcèlement, les femmes se sentent toujours mieux après avoir entendu un jugement qui leur est favorable. Elle se dit: «Je ne suis pas folle.» Autrement, elles se sentent toujours responsables de quelque chose.

Selon la définition du Groupe, le harcèlement sexuel comprend toutes les formes d'attentions ou d'avances non désirées, à connotation sexuelle, qui provoquent l'inconfort, la crainte, et menacent notre bien-être ou notre emploi.

C'est une forme de discrimination sur le sexe. Aussi, généralement, lorsqu'il y a harcèlement sexuel au travail, c'est l'homme qui garde son poste et la femme qui s'en va. Au Groupe d'aide et d'information, tous les harcelés impliqués dans les plaintes sont des hommes.

Et il ne faut pas se leurrer, la majorité des femmes harcelées au travail ne parlent pas. Lorsqu'elles s'adressent au Groupe d'aide et d'information, c'est en dernier recours, alors qu'elles ont tenté à plusieurs reprises de régler la question avec le harcelé. «Pour qu'il y ait harcèlement, il faut qu'il y ait répétition de gestes», dit Carole Pouliot.

Le groupe, qui a pignon sur rue à Montréal depuis 15 ans, a reçu 2119 plaintes l'an dernier et mène 400 dossiers de front. La Commission de la santé et de la sécurité au travail, ou encore la Commission des normes du travail sont impliquées dans ces dossiers. La plupart des cas sont réglés hors cour. En premier lieu, ajoute Mme Séguin, on apprend aux victimes à repousser les avances, parce que celles-ci sont souvent terrorisées à l'idée de perdre leur emploi. Il arrive que le Groupe d'aide intervienne directement auprès de l'employeur. Certains cas vont malgré tout jusqu'au tribunal.

En période de récession économique, quand l'employeur a le haut du pavé, les plaintes pour harcèlement sexuel se multiplient et les cas sont plus graves. Les femmes attendent plus longtemps avant de se plaindre. Un harcelé peut déjà avoir emmené plusieurs employées au lit avant d'être poursuivi... En cour, la preuve s'établit souvent par présentation de cas similaires. Mais souvent, quand elles arrivent au Groupe d'aide, les femmes n'ont déjà plus d'emploi. Figées de peur, elles n'ont pas réagi avant.

## DEVOIR

SUITE DE LA PAGE 1

exemple, mais j'admets le principe et toute l'équipe de direction est prête à y engager la maison.»

Mme Bissonnette a conclu en indiquant que le plus grand défi du Devoir demeure de «maintenir, dans un monde où triomphe la mesure sèche, cet instinct du meilleur, qui est consenti gratuitement, volontairement, et qui est aussi une dignité.»

Outre le discours de Mme Bissonnette, la soirée a été marquée d'abord et avant tout par la présence de plusieurs anciens directeurs du Devoir. Gérard Filion, Claude Ryan et Benoît Lauzière ont tour à tour pris la parole afin de saluer les 85 ans de leur alma mater.

Jean-Louis Roy, qui a dirigé les destinées du quotidien de 1980 à 1986, n'a finalement pu accepter l'invitation puisqu'il est retenu à Paris par ses engagements à titre de secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique, l'organisation internationale de la Francophonie.

Dans une allocution qui, en son absence, a été reprise devant l'auditoire formé d'universitaires, d'amis, d'analystes et d'artisans du quotidien, M. Roy a salué le fait que Le Devoir ait toujours su depuis ses origines «informer, produire la pensée, soutenir les débats et les institutions démocratiques, conforter le régime des libertés, promouvoir l'égalité de tous et la pluralité de l'expression culturelle» avant de conclure qu'il y avait «de l'avenir dans ce passé-là.»

Les activités en ateliers de la colloque débuteront ce matin à 9h à la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM. Au total, ce sont plus d'une quarantaine de «mini-conférences», de 10 à 12 minutes chacune, qui seront données au cours des deux prochains jours lors de séances ouvertes au public.

Les participants étudieront Le Devoir à titre «d'entreprise de presse singulière» et de journal de combat avant d'explorer en après-midi le

rôle joué par le quotidien dans la modernisation du Québec. La journée se terminera par un volet consacré au nationalisme du Devoir et à son impact sur la formation des identités.

Samedi, l'attention se portera sur les liens entre Le Devoir et le monde culturel ainsi que sur la couverture de l'actualité internationale. En après-midi, un autre volet sera consacré au «nouveau» Devoir avant de faire place à une table ronde sur l'avenir des médias indépendants.

Outre le colloque, plusieurs autres manifestations ont été prévues en 1995 afin de souligner les 85 ans du quotidien. En fin de soirée hier, les Presses de l'Université du Québec ont d'ailleurs profité de l'occasion pour lancer officiellement une collection en quatre volumes, intitulée Les Entretiens du Devoir.

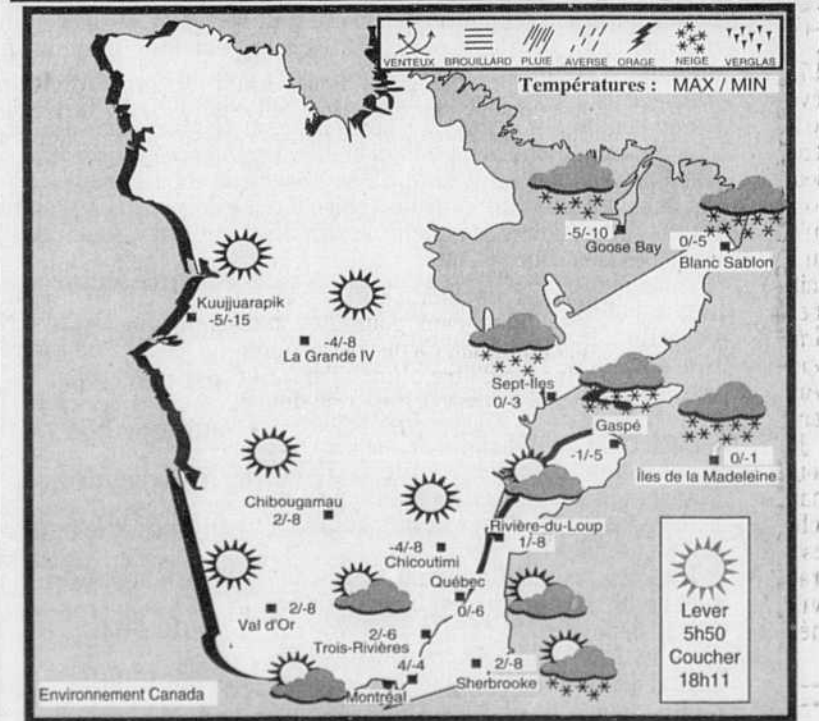
Ladite collection regroupe plus de quatre-vingts entretiens réalisés avec des personnalités connues entre 1991 et 1994 et publiées dans les éditions du lundi du Devoir. Quatre thèmes distincts ont été retenus, soit économie et affaires, arts et littérature, société et affaires sociales ainsi que sciences humaines et philosophie.

Les personnes intéressées pourront également se familiariser avec l'histoire du Devoir en assistant à l'exposition itinérante «À la une du Devoir: une société en pleine évolution».

Cette initiative du Musée David M. Stewart et de la Fondation du Devoir retrace en 25 thèmes les débuts du quotidien et son évolution jusqu'à aujourd'hui. Plusieurs événements importants survenus au sein des sociétés québécoise et canadienne depuis 1910 ont été retenus afin d'illustrer le rôle et les orientations préconisées par Le Devoir tout au long du 20e siècle.

L'exposition ouvrira ses portes à Montréal le 5 avril prochain, avant de circuler à travers différentes régions du Québec, en Alberta et au Nouveau-Brunswick.

## LA MÉTÉO



## Prévision à long terme pour Montréal

Aujourd'hui	Ce Soir	Samedi	Dimanche	Lundi
max 4	min -4	max 4	-4/5	-3/5

## LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ (514) 985-3344  
AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS  
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559